progrès
écho
Hebdomadaire régional
72e année, no 15 Rimouski 30 avril 1975 .30
5 cahiers - 112 pages cahier A

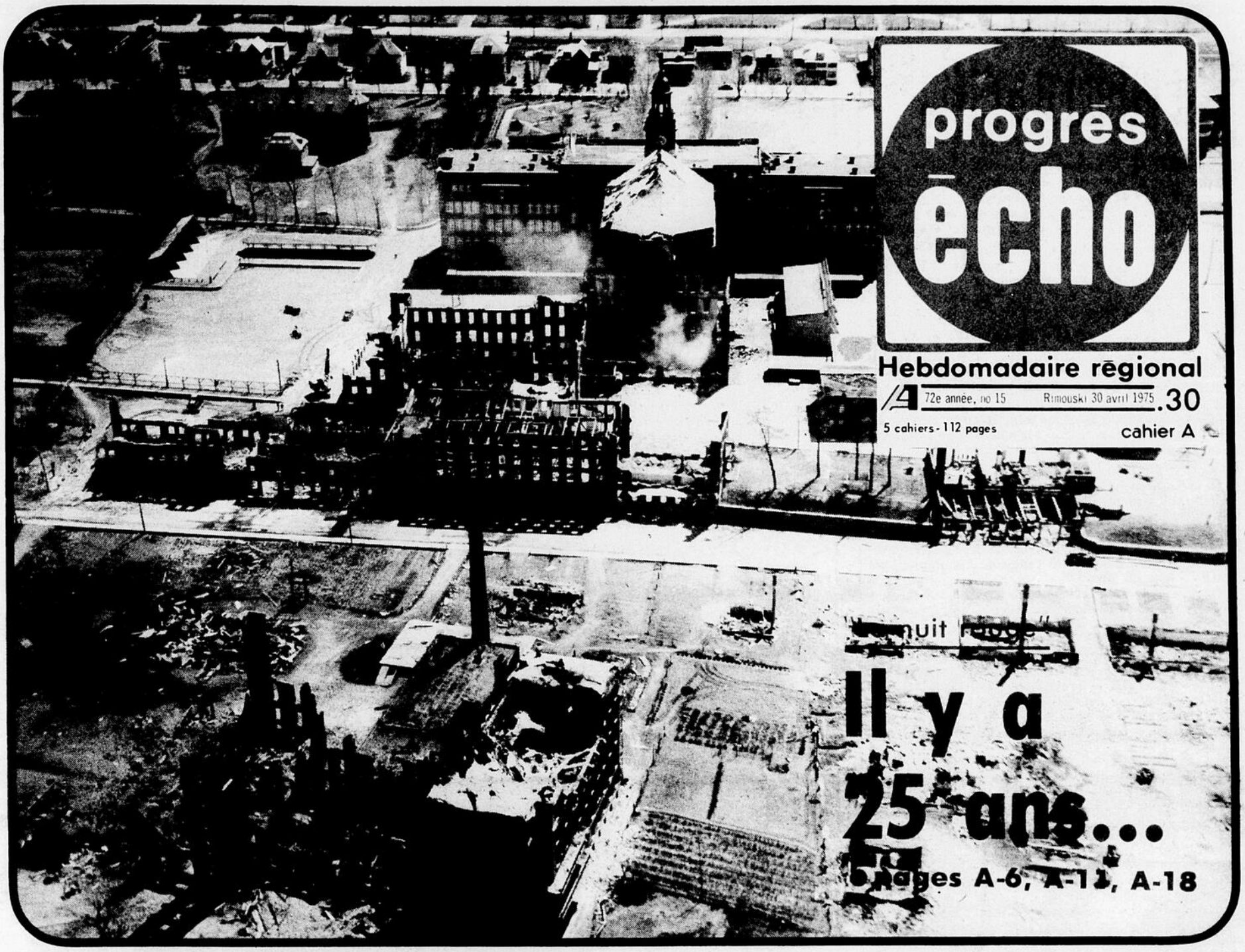

nuit rouge

Il y a 25 ans...

pages A-6, A-11, A-18

Vivre sans voir

● pages A-3 et A-17

L'environnement naturel dans la CAREQ

● page-A-6

On brasse $40 millions

● page A-10

Comité de dépannage pour jeunes délinquants

● page A-6

ÇA S'DIT dans L'QUARTIER

Une trentaine d'étudiants du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie ont participé, récemment à une visite à la base militaire de Saint-Jean-d'Iberville.

Le ministère des Transports construira un pont en béton précontraint dans la ville de Gaspé, c'est décidé.

Dans la perspective de la formation d'un centre de regroupement des artisans de Rimouski au chapitre des expositions, de la documentation, de la vente, etc., il y aura assemblée au Musée régional au soir du 6 mai pour la mise sur pied d'un comité d'artisanat de 10 personnes. Il y a déjà 14 centres CREA sur le territoire mais dans la ville, aucun.

La session d'hiver a pris fin, hier, à l'Université du Québec a Rimouski. La session d'été débutera à compter du 15 mai et la session d'automne, le 3 septembre.

Mort tragique de M. Jean-Marc Bérubé, 27 ans, de Matane, près de la route à Saint-Luc. La victime revenait d'une partie de sucre.

La taxe foncière scolaire passera de $1.25 à $1.05 du $100. d'évaluation, avec le dernier budget québécois du ministre Raymond Garneau. Mais les contribuables rimouskois ne paieront pas moins de taxes foncières puisque la ville, comme d'autres municipalités urbaines, pour fins administratives, comme le permet la loi augmentera d'autant la taxe foncière municipale (0.20 de plus de $100.).

Bourse de $5,500 et de $6,500 du Conseil national de recherches du Canada à deux chercheurs en océanographie de l'UQAR, les Drs Michel Arnac et Bjorn Sundby.

L'abbé Roland Landry, de Matane, aura le direction de la pastorale aux jeux Olympiques 1976.

M. et Mme Albert Deroy, de Sainte-Félicité, comptant 60 ans de vie conjugale, ont été fêtés avec une trentaine de couples [50-40-25 ans] à la Fête de l'amour que présidait l'archevêque Mgr Gilles Ouellet.

Le premier recueil des décisions disciplinaires concernant les corporations professionnelles vient de paraître. Il comporte 37 décisions rendues depuis le 20 février 1974 et communiquées à l'Office des professions avant le 1er janvier 1975. C'est la première fois aqu Québec que cet ensemble de données devient accessible au public.

La Régie des rentes du Québec, ouvrira bientôt des succursales à Matane, Sainte-anne-des-Monts, Chandler, Gaspé et Amqui.

Mort presque soudaine du regretté notaire Alexandre Lebel, de Matane. Il était âgé de 61 ans. Durant ses 40 ans de pratique notariale, il participa inlassablement à tous les mouvements socio-économiques de son milieu régional. Co-fondateur de la Traverse Matane-Godbout en 1950 et militant dans Cogéma. Nos condoléances à la famille en deuil.

Le cercle des Fermières de Causapscal prépare pour la semaine du 20 juillet le Festival de la petite fraise, y associant les quatre localités des alentours. Un macaron, tricoté par des Causapscaloises à 6,00 exemplaires, témoigne du bon goût et de la dextérité des artisanes actuellement à l'oeuvre pour répondre à la demande toujours croissante.

Un banquet à l'Université du Québec à Rimouski, le 18 mai, soulignera, au terme du premier congrès de la Société d'établissement du Bas St-Laurent, ses dix ans d'existence.

Les fermières de St-René de Matane sont à préparer un livre de recettes du terroir qu'elles mettront en vente au début de l'été.

M. Fernand Grenoin a été réélu pour un autre mandat, président du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Rimouski, tandis que Mlle Hélène Bélanger, t.s.p., devient vice-présidente en remplacement de M. Gaston Martin, architecte, qui siégera comme directeur.

L'Uqar aura son gymnase double: $1,365,000 sont votés avec le budget régulier. Les plans sont approuvés. Bientôt les travaux...

Rimouski: la ville la moins contrôlée au plan de la circulation. Comme preuve: les accidents majeurs et mineurs qui se multiplient. Il faut changer. Ce sont les propos du maire St-Hilaire à la dernière assemblée du C.M. Aussi, des radars en vigie 24 heures par jour, des amendes majorées, des instructions plus sévères aux agents de la circulation.

Une perte de vie dans l'incendie du magasin Gagnon, de Ste-Jeanne-d'Arc, propriété de M. Jules Garneau: Gilles Garneau, 18 ans. Dommages évalués à plus de $50,000.

N'allez pas à la pêche aux mollusques. C'est dangereux. Allez plutôt déguster ceux préparés par le chef Philippe de l'Auberge des Gouverneurs. Tout simplement fantastiques.

Samedi, le 3 mai, une dégustation de vins, bières et fromages aura lieu à la salle polyvalente des loisirs de Bic. Cette dégustation est organisée par les Mariniers du Bic. Une soirée suivra.

Sur la route Amqui-Rimouski, les automobilistes pris dans la tempête n'ont jamais rencontré autant de bons samaritains. Les jeunes membres de l'équipe de ski alpin de Val-Neigette se faisaient un plaisir de descendre de l'autobus et de mettre les voitures en panne sur la chaussée, quel que soit le nombre. C'est beau la jeunesse et la bonne condition physique.

L'assemblée mensuelle du cercle des Fermières de Rimouski a eu lieu mardi le 6 mai à 20 heures, au local du Centre civique.

Dans notre prochaine édition, une nouvelle rubrique: celle du parti Québécois. La première colonne traitera de la vie agricole.

Nous n'avons pas reçu de convocation officielle pour l'assemblée générale de la SNEQ, juste un communiqué. Et la Régionale des Jeunes Chambres, pour la venue du ministre Ouellet, ne s'est pas forcée non plus. Aucune convocation, même pas une carte pour un journaliste.

L'école Paul-Hubert a remporté le trophée scolaire pour la meilleure participation à la clinique de sang de la Croix-Rouge. Félicitations.

Le concours oratoire annuel des Toastmistresses aura lieu vendredi le 2 mai à 19H30, à la salle St-Germain, de l'hôtel St-Louis. Tous sont invités.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la compagnie Québec-Téléphone a lieu ajourd'hui, 30 avril, à l'hôtel St-Louis. Le tout débute à 10H30.

Pour la deuxième année consécutive, la Jeune Chambre de Rimouski donne l'opportunité d'offrir des fleurs aux mamans à l'occasion de la Fête des Mères.

En effet, samedi le 10 mai prochain et dimanche le 11, des membres de cet organisme seront installés aux portes des églises de la ville, à la fin de chaque messe, pour vendre des oeillets.

La Jeune Chambre espère que les gens de Rimouski, Pointe-au-Père et Bic seront généreux puisque les membres de l'organisme travailleront bénévolement. Les oeillets seront vendus à prix populaire et les bénéfices, s'il y en a, seront versés à la caisse du mouvement, pour des actions futures.

Les oeillets seront également en vente au kiosque d'information touristique place des Vétérans, aux heures des messes,dimanche le 11 mai.

A partir du 5 mai, le Centre de main-d'oeuvre du Canada logera dans ses nouveaux locaux au 70 est, St-Germain, dans l'édifice de la place St-Laurent.

Les bureaux seront installés au premier étage et le numéro de téléphone sera le même 723-2257.

Les futurs pilotes sont priés de noter que l'Aéro-club de Rimouski tiendra une séance d'information jeudi le 1er mai, à 19 heures, à l'aéroport municipal de Rimouski. Pour information, on communique avec Pierre Joncas, à 724-6812.

Bonne chance à Mme Michel Flageol qui attend son second enfant, un bébé qui profitera de la câblodiffusion.

A cause des difficultés que connaissent les Postes présentement, nous en avons nous aussi. Les chroniques qui nous parviennent par courrier arrivent trop tard... ou n'arrivent pas du tout.

Ce qui veut dire que certains d'entre elles marquent présentement un retard ou ne paraissent pas. Aussitôt que la situation sera rétablie, la nôtre sera meilleure.

Des élections à la Commission de formation professionnelle. Le CA est composé de MM. Gilles Potvin, président, Réal Thibeault, 1er vice-président, François Lavoie, 2e vice-président, Laurandin Emond, secrétire.

Les directeurs sont: MM. Roger Lavoie, Maurice Gagnon, Jean-Louis Fortin, Jean-Paul Charest, André L'Espérance, Isaac Bourgeois, Maurice St-Pierre et Mme Reine Thériault.

Une exposition est organisée par la Société d'histoire de Matane, exposition d'objets, de meubles, d'outils, de photos, de cartes et de manuscrits anciens, à la galerie d'art du collège de Matane. C'est du 7 au 17 mai.

La galerie est ouverte l'après-midi et le soir. Toutes ces "vieilles" choses concernent l'histoire de Matane et de la région.

Le Centre de main-d'oeuvre du Canada pour étudiants ouvre officiellement ses portes jeudi, le 1er mai. Le centre est situé au 130 de la Cathédrale et on peut rejoindre les responsables en téléphonant à 724-2622 ou à 724-7373. L'équipe du CMCE est maintenant au complet et à la disposition de tous les étudiants de la région.

Décès de Réginald Côté

Jeudi, le 24 avril, un ultime hommage était rendu aussi à Rimouski qu'à Sayabec à M. Réginald Côté, décédé le 21 avril, à l'âge de 70 ans, après une brève maladie.

Sa participation dynamique et constante, durant plusieurs décennies, à la vie sportive régionale est inoubliable.

Après des funérailles en la cathédrale de Rimouski, la dépouille mortelle fut acheminée à Sayabec, sa paroisse natale, pour l'inhumation après un Libera.

M. Côté laisse, outre son épouse (Cécile Cassidy), quatre fils et une fille: Raynald et son épouse, Marie-Reine Gagnon, Claude et son épouse, Claire Chicoine, Daniel et son épouse, Margot Lauzé, Oneil et Mme Roger Garon (Venise). Lui survivent également sa belle-mère, Mme Wilfrid Cassidy-Champagne; ses petits-enfants Sarah Garon, Josette, Bruno, Martine, Michel et Carole Côté. Il laisse aussi plusieurs beaux-frères et belles-soeurs.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

1er mai dans
18 Caisses Populaires de la région
et dans plus de 350 Caisses Populaires
au Québec
un nouveau service pour vous
l'Inter-Caisses

COR Clinique d'Optométrie de Rimouski
examens de la vue, verres de contact, rééducation visuelle
OPTOMETRISTES
Dr Jacques Michaud, O.D.
Dr Renaud Dumais, O.D.
Dr Marcel Michaud, O.D.
Galeries La Grande Place
Rimouski, Tél.: 723-9283
723-9284

Equipements St-Paul Rimouski Ltée
355 LEONIDAS, RIMOUSKI
TEL (418) 724-5215 TELEX . 011-8-6385
VENTE ET SERVICE DE:
CAMIONS CANADIAN
CANADIAN KENWORTH LTD.
DISTRIBUTEUR CUMMINS
PIECES DETROIT DIESEL
NOS 10 PORTES POUR PLUS DE SERVICE

Le ministre André Ouellet

Le consommateur sera encore mieux protégé

Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, a déclaré devant les Jeunes Chambres du Bas St-Laurent à Rimouski, qu'il déposerait, dans quelques semaines, des projets de lois touchant la publicité trompeuse et le crédit à la consommation.

Selon le ministre, les lois actuellement en vigueur sont insufissantes et elles n'assurent pas une protection maximale au consommateur.

Le ministre Ouellet a affirmé que la publicité trompeuse brimait la concurrence ouverte, alors qu'elle contribue à saper la confiance du consommateur. M. Ouellet estime que l'appareil judiciaire ne s'est pas montré assez sévère envers ceux qui s'arrogent le droit de concurrencer leurs compétiteurs au moyen d'une réclame fausse, trompeuse ou déloyale.

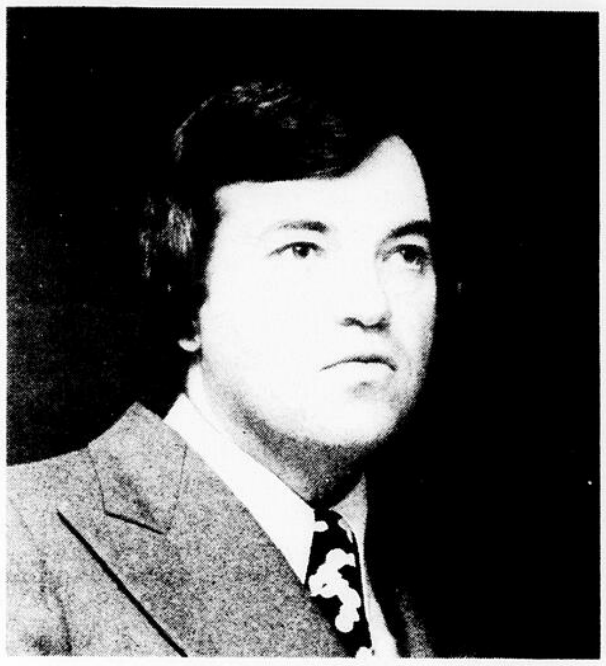

Le ministre de la Consommation et des Corporations, M. André Ouellet, a tracé les grandes lignes des modifications qu'il entend apporter aux lois de protection du consommateur.

[Photo P.E. Michel Jean]

Le projet de loi du ministre prévoit que les peines infligées seront beaucoup plus lourdes et, selon le ministre, quelques sentences exemplaires contribueraient à rétablir les lois de la libre concurrence. Dorénavant, si la loi est acceptée, le coupable pourra être passible de poursuite en dommages et intérêts non plus seulement d'une amende souvent très légère. De plus, la loi prévoit qu'une collectivité pourra intenter une poursuite, et que, par ce fait, les chances du consommateur seront plus grandes.

Le ministre Ouellet, pense aussi qu'il faudra amener les compagnies à jouer un rôle social important. Dans leurs messages, ces compagnies pourraient instruire davantage le consommateur tout en continuant à vendre leurs produits. Selon M. Ouellet, les budgets publics ne pourront jamais concurrencer les sommes que les entreprises privées investissent dans la publicité.

Dans le domaine du crédit, le ministre a déclaré que le pouvoir de négociations est aujourd'hui essentiellement entre les mains du prêteur. Il souhaite voir s'égaliser les deux plateaux de la balance.

Dans cette optique, le ministre propose une série de mesures qui permettront à l'emprunteur d'évaluer exactement le coût du crédit. Cette évaluation doit se faire selon lui, en terme de taux annuel d'intérêt réel.

De plus, afin de contrer le prêt usuraire, le projet de loi du ministre Ouellet prévoit l'établissement d'un système de permis. Tous les prêteurs canadiens devront obtenir un permis s'ils veulent continuer à exercer leur commerce. Par ce moyen, le gouvernement pourra exercer un contrôle réel sur le marché du prêt à la consommation.

Parallèlement, le ministère de la consommation devra fixer un taux d'intérêt au-delà duquel un prêt sera considéré comme usuraire. De même, il faut, selon le ministre, que les prêts et les services d'aide deviennent plus accessibles aux familles à faible revenu.

N.P.

Gros-Cacouna

Le fédéral recule

Les membres du Comité pour la promotion de Gros-Cacouna s'inquiètent de plus en plus de la multiplication des réponses évasives données par le fédéral à ceux qui veulent organiser une rencontre conjointe entre les représentants du ministère de l'Industrie et du Commerce et des représentants du Comité.

En effet, depuis plus d'une semaine, le comité n'a reçu qu'une réponse "d'accusé réception" de la part du ministre fédéral des Transports, M. Jean Marchand, et une réponse officieuse de la part du ministre québécois de l'Industrie et du Commerce, M. Guy St-Pierre.

On ne comprend pas dans les milieux du Comité les hésitations qui se manifestent après la déclaration officielle du Premier ministre Bourassa, donnant son appui au projet de port de mer à Gros-Cacouna, même si celui-ci a lié l'avenir du port de Gros-Cacouna à celui de la ville de Québec.

Il semble que du côté fédéral, l'enthousiasme s'est sensiblement refroidi après la déclaration du Premier ministre québécois, et le fédéral songerait à annoncer le projet d'une étude visant à savoir à quoi s'engagerait le fédéral si le projet devait aboutir.

A Rivière-du-Loup, le pessimisme gagne du terrain devant ces tergiversations qui ne visent qu'à retarder le projet et à le rendre improbable, devant les avances que prend Halifax, et les difficultés élevées à la Société Havre Champlain (Misener) qui serait prête à investir $100 millions pour mettre en place ses installations portuaires.

Les membres du Comité de promotion de Gros-Cacouna se demandent actuellement jusqu'où va la franchise pour ce qui concerne les deux gouvernements dans leur soi-disant accord pour mettre en chantier le port à une date indéterminée, sans que l'on accepte franchement la participation de la population dans l'élaboration du projet.

L.P.

La menuiserie, le passe-temps d'un aveugle

Pour le voyant, le monde de l'aveugle en est un de noirceur et d'isolement, alors qu'en réalité l'univers du non-voyant est riche d'impressions et de sensations. L'individu atteint de cécité peut, en apprenant à vivre avec les moyens dont il dispose, connaître une existence autonome et vivre à peu près de la même manière que ses concitoyens.

M. Pierre-Paul Richard, de Rimouski-Est, souffre de cécité depuis 8 ans. Il est devenu aveugle après avoir été blessé dans un accident de voiture. Pourtant, il est parvenu, à force de volonté et de patience, à se forger un mode de vie qui en fait un homme à part entière. Ses activités sont comme celles de tout un chacun et il y a peu de choses qui lui sont inaccessibles.

Marié et père d'un enfant, il ne souhaite qu'une chose: travailler pour assurer sa subsistance et celle de sa famille. La rente qu'il retire suffit de moins en moins à lui garantir une vie matérielle exempte d'inquiétudes, d'autant plus qu'il n'a pas droit aux prestations du ministère des Affaires sociales. Ses revenus proviennent des intérêts des sommes qui lui ont été versées, il y a 8 ans, par les compagnies d'assurances.

Les activités de M. Richard prouvent bien que le marché du travail ne devrait pas lui être fermé. Actuellement, il consacre son temps à suivre un cours d'anglais par correspondance. Il écrit lui-même les rapports qu'il doit faire parvenir à son professeur et il utilise un magnétophone pour perfectionner son vocabulaire et sa prononciation. De même, il est particulièrement actif au sein du comité des "Assoiffés de vivre". On l'a vu à plusieurs reprises donner des conférences sur la condition des handicapés physiques.

Mais son passe-temps le plus surprenant est sûrement la menuiserie et le travail du bois en général. Bien que ce ne soit pas son métier, M. Richard a acquis une habileté déconcertante dans la fabrication de meubles et d'objets en bois. Il prépare ses plans, scie, colle et cloue les différentes pièces et cela sans jamais se donner un coup de marteau sur les doigts. Nous l'avons vu à l'oeuvre. Le menuisier-aveugle a mis au point toute une série de trucs qui lui permettent de dépasser son handicap et de fabriquer ce qu'il veut.

Cette autonomie, M. Richard l'a atteinte grâce à un stage qu'il est allé suivre à l'Institut national canadien pour les aveugles. Cette expérience a été pour lui une renaissance. On lui a appris le braille, la dactylo, l'animation de groupe. Il y a fait des exercices de dextérité manuelle et de mobilité. Il nous racontait qu'on lui avait demandé de démontrer une tondeuse à gazon manuelle et, après avoir mêlé les pièces, de la reconstruire. C'est donc dire que peu de choses sont inaccessibles à l'aveugle.

M. Richard a dû développer particulièrement trois facultés, à savoir: la mémoire, l'ouïe et le toucher. Il nous disait que les voyants regardaient les bruits, alors que l'aveugle les entendait vraiment. Ce sont les bruits qui permettent au non-voyant de localiser la distance qui le sépare de la route ou d'un coin de rue et il peut identifier, grâce à sa canne, le revêtement du sol sur lequel il se trouve.

Pour sa part, M. Richard souhaiterait que les aveugles de la région bénéficient d'une information plus abondante sur les possibilités qui leur sont offertes. L'Institut des aveugles lui a donné un bon coup de main, mais il y a peu d'handicapés qui en connaissent l'existence ou qui savent comment y référer. Il y aurait, selon M. Richard, un effort important à faire du côté de l'animation et de l'information.

N.P.

UN PROGRAMME À NE PAS MANQUER

Le Programme de marketing 1974-75 conçu pour l'industriel
Procurez-vous votre brochure spéciale ou venez nous rencontrer, au bureau du M.I.C.
337, rue Moreault, Rimouski,
Tél.: (418) 723-4440

C'EST ÇA l'activité économique M.I.C.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

PHARMACIE MARQUIS
102 ST-GERMAIN OUEST, RIMOUSKI, TEL.: 723-3338
URGENCE: 723-7633 Yvon Marquis, Pharmacien
VENEZ VISITER NOTRE COMPTOIR D'ESCOMPTE

HEURES D'OUVERTURE
Semaine: 9H. A.M. à 9 H. P.M.
Dimanche: Voir: Cédule rotative des 5 Pharmacies de Rimouski

éditorial

Tempêtes, Etat, politiciens, hauts fonctionnaires et population

Nous sommes de plus en plus perplexes devant les événements insolites qui secouent l'autorité à tous les niveaux. Les crises se succèdent et il semble plus facile de prédire le temps, malgré ses incroyables sautes d'humeur, que de prévoir ce qui va advenir du développement dans notre région, même si nous sommes à vivre, tant bien que mal, la dernière étape de l'Entente fédérale provinciale.

Malgré les déclarations solennelles et contradictoires des ministres, sous-ministres et hauts-fonctionnaires, des changements se produisent. Les rumeurs vont bon train à l'effet de modifications de toutes sortes et plus importantes encore. Il n'y a pas de fumée sans feu. Soyons aux aguets.

L'exercice du pouvoir est perturbé par bien des accidents de parcours. L'autorité semble échapper à ceux qui devraient l'exercer.

"LE PROGRES SOCIAL ET INDUSTRIEL est impossible là où personne n'exerce l'autorité. Pour qu'une opération aboutisse à un résultat utile ou valable, il doit y avoir quelqu'un à sa tête", disait le bulletin de la Banque Royale. Nous ne pouvons dénier le bon sens de la précédente affirmation. Mais là où commencent nos tourments, c'est lorsque nous ne savons plus qui exerce l'autorité. Quoi de plus naturel à ce moment-là que de la contester vigoureusement et c'est ce qui se produit actuellement dans notre région.

Nos rêves de développement qui avaient pris naissance au début de l'Entente, tourment à vide dans bien des secteurs. Les gens ont l'impression d'avoir été bernés. Un certain développement s'est malgré tout réalisé, mais combien de choses ont raté pendant qu'un certain nombre sont simplement tombées dans l'oubli?

Selon les observateurs, il n'y a jamais eu d'unanimité complète en haut lieu quand aux objectifs du plan de l'ODEQ. C'est ce qui aurait fait échouer bien des projets. De quelques façons, on a accordé bien des points à contre coeur. Ce manque d'unité de pensée a produit les hésitations continuelles que nous connaissons, provoquant ainsi des mouvements d'avance et de recul. Il est urgent que les autorités en place fassent preuve de plus d'unité de pensée si elles ne veulent pas continuer d'être contestées. Nous devons savoir au plus tôt de quoi tout cela retourne. La population ne veut plus d'une telle incertitude. La situation doit être éclaircie rapidement sans quoi ceux qui exercent l'autorité la verront leur échapper pour de bon.

ROLAND BELLAVANCE

Garnet du mercredi

LES MARCHANDS d'illusions nous préparent d'autres lendemains qui ne chantent pas! C'est la sévère conclusion que nous devons tirer de l'avertissement grave donné par le docteur André Lafond, président du Fonds de recherches de l'université Laval. L'éminent aménagiste forestier a clairement indiqué qu'à moins d'un changement profond de philosophie de la part du ministère des Terres et Forêts, il est illusoire de croire en la relance de l'arrière-pays, au réaménagement forestier sur une longue échelle et sur une période de temps valable. Essentiellement, il reproche au gouvernement de se porter massivement acquéreur du territoire au lieu de le confier, pour production rationnelle, aux citoyens eux-mêmes qui deviendraient des participants à part entière de l'industrie forestière, mais selon un plan détaillé de reboisement, de conservation et de coupage rationnel. Au lieu de cela, on tergiverse, on donne un morceau de gâteau à l'un, une galette à un autre organisme. A vouloir ainsi contenter tout le monde et son père, mais surtout en se refusant à impliquer la population elle-même, on court à l'échec. Par ignorance ou par peur d'une démocratisation réelle de l'utilisation des richesses naturelles renouvelables de notre arrière-pays.

LE MARIAGE multipliera les heureux ou les victimes au sein de la colonie sportive rimouskoise cet été! Berthold Dubé se mariera le 6 juin. Il sera suivi de nul autre que le sympathique Bob Janelle qui nous annonce son mariage pour le 14 juin. Mais la fête ne fait que commencer puisque, fin juin, Conrad Duchesne, pédagogue, animateur de loisirs, arbitre toutes disciplines et parfait gentilhomme, prendra épouse à Mont-Joli. Et comme si le coup n'était pas assez dur, Martin Fiola nous confirme son mariage pour la fin du mois d'août. Dira-t-on qu'ils réussirent plusieurs exploits et subirent, à l'occasion, quelques revers? C'est le sport!

BONNE FETE: Aldège Banville le 30 avril, notre ami Placide Plante et le vétéran Charles Demers le 2 mai, Jean Drapeau de l'UQAR le 4, Yvon Desrosiers, directeur de la Sûreté municipale, et M. Hermel Ouellet, le père de Gontran, qui célèbre son 90e anniversaire de naissance, le 6 mai. Paul Malenfant et Maurice "Apothicaire" Nolin le 7. Avec une brassée de bons voeux sincères!

CRIMINEL! Le non-fonctionnement des feux de circulation sur le boulevard à Rimouski-Est à la hauteur de l'entrée du port. Si un simple citoyen promenait une telle incurie on le jetterait en prison. Mais comme c'est le gouvernement, on peut toujours jouer avec la vie des citoyens!

IL Y A un an, nous invitons instamment les autorités de l'UQAR à diffuser son message partout à la grandeur de la province, au lieu de se confiner à son territoire naturel, c'est-à-dire l'Est du Québec. Or un communiqué de presse du service de l'information de l'UQAR contient certaines statistiques intéressantes sur le sujet. Ainsi, on note une augmentation de 73% dans les inscriptions pour la session d'automne en PROVENANCE DES COLLEGES DE L'EXTERIEUR DE NOTRE REGION. Sans déformer la portée de ces chiffres puisqu'il s'applique à un nombre ne dépassant pas les 400, il est quand même significatif. D'autant plus que, parallèlement à cette remontée, on note une augmentation de 20% des inscriptions en provenance du Cégep de Rimouski et de 60% en provenance du Collège de Matane. Sur la Côte-Nord, la stabilité actuelle des inscriptions confirme l'attirance normale de l'université Laval mais également de l'université de Chicoutimi. Mais dans l'ensemble et pour peu que ce mouvement progresse normalement, l'UQAR est en bonne posture au plan de l'inscription. Raison de plus d'accentuer cette foulée.

LES INDISCRETIONS: Jacques Théberge nous annonce la naissance d'une héritière. Nous l'en félicitons et souhaitons beaucoup de bonheur à la mère et à l'enfant!.... En chantier à Pointe-au-Père, face au fleuve, la nouvelle résidence du docteur Henri Reid de Mont-Joli... La construction connaît un essor remarquable à Saint-Anaclet: 17 permis ont été émis au cours des dernières semaines. Le maire Roger Roy prévoit que cette tendance ira en s'accentuant!.... Nous avons appris avec émotion et regret la mort de Réginald Côté. Il nous faisait l'honneur de son amitié et c'est toujours avec enrichissement que nous causions avec lui. Nous prions Madame Côté et sa famille d'accepter l'expression de nos très vives condoléances... J.A. Goulet, qui vient d'ouvrir une bijouterie et un magasin de cadeaux à l'angle des rues St-Germain et Cathédrale, est un vétéran du commerce. Il a opéré un magasin pendant 35 ans à Bonaventure. Il habite notre ville depuis deux ans... Quelques hauts fonctionnaires du ministère de l'Education en compagnie des autorités du Cégep de Rimouski, ont visité l'institut Mgr Courchesne à deux reprises. Un autre pas, semble-t-il, vers la conversion de l'édifice en immeuble devant servir de locaux pour l'Institut de marine. Nous avons appris que cette solution épargnerait un million de dollars au gouvernement québécois... Une grande vigilance entourera la visite de Mme Robert Bourassa à Rimouski fin mai à l'occasion du 15e anniversaire des Concours de musique. Elle vient strictement à titre de présidente nationale du mouvement et abordera uniquement ce sujet en conférence de presse.

PENSEE: "On ne découvre jamais mieux son caractère qu'en parlant de celui d'autrui." [Friedrich Richter]

SANDY BURGESS

progrès echo
Hebdomadaire regional
HEBDOS
HEBDOS DU CANADA
ABC TIRAGE CERTIFIE
Publié par l'Écho du Bas St-Laurent Inc.
Edifice Bellavance Inc. 192 est St-Germain, Rimouski
Case Postale 410, tél. 723-4800
Abonnement: Canada, $8.50
A l'étranger: $12.00

Directeur général: Roland Bellavance
Directeur adjoint, chef de la rédaction: Louis Pineau

REDACTION
Chef de pupitre: Laurent Leblond
Journaliste: Norman Plourde
Pigiste: Marie-Claire Ouellet
Collaborateurs: Andrée Gauthier, Sandy Burgess
Sports: J.-Claude Leclerc
Divertissement: Laurent Leblond

Chroniqueurs: Louise St-Pierre, Jocelyne Richard, Céline D. Rousseau, Philippe Etchécopar, Jules Lambert, Ernest Simard, Alain Gagnon
Caricaturiste: Christian Girard
Secrétaire de rédaction: Lise Morin
Photographe: Michel Jean
Correctrice: Jeanne-Mance Banville

PUBLICITE
Directeur de la publicité: Georges Bérubé
Publicitaires: Richard Paré, Jean-Guy Caron, Gaston Lamarre
Graphiste: Jean-Marc Fillion
Secrétaire: Diane Plourde

CIRCULATION
Gérant du département: Armand Arguin
Service de l'abonnement: Sylvie Ruest
Abonnement: Mme Evangéline Roussel (739-4949)
Comptabilité: Raynald Lavoie.

Courrier de seconde classe: enregistrement No. 0350
Le contenu de ce journal ne peut etre reproduit sans l'autorisation expresse et écrite de la direction.
Imprimé aux ateliers de Bellavance Inc. Membre de l'A.B.C.

OPINIONS

Echo de l'arrière-pays

Saint-Charles-Garnier
Le 31 mars 1975

Je suis à me demander, en tant que citoyen d'un beau coin de pays qu'est le nôtre, combien de temps encore laisserons-nous le pouvoir à nos technocrates alors qu'il nous appartient de prendre certaines décisions?

De part sa définition, la technocratie c'est le système politique dans lequel l'influence déterminante appartient aux techniciens. Pour nous, c'est malheureux, les techniciens ont dit leur mot et nos petits bureaucrates de la région exercent leur pouvoir. Je pense que nous qui vivons dans un pays démocratique, aurions au moins le droit de décider de notre sort.

Je ne voudrais pas, Messieurs, que vous , vous preniez des décisions concernant notre mieux-être si nous, nous avons décidé qu'on était bien chez nous.

Je pense, chers amis fonctionnaires, que les gens commencent à prendre leurs affaires en main et je suis persuadé que bientôt vous devrez écouter les demandes du petit peuple car, même si nous sommes peu nombreux dans l'arrière-pays, même si aux yeux de nos gouvernements il n'est pas rentable de laisser ouvertes ces parties de terrain, je peux vous dire que la vigueur de nos gens qui vivent dans ce beau et grand milieu qui est sain, est de beaucoup plus grande que ceux qui végètent dans certains de vos bureaux.

Peut-être sommes-nous défavorisés à vos yeux; peut-être l'êtes-vous aux nôtres. Il est certain que nous ne pouvons bénéficier d'autant de services que ceux qui habitent les grands centres, mais à cela les grands espaces nous sont donnés et nous pouvons bien respirer. Je suis certain que plusieurs d'entre nous souhaiteraient venir passer leurs week-end parmi nous, dans une humble maison que vous auriez aménagée à votre goût; j'en serais très heureux pour vous! Peut-être qu'alors vous pourriez mieux nous comprendre et mieux nous aider à l'aménagement de l'arrière-pays.

Nous ne sommes plus au temps où nos gouvernements étaient considérés comme le père, l'autorité suprême. Avez-vous déjà pensé que nous aussi avons droit de parole? Sans passer pour des constataires (je ne dis pas révolutionnaires). Il est tout à fait logique de faire valoir ses droits et de vouloir opter pour un mieux-être en voulant, avec la collaboration des trois ministères les plus touchés, aménager son sort en aménageant notre arrière-pays, coin de pays où plusieurs citadins se plaisent, et nous également.

Pour en arriver à l'aménagement de l'arrière-pays, il faudra sûrement que les trois grandes puissances se donnent la main et veuillent bien travailler avec le matériel mis en place, c'est-à-dire les SOCIETES D'EXPLOITATION DES RESSOURCES.

Ceux que je considère comme grandes puissances sont le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, celui des Terres et Forêts et celui de l'Agriculture. Et je suis persuadé qu'ensemble ils pourraient s'y mettre et embarquer comme nous en vue d'aménager. Je crois que nul ne peut nier ces trois affirmations: notre région est agro-forestière et elle est aussi, de par sa définition, un site touristique naturel.

Je pense et je suis persuadé que de grandes décisions devront être prises au niveau de l'aménagement, et je sui s convaincu que cela est urgent à l'extrême pour la survie immédiate des gens de chez nous.

Plus que jamais cette décision d'aménagement doit nous inciter à prendre nos affaires en main. Il faut, en 1975, être aux aguets; des pièges nous sont tendus, et toute la population, autant des villes que des campagnes, doit se donner la main pour édifier ensemble l'avenir de ce beau coin de pays. "C'est dans la solidarité que nous pourrons relever ce défi; les guerres n'ont jamais rien construit et seule cette solidarité sauvera l'arrière-pays.

Jean-Maurice Lechasseur
Saint-Charles Garnier

L'absence

Suite à la décision de la CSR du Bas St-Laurent de faire parvenir des rapports aux parents des étudiants ayant une absence ou plus durant une semaine, nous, conseil étudiant du Paul-Hubert, considérant que:

"1. Grâce à ce système, une absence motivée ou même un retard figure au même titre qu'une absence non motivée.

2. Certains étudiants se retardent à cause d'un appel au télévox, du manque du temps pour se rendre à leur cours ou pour bien d'autres raisons. Certains étudiants s'absentent pour raisons de maladie, pour rencontrer un professeur, un directeur, etc... ou pour organiser une activité socio-culturelle.

3. Une seule absence durant une semaine ne prouve sûrement pas le désintéressement d'un étudiant face à sa formation académique.

4. Certains professeurs remplissent leurs formules d'absences après le cours, et ce, par mémoire.

5. Le fait de savoir, pour de nombreux parents, sous forme de rapport, que leurs jeunes se sont absentés, change leurs réactions.

6. Certains parents ne verront jamais les rapports parce que l'étudiant les subtilise.

7. Enfin, le fait de prendre des responsabilités de cet ordre ne s'apprend pratiquement ni dans ce contexte, ni à l'âge de 13 à 18 ans, mais longtemps avant, et déclarons ce système inadéquat.

Avant d'employer ce système semblable pour pénaliser les étudiants nous devrions trouver les causes du problème, et faire de l'école un endroit basé sur les besoins réels des étudiants.

Michel Genest,
Conseil étudiant

Année de la femme, année de l'avortement

Déjà la fin d'avril! Quatre mois que les femmes "jacassent" un peu plus qu'à l'ordinaire. Où en sont-elle rendues? Quelques bonnes idées, quelques comparaisons valables, mais dans l'ensemble, lamentations, supplications.

Filles-vierges, attention! Filles-mères, ne recommencez plus. Vous voulez réellement être maîtresses, libres de votre corps? Mariez donc le Saint-Esprit. Une seule femme jusqu'à ce jour a conçu de par cette union. Heureusement que l'avortement n'existait pas alors puisque cela nous a donné... le Christ, le Sauveur.

Geo. R. Fournier
Saint-Paule

L'OEIL DU PROGRÈS

"Ma fille, le piano... c'est ça!"

Quand on est mère de famille, il faut enseigner des choses importantes à sa progéniture. Et comme la musique est un des éléments nécessaires à la vie, plus tôt la première leçon est donnée, meilleur sera le jeu plus tard, jeu qui pourrait être avantageusement jugé par le jury des Concours de musique du Québec ou par un professeur du Conservatoire...

Clermont Dionne
OPTICIEN D'ORDONNANCE
124 St-Germain Est Rimouski
Centre Médical, C.P. 396
- LUNETTES
- VERRES DE CONTACT
TEL.: 723-8411
RES.: 723-2519

Epicerie Nationale Enr.
BIERE-PORTER
OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 10 HEURES
LIVRAISON JEUDI VENDREDI SAMEDI SOIR JUSQU'A 10 HEURES
SERVICE RAPIDE 723-6501 339 TESSIER 723-6502

LOTO PERFECTA
LIMITE DE VALIDATION: LUNDI SOIR

CENTRES DE VALIDATION

AVIS AUX GAGNANTS -- NOUVELLE ADRESSE A COMPTER DU 1ER MAI
2000 Berri (Angle Ontario) Tél: 873-5350-53

La Tabagie Enr. 1 Grande Place
City News 102 St-Germain Est
Riki News 140 St-Germain Ouest
Tabagie St-Robert 286 Michaud
Tabagie Tremblay Centre Cooprix
Hôtel St-Louis 214 St-Edmond
Tabagie de Luceville Enr. 42 des Érables
Publications Service 146 Évêché Ouest
Tabagie Eclair 204 Cathédrale
Epicerie R. Sirois St-Narcisse
Magasin Co-Op St-Fabien
Mag. J.P. St-Laurent St-Anaclet
Epicerie Roland Bouchard Causapscal
Marché Viens Amqui
Tabagie Tremblay St-Pie X
Epicerie Lavoie 149 Lavoie
Raymond Berger Sayabec
Tabagie Tremblay Centre d'achat Sybrel Amqui
Epicerie Moreau Enr. 262 Cathédrale
Epicerie Paul Beaupré Sacré-Coeur
Armand St-Amand Amqui
Epicerie Nationale Rimouski
Kiosque Grande-Place
Foyer Musical Amqui

4e Course 24 avril 1975

Résultat:	A	B	C	D
	5	8	1	3

		Prix
ORDRE:	$1,200.40	102
DESORDRE:	$39.70	3083

VENTES TOTALES: $510,191.00

Pour le BSL

Urgence de foyer et de comités de dépannage pour les jeunes délinquants

Partant d'une réalité qu'il est difficile pour les jeunes de 14-16 ans de vivre dans la société contemporaine, hypocrite et injuste, créée par les adultes, où les bouées de sauvetage, qui servaient de guides aux aînés, sont à la dérive, l'avocat Jacques Tellier, de Montréal, bien familier par ses fonctions au centre communautaire-section jeunesse de la metropole et au Centre Saint-Vallier, enjoignait, jeudi après-midi, les quelque 250 membres des 52 cercles de la Fédération des fermières du Bas Saint-Laurent, réunies à Rimouski, de constituer des foyers et des comités de dépannage pour aider la Justice et les jeunes délinquants.

Dont la plupart, 90% sont arrêtés et incarcérés pour délits mineurs. Des jeunes francophones (les anglophones étant bien organisés à cet égard) qui ont plus besoin de chaleur humaine, d'appui moral que de la promiscuité et souvent de l'exiguïté des prisons (qui ne suffisent plus), de l'abandon des leurs et d'un dossier judiciaire pour prendre un départ dans la vie.

M. Tellier insista sur l'urgence de policiers-éducateurs en milieu urbain surtout, pour dialoguer avec les jeunes et les aider à prendre de bonnes habitudes. La violence artificielle fictive qui envahit les foyers, comment l'atténuer?

Après un sobre mais très éclairant exposé sur la loi fédérale pour jeunes délinquants, désuète, en voie de remaniement, ses rigueurs, sur les à-côtés, des arrestations, de la Cour du bien-être social, l'absence généralisée du père lors des comparutions et des incarcérations, M. Tellier suggéra la mise sur pied de centres et de comités de dépannage pour jeunes délinquants. C'est urgent. Quant on se réfère aux statistiques 1973, au Québec qui grimpent toujours, l'urgence de la tâche s'impose: 20,000 enfants délinquant, 6,000 cas de protection, 30,00 enfants mentalement et physiquement normaux placés en foyers nourriciers, émergeant pour la plupart de foyers en difficultés.

La moitié des armes utilisées dans les vols seraient entre les mains des jeunes Québécois. Et la loi serait plus rigoureuse dans l'application pour les jeunes coupables de vols, de délits sexuels.

DES GENS ORDINAIRES POUR UNE MISSION EXTRAORDINAIRE

La société est malade. Elle a besoin de tous ses éléments pour tendre vers l'équilibre. Jeunes et personnes âgées ont un rôle à jouer à cet égard. Faut-il que les autres éléments actifs travaillent avec eux.

Sans minimiser le rôle positif des professionnels sociaux, plus rompus aux technicalités qu'aux expériences de la quotidienneté, M. Tellier, croit davantage au travail humanitaire des pères et mères de familles, du monde ordinaire, pour jouer un rôle inestimable auprès des jeunes délinquants, la plupart arrêtés pour des délits futiles ou sous le coup de l'exaspération, bien compréhensive, souvent, de policiers. Ces pères et mères de familles, à cause de leur expérience, de leurs bons sens, de leur psychologie vécue, de leur bonté joueraient un rôle dépareillé. Peu importe leur âge. "Car avoir 16 ans en 1975, c'est effarant, surtout quand on laisse s'installer des conditions de vie qui créent des pressions terribles, particulièrement sur les jeunes. Et on leur tombe dessus sans merci".

La Fédération des fermières, sensibilisée davantage par les propos de M. Tellier, à l'urgence de foyers de dépannage et de comités d'entraide, semble disposée à appuyer le groupement socio-économique de Rimouski projetant l'implantation d'un centre de dépannage pour le territoire. Quant aux comités de mères de familles suggérés, ils font l'objet d'une réflexion chez les Fermières, qui tiendront leur congrès régional à Pointe-au-Père le 18 juin prochain.

Andrée Gauthier

Le service de protection de l'environnement siègera à la CAREQ

D'autres ministères ou directions devraient rejoindre bientôt la Conférence administrative de l'Est du Québec. M. Robin D'Anjou, délégué au Plan, nous a confirmé que cette structure de coordination demeurerait dans la région après la fin de l'Entente et qu'un grand nombre de ministères devraient y être impliqués.

Déjà le Service de protection de l'environnement a fait connaître son intention de déléguer un représentant à la CAREQ. De plus, selon M. D'Anjou, une série de consultations doivent être entreprises auprès des ministères afin de déterminer ceux qui pourraient éventuellement se joindre à la CAREQ.

Avec la fin de l'Entente, une des fonctions de la Conférence administrative est appelée à disparaître, mais M. D'Anjou affirme que cette structure de concertation n'en est pas pour autant remise en cause.

L'arrêté en conseil qui est à l'origine de la CAREQ devra être modifié pour tenir compte de la nouvelle réalité, mais l'ensemble de la structure devrait demeurer sensiblement la même, affirme M. D'Anjou. L'ODEQ et l'OPDQ devrait demeurer en place.

L'inscription des nouveaux ministères à la CAREQ pourrait se faire en même temps que la modification de l'arrêté en conseil.

N.P.

Commentaire

25e anniversaire de la NUIT ROUGE

Le 6 mai prochain, Rimouski commémorera le 25ième anniversaire de la plus grande conflagration dans toute l'histoire du Bas St-Laurent.

Plus de 2,000 personnes sont mises sur le pavé par un feu si dévastateur qu'il détruit le quart de la ville, en une nuit.

Les flammes sont visibles de Bic et de Sainte-Luce; Rimouski flambe. Si nous retraçons dans l'histoire du Canada des moments qui tourmentèrent autant une population, nous devons revivre l'époque épique des guerres des premiers colons avec les Indiens ou avec les Anglais.

Ce soir-là, vers 18 heures, le feu jaillit à travers le parc de planches de la compagnie Price, située là où actuellement est érigé le bureau de l'Hydro-Québec. Les passants en voiture sont frappés de stupeur devant la vitesse avec laquelle se propage le feu, poussé par un vent chaud de près de 60 milles à l'heure.

Les pompiers traversent le vieux pont de fer aux pavés de bois, mais constatent rapidement qu'ils ne sont pas en mesure de combattre le feu, ils retraversent le pont vers Rimouski en espérant que l'élément destructeur ne les suivra pas. Les étincelles jaillissent dans le ciel et se promènent comme des fantômes au-dessus de la ville après avoir traversé la rivière large de 500 pieds.

Le feu prend sur le toit de certaines maisons près de la rivière, les pompiers arrivent sentant vite que le feu a dorénavant pris racine dans la ville de Rimouski; plusieurs maisons brûlent, il n'y a rien qui peut arrêter le feu qui s'immisce dans les caves, les bardeaux des toitures.

Le feu rase 357 maisons, et jette sur le pavé 2,052 personnes. Le total des pertes s'établit comme suit: pertes individuelles: $3,715,000; pertes des établissements religieux: [Séminaire, hospice, hôpital, couvent de soeurs de l'Immaculée-Conception] $5,124,400; pertes du gouvernement fédéral: [brise-lame, machinerie de l'Ecole de marine et immeuble] 325,000; pertes du gouvernement provincial [palais de Justice, pont, Ecole technique] $1,405,000; et les pertes subies par la ville, les compagnies de téléphone et d'électricité: $204,000. Un total de $10,773,400. Et les assurances ne couvraient que 12% de la valeur des édifices publics et 33% des maisons privées.

A la suite du feu, des secours parviennent de partout, des Etats-Unis, de l'Angleterre, des provinces canadiennes... Le gouvernement du Canada, dirigé par M. Louis St-Laurent, et celui du Québec, dirigé par M. Maurice Duplessis, accordent respectivement $2,500,000, soit $5 millions. Des dons parviennent, pour une valeur de $500,000, de quelque 1200 donnateurs.

Le comité de secours mis sur pied sert jusqu'à 1200 repas par jour dans l'aréna. 16.6% de la population de Rimouski se trouve sans demeure et plus de 500 chefs de familles se retrouvent, certains ayant perdu leur demeure, sans emploi avec la destruction de la scierie de la Price Brothers. L'économie de la ville de Rimouski reçoit un rude coup, mais avec l'aide reçu de tout bord, la population se maintient à 11,000.

Vingt-cinq ans après, Rimouski compte une population de 30,000 âmes environ. Le feu, s'il eut une rage dévastatrice, donna à la ville un quartier entièrement rénové, mais permit aux Rimouskois de se ressaisir et d'effacer aux cours des années postérieures, le drame de la "nuit rouge", comme l'appellent encore beaucoup d'anciens Rimouskois.

Louis PINEAU

IRVING

Nous nous excusons auprès de notre distinguée clientèle, pour les réparations en cours à notre terrain. Tout ceci est dans le but de vous offrir un service amélioré d'ici 2 semaines.

LA DIRECTION

SERVICE RAYMOND DUCHESNE ENR.

430, ouest, Boul. St-Germain, Rimouski, 723-1803

TRUST GÉNÉRAL

paie sur les dépôts de 5 ans

9%

Institution inscrite à la Regie de l'Assurance Depots du Quebec

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
12 EST, RUE SAINT-GERMAIN, RIMOUSKI • 724-4106
108, RUE LAFONTAINE, RIVIÈRE-DU-LOUP • 862-7286

Vous pouvez utiliser ce coupon et le poster avec votre chèque à l'un de nos bureaux.

Ci-inclus mon chèque au montant de $ (minimum $500.00) pour lequel vous voudrez bien émettre un certificat de dépôt garanti pour une durée de 5 ans, au

Nom de
No Rue
Ville Code postal
Signature Date

Ces taux sont susceptibles de changer sans avis mais n'affectent pas ceux déjà consentis.

Cooprix respire bien pour la première fois

Il a été révélé, lundi soir, aux quelque 350 sociétaires de COOPRIX réunis en assemblée générale, par le président du conseil d'administration, M. Yves Lavoie, que l'entreprise coopérative, qui a connu bien des difficultés depuis sa fondation en 1969, a franchi enfin le seuil de la rentabilité en 1974. Pour la première fois, COOPRIX a enregistré un excédent de $45,000 attribuable à l'augmentation du volume des ventes ($5,146,972), à l'effort soutenu des administrateurs et du personnel entier et à l'intérêt accru de toutes les classes sociales régionales pour ce magasin.

Les ventes hebdomadaires ont passé de $89,000 à $110,000 au cours des derniers mois.

Plusieurs facteurs de croissance. Notamment l'augmentation de 37% du chiffre d'affaires représentant $1,400,000. Même si la marge de profit en épicerie n'est que de 9.1%, la masse salariale de $420,000 représente 8.19% des ventes globales.

Après délibérations, l'assemblée générale a souscrit à une formule qui s'inpire des clubs de consommation en Colombie britannique pour accroître le capital-actions et solidifier les assises de COOPRIX. Formule qui entrera en vigueur la semaine prochaine. Une part sociale de $1 est irréaliste en 1975. On en a convenu. Désormais, les membres verseront $0.25 à chaque commande dépassant $15 pour cette fin. Les coupons de $0.25 accumulés seront transformés en parts sociales au rythme des sociétaires, qui s'élèvent déjà à près de 8,000.

LES OBJECTIFS POUR 1975

Ils permettront à COOPRIX de se tailler une place enviable dans le système coopératif. Ils se résument ainsi: améliorer le fonds de roulement; augmenter le capital social; négocier équitablement la convention de travail renouvelable en août prochain (40 employés permanents); étudier le réaménagement complet du magasin; accroître les ventes à $6 millions; maintenir une politique de bas prix pour revaloriser le revenu familial.

Andrée Gauthier

Pour les forestiers de la région

Un plan de gestion unique en Amérique

Le Fonds de recherche de l'université Laval, qui semble de plus en plus déterminé à demeurer dans la région, a remis à une dizaine de propriétaires forestiers de Trinité-des-Monts un plan de gestion de leurs lots boisés. C'est la première fois en Amérique du Nord que des propriétaires forestiers ont en main un plan d'aménagement semblable.

Les plans de gestion forestières ont été remis officiellement aux dix propriétaires concernés à Trinité-des-Monts. A cette occasion, le Dr André Laffont, président du FRUL, confirmait son intention de continuer à travailler dans la région, affirmant que si le FRUL devait quitter le Bas St-Laurent ce serait contre sa volonté. Il a par ailleurs déclaré que le plan de gestion était un outil indispensable à l'aménagement de la forêt privée.

Au FRUL, on nous a dit qu'éventuellement tous les propriétaires forestiers de la région posséderaient un plan de gestion. La remise des 10 premiers plans a été rendue possible par les travaux d'un étudiant de l'université Laval qui a préparé sa thèse de maîtrise sur le sujet. Son travail a permis de mettre au point une carte du potentiel forestier d'une partie de territoire situé dans la Trinité-des-Monts. Ce document est indispensable pour préparer un plan de gestion. Le FRUL devra donc, s'il veut poursuivre ses travaux dans la même veine, obtenir du ministère des Terres et Forêts, les budgets nécessaires à la préparation de cette carte du potentiel.

Le document que le FRUL a remis aux producteurs de bois comporte 5 chapitres bien distincts. Le premier fournit une description de la propriété, alors que le deuxième chapitre traite de la valeur des boisés situés sur la terre visée par le plan. Une troisième partie fait le point sur les travaux qui ont été effectués par le Fonds de recherche. Le chapitre suivant qui constitue en fait le noeud du document, dresse le plan des travaux qui devront être effectués au cours des cinq prochaines années. Finalement, le plan est complété par une série de renseignements généraux à l'intention du propriétaire.

Seuls les propriétaires qui ont accepté de s'engager envers le FRUL pourront bénéficier de la préparation de ces plans de gestion. Ils sont au nombre de 800 environ actuellement.

Selon l'ingénieur du FRUL pour la région Rimouski-Témiscouata, M. Donat Langlois, le propriétaire a beaucoup d'avantages à retirer de sa participation à un tel programme. L'aménagement sylvicole de ses terres permet de lui assurer une rentabilité certaine à long terme. A court terme, le propriétaire qui effectue certains travaux d'aménagement sur ses terres, a droit à des subventions, en plus de retirer les revenusn de la vente du bois qui provient de ces travaux.

N.P.

Il faut savoir dire non!

Dans la vie, il faut savoir dire non.

Si votre concessionnaire-automobile vous offre une grosse voiture luxueuse alors que vous avez besoin d'une compacte, vous allez dire non... pas vrai?

Et s'il vous offre de l'antirouille, maintenant?

D'abord, vous savez que l'antirouille n'est pas son métier. Vous savez aussi que pour bien protéger une voiture contre la corrosion, ça prend un enduit isolant qui a fait ses preuves, des bons outils qui ont accès à tous les coins et recoins de la voiture . . . et une connaissance approfondie de tous les modèles d'auto. C'est pas mêlant: ça prend Ziebart!

Alors, dites non merci à votre concessionnaire et passez voir celui qui a vraiment intérêt à ce que votre voiture ne rouille pas: il est à l'atelier Ziebart, près de chez vous. Si votre concessionnaire insiste pour vous offrir de l'antirouille, exigez qu'il inscrive "protection antirouille Ziebart" dans votre contrat d'achat. Ne perdez pas votre temps, votre argent, votre auto.

Passez tout de suite chez Ziebart.

Si c'est pas Ziebart, c'est pas pareil.

Garantie de 10 ans*

*Garantie applicable sur la plupart des voitures de moins de 3000 milles

ZIEBART ENVIROGARDE PROTECTION R

ANTIROUILLE AUTO-CAMION RIMOUSKI ENR.

122 Léonard 724-5177

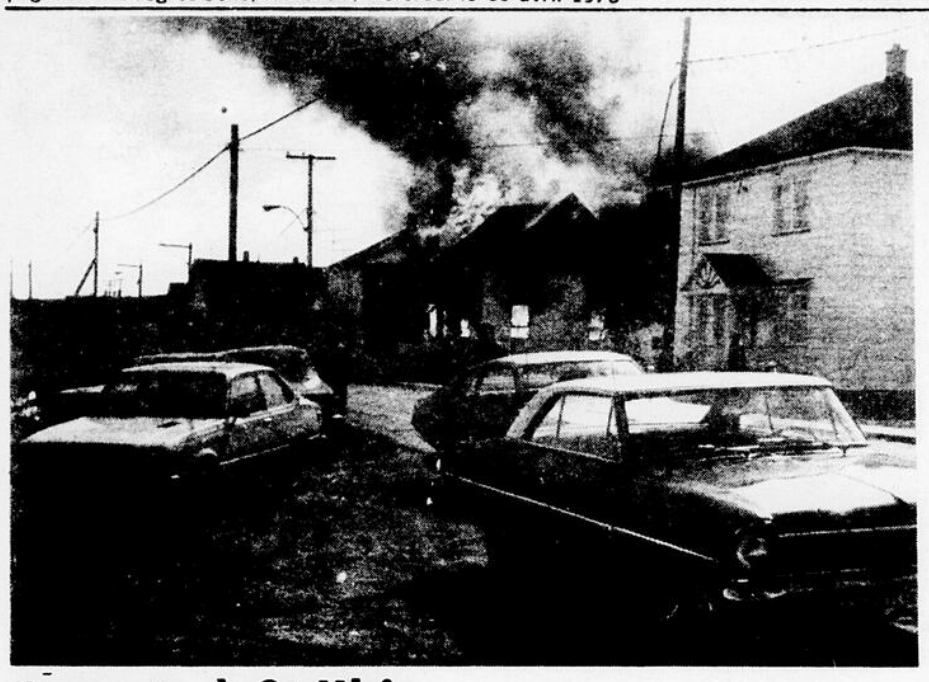

2 morts à St-Ulric

Le 22 avril, vers 8h30, un incendie a rasé de fond en comble deux maisons sises aux 170 et 171 rue Tessier à St-Ulric. Les pompiers de Matane et de St-Ulric n'ont pu empêcher les flammes de tout consumer.

Deux personnes sont mortes des suites de cet incendie: Alain Canuel, 19 ans, est mort dans le brasier, et Louis Canuel, 78 ans, est décédé deux jours plus tard de ses brûlures.

L'origine de l'incendie, qui a pris naissance au 171 Tessier, serait un court-circuit.

[Photo "Le Chaleur", Jean Morin]

ECHO DE LA COUR

La semaine dernière, outre le plaidoyer de culpabilité de Serge Ouellet à une accusation d'homicide involontaire qui lui valut 5 ans de pénitencier, le juge Chs B. Quimper, de Matane, siégea au palais de Justice de Rimouski pour entendre une cause de vol; dont l'accusé était également Serge Ouellet. A la lecture de l'accusation, à savoir de s'être introduit par effraction et avoir dérobé des biens pour une valeur de $1,700 l'accusé s'est reconnu coupable et le juge le condamna à deux ans de pénitencier additionnelles à son cinq ans ce qui lui fait un total de sept ans à purger.

Le lendemain, deux individus de Mont-Joli arrêtés sur un mandat d'amener ordonné par le juge Mark Dubé, de Rimouski, comparaissaient devant le juge Quimper au palais de Justice de Matane. Les deux accusés sont impliqués dans une affaire de fausse monnaie et ils avaient fait défaut de comparaître le jour fixé pour celle-ci. Ils choisirent d'âtre jugés par un juge seul après enquête préliminaire et furent remis en liberté sous un cautionnement personnel de $500. Leur enquête préliminaire fut fixée au 6 mai au palais de Justice de Mont-Joli devant le juge Mark Dubé.

Un ex-résident de Mont-Joli, qui est accusé de vol d'automobile dans cette ville, comparaissait également devant le juge Quimper le même jour à la suite de son arrestation à Montréal sous un mandat d'amener émis par le juge. Il subira son procès la semaine prochaine au palais de Justice de Rimouski. Ce dernier n'a toutefois pu recouvrer sa liberté et il est présentement détenu à la prison de Rimoski dans l'attente de son procès.

ATTENTAT A LA PUDEUR

Un résident de St-Gabriel, arrêté vendredi dernier par la Sûreté du Québec, se présentait au palais de Justice de Rimouski le même jour devant le juge Mark Dubé, sous quatre chefs d'accusation d'attentat à la pudeur sur des adolescentes d'une douzaine d'années. Ayant choisi d'être jugé par un magistrat immédiatement, le juge lui fit lecture des accusations et il plaida coupable à tous les chefs. Son avocat, Me Jean Blouin, de Rimouski, demanda au tribunal une rencontre présententielle avant que ce dernier prononce la sentence, et du consentement de la Couronne et du juge, la Cour ajourna quelques minutes et les parties revinrent devant la Cour pour entendre la sentence. Le juge, après avoir adressé quelques remarques à l'accusé, le condomna à trois mois de prison sur chaque chef d'accusation, les trois dernières devant être purgées concurremment avec la première.

Cette semaine se tient le terme régulier du mois d'avril au palais de Justice de Rimouski devant le juge Mark Dubé, et ce sera en même temps les premières armes de Me Ivan Fortin à titre de procureur de la Couronne. Nous vous donnons rendez-vous la semaine prochaine pour un compte-rendu de ces procès.

Trois cadavres

Un passant a fait une macabre découverte sur une plage, à Grosses-Roches, dans le comté de Matane, le 26 avril. Vers 10h15, il a constaté la présence d'un cadavre en état avancé de décomposition, sur la grève. Il a immédiatement alerté la SQ qui a fait les constatations d'usage. Le cadavre n'est pas encore identifié.

Un autre cadavre non identifié a été découvert à Grand-Mitis, le 27, vers 19h10. Toujours sur la plage. L'état du corps indique que la mort remonte à plusieurs jours.

Enfin, on a retrouvé le corps d'Edgar Painchaud, 43 ans, du 7141 boulevard Roy-René à Ville D'Anjou, disparu depuis le 7 décembre. Le cadavre reposait sur la plage, à Petite-Matane. La macabre découverte a été faite le 25 avril.

Une tempête les surprend

Réal Beaudin et son frère Doris ont quitté Godbout en chaloupe, le 27 au matin, vers six heures pour une excursion de pêche. Le vent et la tempête les ont surpris et l'embarcation a traversé le fleuve pour se retrouver au large de Baie-des-Sables vers 16h30.

A cent pieds du rivage, la chaloupe a chaviré. On a pu sauver Doris Beaudin. Mais Réal Beaudin s'est noyé et on n'a pas encore retrouvé son corps.

Les employés de réseau acceptent les offres de Québec-Téléphone

La convention collective des employés de réseau de la compagnie Québec-Téléphone a été signée lundi, après que 69.9% des syndiqués se soient prononcés en faveur des dernières offres patronales.

Les négociations pour le renouvellement de cette convention collective ont débuté au cours du mois d'août 74, mais elles avaient dû être interrompues au cours de la grève de trois mois des syndiqués de Québec-Téléphone. Les rencontres avaient reprises à la fin du conflit et la conciliation a été demandée le 19 février dernier. Le droit de grève et de lock-out était acquis le 21 avril, mais l'entente s'est faite au cours de la semaine dernière.

La convention collective est d'une durée de 2 ans rétroactive au 10 octobre 74. Les employés recevront des augmentations de 14% pour la première année et de 13.9% au cours de la deuxième. Pour les employés de Sept-Iles, l'allocation spéciale est portée de $26 à $46 par semaine. Pour ceux de la région de Hauterive-Baie-Comeau, cette allocation passe de $23 à $43.

Au chapitre de l'indexation, la formule demeure inchangée. Le contrat prévoit une augmentation de 1 cent l'heure pour chaque augmentation de .5 de l'indice des prix à la consommation. Environ 600 syndiqués sont touchés par la signature de cette convention.

Par ailleurs, le syndicat doit déposer, au cours de cette semaine, ses demandes pour les téléphonistes de Québec-Téléphone. Leur convention collective doit se terminer au début du mois de mai. Le dépôt des demandes constitue l'une des premières étapes de la négociation pour le renouvellement de la convention.

N.P.

Peut-être la grève chez les employés de la Coop

La possibilité d'une grève des employés syndiqués de la Coopérative agricole du Bas St-Laurent n'est pas écartée. Les dernières offres patronales devront être présentées à l'assemblée générale des syndiqués qui pourront alors confirmer le vote de grève qu'ils ont pris antérieurement.

Le syndicat des employés des produits laitiers du Bas St-Laurent a demandé au conseil d'administration de la Coopérative de réouvrir la convention collective. Cette convention arrive à échéance au mois d'octobre.

La Coopérative refuse de réouvrir la convention qui devra être négociée, selon M. Denis Cassista, le directeur général de la Coopérative, lorsqu'elle arrivera à terme.

Par contre, selon les chiffres qui nous ont été fournis par la partie syndicale, l'employeur offre une augmentation de .50 cents l'heure rétroactive au 1er janvier 75. De plus, la Coop propose une formule d'indexation qui peut se lire comme suit: 1 cent d'augmentation l'heure pour chaque hausse d'un point de l'indice des prix à la consommation. Mais la formule s'applique seulement après une augmentation préliminaire de 8 points de l'IPC.

L'exécutif du syndicat a convoqué une assemblée générale de ses membres pour dimanche prochain. Les syndiqués devront alors se prononcer sur les offres patronales qui sont qualifiées de fermes par la partie syndicale. Il serait possible que les travailleurs se prononcent pour la grève, bien qu'il soit possible qu'ils demandent à leur exécutif de recourir à d'autres moyens de pression. La possibilité que ces offres soient acceptées n'est pas écartée, mais cela est peu probable compte tenu des résultats du dernier vote de grève.

Selon M. Eugène Gagnon, le négociateur syndical, l'exécutif du syndicat n'a pas l'intention de faire des recommandations à l'assemblée générale.

Soulignons que si les employés de la Coop se mettent en grève, celle-ci serait illégale, la convention collective n'étant pas encore échue.

N.P.

Assemblée générale de la Sneq

Bruno Roy, nouveau président

Lors de l'assemblée annuelle de la Société nationale de l'Est du Québec [Sneq] tenue au gymnase de l'école Sainte-Agnès, c'est M. Bruno Roy d'Amqui qui fut choisi nouveau président, pour succéder à M. Victor Tremblay, de Causapscal, qui terminait son deuxième mandat.

Les autres membres du conseil exécutif sont: MM. Jacques Pelletier, de Cabano, 1er vice-président; Emilio Pelletier, de Notre-Dame-du-Lac; Réginald Lavertu, de Matane, secrétaire, et Mlle Rita Lepage, de Sainte-Blandine, trésorière.

Pour la prochaine année, M. Roy entend marquer des efforts particuliers pour revitaliser les sociétés locales selon le voeu des membres de l'assemblée générale de samedi dernier.

En effet, ceux-ci acceptèrent une résolution demandant à la direction générale de la Sneq de fournir une aide technique efficace aux locales durant le prochain mandat. Cette résolution changea l'orientation d'une autre visant simplement à abolir les sociétés locales, dont on doute de la revitalisation possible.

L'une des préoccupations de la Sneq durant les prochaines années sera de préparer l'assemblée générale du Mouvement national des Québécois qui se tiendra les 6, 7 et 8 juin à Rimouski, à laquelle participera M. Alfred Rouleau du mouvement des Caisses populaires, et MM. Laurent Laplante, Gilles Arès, et René Lévesque du parti Québécois.

Plus de 250 personnes participaient à cette assemblée malgré la tempête de neige qui sévissait dans la région. L.P.

Le nouveau président de la Sneq, M. Bruno Roy, d'Amqui. A l'arrière, nous distinguons l'ex-président, M. Victor Tremblay, et le directeur général, M. René Daigneault.

[Photo P.E. Louis Pineau]

la page de Vie

La fête du printemps

On entend souvent dire du 1er mai qu'il est la fête des Communistes. Une erreur grossière. Sauf que ces derniers sont davantage solidaires que d'autres face à cette réalité fondamentale de notre vie qu'est le travail.

Le 1er mai, la fête de la solidarité de tous les hommes dans cette tâche dont nous sommes tous responsables: bâtir le monde. Fête donc de tous les travailleurs du monde! Située au printemps, alors que la nature se réveille et que l'homme peut faire des projets producteurs, elle est plus réaliste que celle de septembre saluant la fin des vacances et la reprise du travail, à un moment pourtant où apparaissent le ralentissement de la saison et la perspective du chômage.

Pour les chrétiens, le 1er mai mai, c'est la fête de saint-Joseph travailleur: c'est une célébration liturgique de la fête du travail, alors que celle de l'automne, bourgeoise, brille davantage par son côté païen. La fête des consommateurs! La loi du travail, en effet, se situe dans le plan du Créateur qui l'a établi pour l'homme, son collaborateur le plus intime dans l'oeuvre de la Création. Ainsi, notre travail professionnel, en plus de faire vivre, devrait être un moyen de servir nos frères et de leur exprimer notre amour. Et ça c'est chrétien.

Le 1er mai, c'est donc une occasion de souligner le caractère social du travail: pour un croyant, en plus de son caractère personnel et nécessaire, le travail se présente comme le moyen offert par Dieu aux hommes de coopérer à son oeuvre de création, de construire eux-mêmes ensemble une cité terrestre humaine. En ce sens, le travail de par sa nature est un facteur d'unité et de cohésion entre les hommes; il est service de l'humanité; il est le moyen d'une montée humaine; il devrait aider les hommes à glorifier Dieu et se sanctifier.

Si le travail est souvent source de souffrances, de luttes, et de division entre les hommes, c'est à cause du péché qui pèse sur l'humanité. Et le péché apparaît aujourd'hui dans notre société, sous ce visage des hommes divisés autour du travail. Péché qui nous empêche de voir cette part des fruits du travail qui est un droit pour plusieurs catégories d'humains méprisés, ridiculisés.

Ainsi donc, cette fête de solidarité des travailleurs monde, c'est aussi la fête des assisté sociaux aux droits méconnus, des chômeurs victimes d'un système, des déménageurs et des sans-logement, des grévistes et de leurs victimes; la fête de tous ceux qui sont brimés dans les pays pollués par un capitalisme sûri; la fête de tous les révolutionnaires qui, nés en terre chrétienne, ont reçu de l'Eglise cette dose d'Evangile qui leur permet de s'intéresser hautement aux autres et de lutter pour les droits de leurs frères. Ca devrait être la fête du ferment de l'Eglise dans le monde du travail...

Ernest Simard

L'urgence au Vietnam

L'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix annonce une double action devant la situation d'urgence au Vietnam. Une somme de $50,000 sera versée immédiatement aux populations vietnamiennes (dans les deux zones) et un appel sera lancé dans le grand public aux fins d'augmenter cette aide.

Développement et Paix fera cette distribution par la voie de Caritas internationalis (Organisation internationale de l'Eglise catholique) et Fraternité-Vietnam SOS (opération coordonnée par la communauté chrétienne vietnamienne de Paris). Il s'agit d'un geste humanitaire en vue d'aider les Vietnamiens où qu'ils se trouvent, soit dans la région saïgonnaise ou celle se trouvant sous le contrôle du gouvernement révolutionnaire provisoire.

L'appel s'adresse à toute la population canadienne désireuse de faire sa part dans ce geste de solidarité, soit personnellement soit par groupe.

Dans le diocèse de Rimouski, on peut adresser ses dons à: l'Archevêché, 34 ouest rue de l'Evêché, Rimouski.

On sait que le responsable diocésain pour Développement et Paix est M. Maurice Martin.

TU VEUX DU BON... A PAS CHER

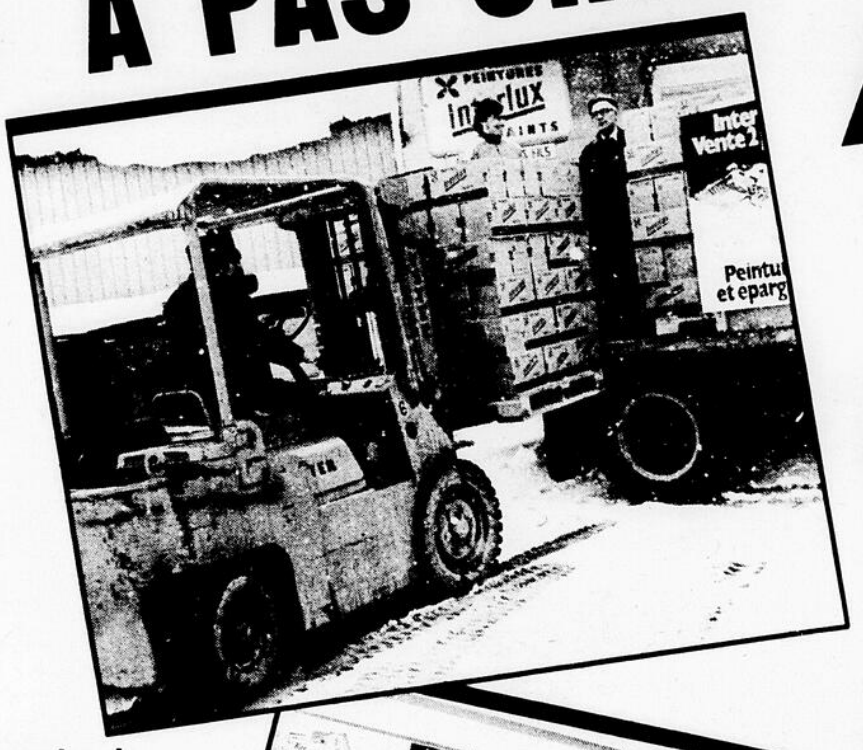

Ton centre de rénovations domiciliaires
ADRIEN GUAY & FILS
vient de recevoir un plein camion d'aubaines

Viens chercher ta part d'aubaines...

No: 400	No: 300	No: 200	No: 500	No: 2000	No: 5000
Interlux fini pour planchers à l'époxy (gris pierre ou gris argent)	Interlux au latex acrylique pour extérieur	Interlux latex satiné	Interlux semi-lustre a l'alkyd	Interlux une couche au latex satiné	Interlux une couche semi-lustre
$16.95 pour 2 gals	$16.95 pour 2 gals	$12.95 pour 2 gals	$17.95 pour 2 gals	$16.95 pour 2 gals	$18.95 pour 2 gals
$5.67 pour 2 ptes	$5.67 pour 2 ptes	$4.37 pour 2 ptes	$5.97 pour 2 ptes	$5.67 pour 2 ptes	$6.37 pour 2 ptes

A TOI D'EN PROFITER

QUANTITE LIMITEE

FACILITE DE STATIONNEMENT

VOTRE CENTRE DE RENOVATION DOMICILIAIRE

ADRIEN GUAY & FILS. INC.

260 Léonidas, Rimouski 724-4494

CHARGEX

La Coopérative agricole brasse $40 millions

M. Théberge qui a été réélu président de la Coopérative agricole du Bas St-Laurent.

[Photo P.E. Denis Sénéchal]

Comme le déclarait samedi le 26 avril, à l'auditorium Paul-Hubert rempli à pleine capacité (plus de 650 hommes et femmes), M. Napoléon Théberge, de St-Simon, la Coopérative agricole du Bas St-Laurent, est en bonne santé et repose sur des bases solides qui lui apportent la puissance et le dynamisme d'un mouvement coopératif.

Un mouvement jeune encore mais vécu en pléniture par ses membres-agriculteurs, qui s'affirme déjà comme une puissante force économique sur le territoire avec son chiffre d'affaires en 1974 de plus de $40 millions de dollars. Ce qui représente un nouvelle croissance de 32.5% avec un actif de $10.6 millions dont 48 .8% en titres de propriété aux agriculteurs. Et un rayon d'action qui dépasse les frontières de l'Est du Québec avec une usine intégrée à Sept-Iles, et une autre à Edmundston, depuis octobre 1974, par crèmerie Belzile.

Une Coopérative agricole qui, pour les besoins de son expansion, ne craint pas de remettre en question plusieurs règlements jugés inadéquats: a) le projet d'instauration d'un capital classe B, à même les trop-perçus pour l'autofinancement de l'entreprise à long terme; b) la distribution de ristournes relativement au surplus de lait naturel. Une analyse fouillée et des délibérations ardues suscitèrent un consensus. Disparaissait alors avec l'item 2 adopté, une cause de friction revenant "à chacune des dernières assemblées générales". On voulait vivre à fond le système coopératif, puisqu'il avait été admis qu'on oeuvrait dans une coopérative et non dans une compagnie.

Les interventions pertinentes prouvèrent que chaque sociétaire est rompu à toutes les modalités d'une gestion moderne. Sept heures de travail intense. Pas un moment perdu. Pas même une pause-café. Une causerie pendant l'heure du lunch.

CREER UNE "MULTINATIONALE COOPERATIVE"

M. Michel David, membre d'une firme de consultants en coopération agricole et en industrie agro-alimentaire, brossa un tableau de la conjoncture économique actuelle et future au niveau des industries agricoles. Il donna des précisions sur le rapport-synthèse d'un plan quinquennal agro-alimentaire réalisé par la firme susdite, ajoutant que cete étude de deux ans permit de trouver que le système coopératif agricole du Québec constituait une force extraordinaire. Les quelques lacunes décelées à la base dans des groupuscules coopératifs se corrigeront vite.

Le représentant de la Coopératif fédérée de Québec, M. J. St-Pierre, insista sur le regroupement et sur la puissance du mouvement agricole coopératif québécois., Pourquoi ne pas créer sa "multinationales coopérative" au lieu de gaspiller ses énergies à pourfendre les multinationales des autres? Déjà, la Coopérative fédérée se défend bien avec ses $423 millions d'affaires en 1974, dont $9½ millions furent distribués aux membres-agriculteurs (trop-perçus). Et avec des services exceptionnels.

PLUSIEURS SERVICES NOUVEAUX

Faisant allusion à l'appui financier donné à l'UPA, momentanément en difficulté fin 1973, au front commun de la coopération et du syndicalisme agricole dans les revendications auprès des organismes responsables du bien-être des agriculteurs, à la commercialisation réussie de l'industrie laitière, le président de la C.A.B.S.L., M. Théberge, déclara que celle-ci travaille à la mise en place de structures favorisant la commercialisation des animaux au meilleur prix possible et à d'autres services qui s'ajouteront à l'éventail des huit services déjà en plein essor. Tout en signalant l'entrée en service, la semaine dernière, à Bic, du poste de mélange et d'ensachage d'engrais chimiques à proximité de la meunerie, du projet d'un séchoir à grain, outil indispensable à l'auto-approvisionnement des grains, d'un atelier de réparations pour les véhicules de la flotte coopérative afin de minimiser les frais d'administration.

Andrée Gauthier

Evolution phénoménale de la Coopérative agricole

Le directeur général de la Coopérative agricole du Bas Saint-Laurent, M. Denis Cassista, justifia l'évolution un peu phénoménale de cet organisme par une structure coopérative diversifiée et polyvalente, par la consolidation de tous les postes de transformation et de distribution, par une révision constante des modes de gestion, une attention à l'élaboration des politiques sociales et économiques et la qualité des produits et des services qui est aussi importante que les ristournes. C'était à l'assemblée générale le 26 avril.

Il souligna le chiffre d'affaires 1974, qui dépasse les 40 millions de dollars, avec la croissance de 32.5% et un trop-perçu net de $498 ,917; la transformation aux usines de Trois-Pistoles et d'Amqui de près de 300 millions de livres de lait industriel, cette activité contribuant à elle seule pour 64.7% du chiffre global d'affaires.

Il mit l'accent sur les ventes de $6,010,361 avec les 24,873,280 livres de lait nature, la distribution de beurre, fromage, yogourt, crème glacée, jus et autres, incluant Sept-Iles dont les opérations sont intégrées totalement.

M. Cassista fit état de l'installation récente du nouveau évaporateur P.S.M., d'une capacité de 62,500 livres à Rivière-Trois-Pistoles, qui permettra une économie appréciable dans les frais d'exploitation en ne dirigeant plus les surplus de lait à l'extérieur.

Après plus de deux ans, les résultats de la division moulées et fertilisants confirment et justifient les investissements faits à la Meunerie de Bic (22,376 tonnes en 1974) pour un chiffre d'affaires de $4,339,074. Parallèlement, la Meunerie de Matane affiche un excédent net de $12,954.

PETROLE, QUINCAILLERIE, ETC.

Le service de vente du pétrole, au bénéfice des sociétaires et usagers, par sa contribution nette de $32,519, démontre l'importance économique appréciable d'un tel service. Le service de la quincaillerie témoigne également d'une remarquable vitalité. Un excédent net de $47,678 et deux comptoirs nouveaux en 1974.

En notant le revenu net de $19,371 du service d'équipement laitier, M. Cassista souligna la réorganisation complète du service de la mécanique agricole et du garage. Et la croissance des ventes supérieure de 44.8. sur 1973. Pour améliorer les locaux et donner le service après vente, $20,000 furent investis.

M. Denis Cassista, directeur général de la Coopérative agricole du Bas-Saint-Laurent, lors de son intervention au congrès annuel de l'organisme, tenu samedi.

[Photo P.E. Denis Sénéchal]

UNE OMBRE AU TABLEAU

Coïncés par les événements imprévisibles qui ont perturbé toute l'activité de mise en marché des productions animales, les résultats financier ne confirment pas, de l'avis de M. Cassista, les efforts physiques déployés dans l'atteinte de l'objectif d'implantation d'une structure de commercialisation et dans la poursuite de recherche du marché. Le directeur général cite l'apport financier du ministère de l'Agricultre du Québec (35,000. pour l'étude continue des marchés régionaux, provinciaux et autres et la mise en marché efficace des bovins, des ovins et des porcs de la région administrative No 01. Ce qui donnera lieu incessamment à l'Opération-Point tournant pour une concertation et une orientation révisée des activités de cette division. Le M.A.Q., l'U.P.A. et la Coopérative font un effort commun dans la recherche d'une meilleure solutrion pour les productions animales.

On veut également tirer le meilleur parti possible du service interdépartemental (transport).

Quant à la récente revendication salariale des travailleurs de la Coopérative, "le comité de négociation serait saisi d'une offre lundi midi, qui ne devrait pas mettre la Coopérative en danger tout en donnant satisfaction aux deux parties", ajoutait M. Cassista.

André Gauthier

On vote à la Coopérative agricole

Au terme de l'assemblée générale annuelle de la Coopérative agricole du Bas-St-Laurent, à Rimouski, le 26 avril, organisme qui dessert de 2500 à 3000 agriculteurs, M. Napoléon Théberge, de Saint-Simon, fut réélu président pour un autre mandat.

Trois des quinze administrateurs du conseil d'administration se retirèrent, jugeant nécessaire leur départ pour "du sang neuf". Ce sont MM. Albert Forget, de Les Hauteurs, Joseph Proulx, de Saint-Anaclet, Louis-Joseph Garon, de Bic, un pionnier-fondateur de mouvements coopératifs depuis 17 ans, à qui on a rendu un vibrant hommage, qui était également vice-président. Leurs sièges seront occupés respectivement par MM. Gilbert Gauthier, de Sainte-Angèle, Jean-Guy Lavoie et Gonzague Chénard (Bic). Quant à M. Jean-Maurice Gagnon, de l'Isle-Verte, il eut pour adversaire M. Jean-Roch Roussel, de Trois-Pistoles, qui triompha au scrutin secret. Les nouveaux élus siégeront avec M. Théberge, le président, M. Gérard Marquis, de Saint-Louis-du-Ha!Ha!, élu vice-président, MM. Robert Saint-Gelais, de Lac Humqui, Raymond Chabot, d'Amqui, Benoit Lebel, de Sainte-Jeanne-d'Arc, Césaire Turcotte, de Baie-des-Sables, Napoléon Pelletier, de Luceville, Richard Proulx, de Sainte-Blandine, Adrien Roy, de Saint-Jean-de-Dieu, Gonzague Lebel, de Cacouna. Secrétaire, M. Jean-Pierre Moisan. Trésorier, M. Claude Gauthier, c.a. et directeur général, M. Denis Cassista, dont on loua la compétence et le dynamisme.

Pour le choix de la firme de vérificateurs, les sociétaires durent voter, trois noms ayant été dûment proposés à l'assemblée: Madore & Fortin, de Mont-Joli, Desrosiers & Lepage, Samson & Belair, de Rimouski. C'est la firme rimouskoise Desrosiers & Lepage qui recueillit le plus de suffrages.

A.G.

Nos produits vont devenir plus chers que ceux des Américains

Bien des industries canadiennes comptent sur leurs ventes à l'étranger, surtout aux Etats-Unis, pour survivre. Elles sont de plus en plus inquiètes devant les augmentations de salaires qu'elles sont obligées de consentir à leur personnel syndiqué puisque ces dernières sont généralement du double de celles prévues dans les conventions collectives qui se signent aux Etats-Unis, en ce moment, c'est donc dire que ces industries perdront rapidement le petit avantage qu'elles ont sur leurs concurrents américains, non seulement sur le marché américain, mais sur les marchés mondiaux. On chuchote que l'imprimerie Montréal-Magog (une filiale de Québecor) a fermé ses portes indéfiniment, cette semaine, parce que les exigences syndicales lui feraient perdre a peu pres tous ses clients américains, qui constituent peut-être 75 pour cent de son chiffre d'affaires.

Autorisé comme envoi de la deuxième classe, Ministère des Postes. Ottawa.

LE PROGRES DU GOLFE

47e ANNEE (1904) No 4 — RIMOUSKI, VENDREDI, 12 MAI 1950 — PAGE TROIS

LA PLUS GRANDE CATASTROPHE DE L'HISTOIRE DU BAS ST-LAURENT

Ainsi que l'ont dit tous les quotidiens, la ville de Rimouski vient d'être le théâtre de la plus grande calamité de l'histoire du Bas St-Laurent. Aucune perte de vie heureusement, et c'est bien cela qui est la première et principale consolation de notre population dans son malheur. Mais le désastre matériel est complet. Outre la destruction de plusieurs édifices considérables et de centaines de maisons, dont les propriétaires ou occupants sont maintenant dans le dénûment et doivent compter pour leur logement et leur subsistance sur la charité privée et l'assistance des pouvoirs publics, il y a l'immense et hallucinante détresse d'une forte partie de la population qui se voit privée de son gagne-pain par la destruction du principal établissement industriel qui le lui assurait durant 6 ou 7 mois par année et qui, après une période de fermeture plus prolongée que d'habitude, devait enfin recommencer ses opérations de 1950 le lendemain même de son propre anéantissement.

sumer le couvent des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, l'hôpital St-Joseph, l'hospice et l'orphelinat des RR. SS. de la Charité, le vieux séminaire, dont la construction remonte à 1889, et finalement la prison et le palais de justice où le feu devait s'arrêter sur la fin de la journée de dimanche.

La partie ouest de la ville de Rimouski est traversée, du nord au sud, par la rivière Rimouski. Du côté ouest de la rivière se trouvent la scierie de la compagnie Price Brothers (la plus importante de la région), la manufacture de boîtes de la même compagnie et les immenses cours à bois, où quinze millions de pieds de bois de sciage étaient empilés.

Après avoir rasé une partie de la cour à bois, le feu s'attaqua à la scierie et ensuite à la manufacture de boîtes, à l'immeuble des bureaux et au magasin général Helleur situé à proximité. En même temps, de l'autre côté de la rivière le quart de la ville était en flammes.

pice, brûla le couvent des RR. SS. de la Ste-Famille, la meunerie et la boulangerie du séminaire et finalement s'attaqua à la vieille partie du séminaire qui fut aussi détruite. Entre l'hôpital et le séminaire se trouvaient l'école de marine, l'école technique et l'école de commerce. Seule l'école de marine fut lourdement affectée par l'incendie, les deux autres ne subissant que des dégâts à la toiture et aux ouvertures. Tous les élèves du séminaire et de ces trois écoles, au nombre de mille, retournèrent dimanche dans leurs familles et pour la plupart, l'année scolaire est terminée. Les uns partirent par les premiers trains du matin, les autres attendirent leurs parents qui vinrent les chercher dans la journée. Tous avaient passé la nuit dehors, les uns aidant au transport des malades et des orphelins, les autres exerçant une surveillance constante, pour demander du secours chaque fois que des tisons allaient allumer le feu à une de leurs trois écoles ou au séminaire.

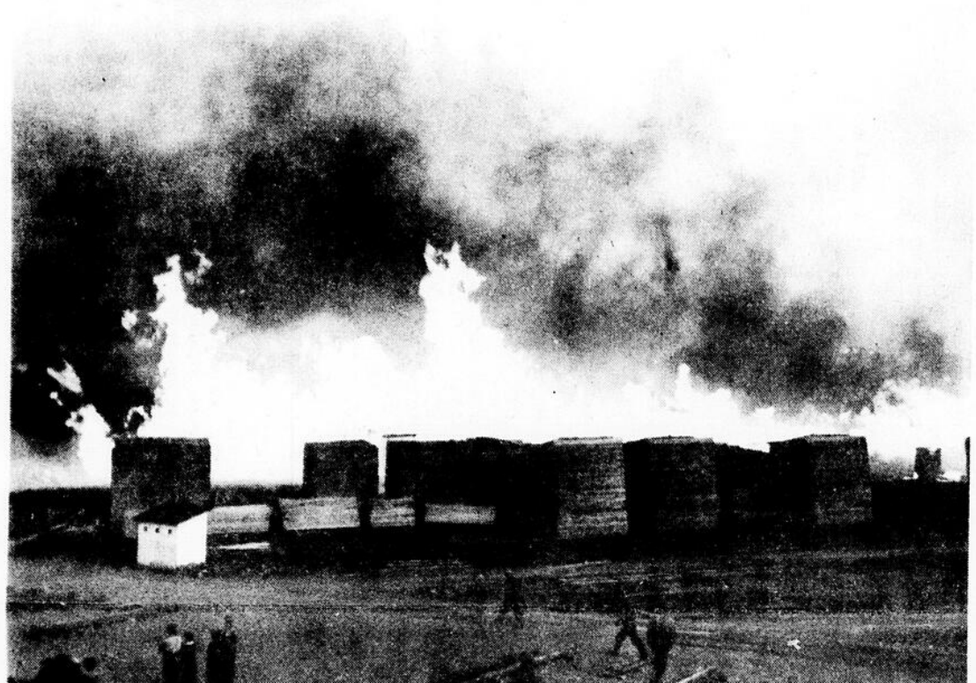

dait pas de la même façon. Au cours de la nuit de samedi à dimanche, comme le feu progressait en direction de la geôle, il prit les dispositions nécessaires et à trois heures du matin il ordonna l'évacuation. Au nombre de 36, les détenus furent placés sur des camions et conduits sous bonne garde à l'arsenal, en attendant d'autres instructions du procureur général. Une des salles de l'arsenal fut transformée en cuisine et les prisonniers partagèrent une salle commune.

Les pompiers de la ville, sous la direction du chef M. Lévesque, travaillèrent sans relâche toute la nuit. Ils eurent l'aide de nombreux citoyens. Afin de permettre au chef de se reposer, la ville de Baie-Comeau dépêcha par avion son chef de police et pompiers, M. Jean-Marie Brunet, qui dirigea la brigade à Rimouski. A minuit, de fortes équipes d'hommes étaient encore à l'oeuvre, l'hôpital, le séminaire, la prison et nombre d'autres foyers d'incendies laissant échapper, sous la poussée du vent, des milliers d'étincelles.

Des rumeurs de toutes sortes se répandirent depuis le début de l'incendie d'après lesquelles des garçonnets se seraient noyés en voulant traverser la rivière, d'autres étaient tombés du pont en feu et des enfants auraient été blessés mortellement par des automobiles. Il ne s'agissait, en réalité, que de rumeurs, puisqu'aucun accident mortel du genre n'a pu être confirmé. Les autorités religieuses, le coroner et le chef de police n'ont eu aucune nouvelle officielle que des pertes de vies, attribuables à l'incendie aient été relevées.

On a constaté surtout avec grande satisfaction que personne n'avait été blessé gravement. On a rapporté, par ailleurs, plusieurs accidents mineurs d'automobiles, mais il ne pouvait en être autrement, tellement la circulation des véhicules était dense. L'ex-maire de la ville, M. Elzéar Côté, a passé la nuit dans une auto munie de hauts parleurs puissants, pour diriger le travail des pompiers volontaires, exhorter ceux qui le pouvaient à leur prêter main-forte et calmer les foules.

Des journalistes, des photographes et des preneurs de vues arrivèrent dimanche sur les lieux de la conflagration, les uns venus par avion, d'autres par automobiles. Ces derniers, ne pouvant pénétrer en ville par suite de l'incendie du pavé du pont, traversèrent à pied sur le pont du C.N.R.

La Croix-Rouge canadienne ouvrit

Le feu a pris naissance dans la cour à bois de la compagnie Price vers 18 heures, le 6 mai, après qu'un fil électrique eût tombé et causé un court-circuit.

En moins de 24 heures, le feu a rasé plus de 350 maisons de la ville de Rimouski et jeté sur le pavé des centaines de familles, causant des dommages qui se chiffreront à une vingtaine de millions de dollars. La population terrifiée a assisté à la plus tragique et à la plus sinistre conflagration de son histoire. Le feu, poussé par un vent d'ouest des plus violents, alluma des incendies à plusieurs endroits en même temps, rendant la lutte presque impossible. Durant quelques heures, ce fut un sauve-qui-peut d'au moins le quart de la population de la ville, laquelle s'élève à environ 12.000 âmes.

Le feu prit naissance vers 6 heures samedi soir, dans la cour à bois de la compagnie Price Brothers. Il aurait été allumé par des fils électriques qui se rompirent par la violence du vent. Quelques minutes plus tard la brigade des incendies de la ville, sous le commandement du chef M. Lévesque, et les pompes à incendies de la compagnie Price furent dirigées vers l'endroit stratégique, mais le vent était le grand maître. Emportées par la bourrasque, les étincelles et escarbilles volèrent en tous sens, allumant plusieurs foyers d'incendie.

Environ une heure après le début, le feu sautait la rivière Rimouski d'une largeur de quelque 500 pieds pour semer des incendies sur les toits. Ce fut le commencement de l'affolement. La première maison qui prit feu fut celle de M. Adélard Dextraze, rue Ste-Marie. Puis, le manoir seigneurial, à l'angle des rues St-Germain et Tessier, occupé par le notaire Charles D'Anjou et sa famille. Dès lors, les unes après les autres, les maisons flambaient. L'incendie pénétra au centre de la ville pour y conse aile pour abriter l'école des gardes-malades.

Deux cents malades évacués

Plus de deux cents malades se trouvaient alités à l'hôpital St-Joseph des soeurs de la Charité, quand on dut se résigner à évacuer les lieux. Toutes les ambulances disponibles, des camions et des voitures de promenade furent utilisés pour le transport de ces malades. Les uns furent transportés à la maison-mère des SS. du St-Rosaire, d'autres au monastère des Ursulines, tandis que l'école moyenne d'agriculture était convertie en hôpital pour recevoir les malades les plus gravement atteints. Les uns étaient des opérés du matin, d'autres souffraient de graves maladies ou de graves blessures, mais la situation était urgente : l'hôpital devait être vidé complètement. Moins d'une heure plus tard, le feu détruisait en grande partie cette institution de plus d'un million de dollars, où on avait commencé la construction d'une immense aile pour abriter l'école des gardes-malades.

Vieillards et orphelins

En même temps qu'on évacuait l'hôpital, l'ordre fut donné de vider l'hospice des soeurs de la Charité, vaste construction de briques logeant près de cent orphelins et au delà de cent cinquante vieillards. Les orphelins et orphelines allèrent se réfugier dans la cathédrale, tandis que les pensionnaires de l'hospice étaient conduits dans diverses communautés de la ville ou chez des parents ou amis. Les religieuses de l'institution ainsi que les religieuses de l'hôpital, au nombre de 75, suivirent leurs pensionnaires. Cette évacuation s'effectua entre dix et onze heures, samedi soir.

1,000 étudiants sur le pavé

Le feu ne devait pas s'arrêter là. Il continua sa marche, détruisit l'hospice des soeurs de la Charité, l'école d'agriculture, l'école des gardes-malades, l'école des garçons, l'école des filles, l'école Ste-Marie, l'école Ste-Famille, l'école St-Germain, l'école St-Pie X, l'école St-Jean-Baptiste, l'école St-Yves, l'école St-Louis, l'école St-Joseph, l'école St-Pierre, l'école St-Paul, l'école St-Jean-Eudes

UN BEAU RABAIS EN GRAND!

Prix régulier $16.95

PRIX D'AUBAINE

$12.29 Le gallon

QUALITE VRAIMENT SUPERIEURE

REGAL AQUAVELVET

Email latex au fini velouté

★COUVRE PARFAITEMENT — Une seule couche suffit à couvrir la plupart des surfaces.
★S'EMPLOIE FACILEMENT — Elle s'étend en un fini lisse, égal et velouté.
★SÈCHE RAPIDEMENT — Elle change l'aspect d'une pièce en deux heures et même moins.
★DONNE UN FINI ÉCLATANT — Elle s'entretient facilement et conserve sa fraicheur longtemps.

EMAIL
FINI SATIN INTERIEUR
SPECIAL
$9.95 le gallon

LATEX
MAT INTERIEUR
SPECIAL
$7.10 Le gallon

EMAIL
HAUT LUSTRE
Intérieur et extérieur
SPECIAL
$9.95 Le gallon

Aussi en magasin
PEINTURE VARATHANE
Pinceaux, rouleaux, etc.

Nouveau à notre magasin Grande Place

•Ligne complète de tapisserie

SUN WORTHY PAPIERS PEINTS QUI SE POSENT BIEN

Des centaines de motifs 1975 Prix très abordables

SYSTEME "SPINDLE-FLEX" POUR ETAGERES DIVISEURS ETC.

Finition de foyer en brique

"FAITES-LE VOUS MEME" en 3 opérations faciles

NOUVEAU

NOTRE MAGASIN
Situé au
183 RUE FISET
SERA OUVERT
LE JEUDI ET VENDREDI SOIR
ET SAMEDI
9HRES A 12HRES

VENEZ RESERVEZ VOTRE FOYER FRANKLIN

VOTRE CENTRE DU FOYER

Gérald Leblond LTEE

2 MAGASINS A VOTRE SERVICE
•183 FISET
•GRANDE PLACE

Les SER veulent obtenir une entente auxiliaire

Les présidents des cinq Sociétés d'exploitation des ressources de la région ont rencontré, en fin de semaine, le sous-ministre de l'Expansion économique régionale, M. Robert C. Montreuil, dans le but de discuter de la possibilité d'une entente auxiliaire. Une telle entente serait nécessaire pour assurer une certaine permanence de l'aménagement forestier tout en fournissant aux Sociétés les fonds dont elles ont besoin pour démarrer.

Selon les Sociétés, les fonds actuellement disponibles sont insuffisants pour assurer la rentabilité des travaux d'aménagement forestier. Elles espèrent signer avec le ministère de l'Expansion économique régionale une entente auxiliaire qui pourrait garantir à long terme des fonds suffisants pour effectuer tous les travaux nécessaires à cet aménagement forestier.

Cet aménagement ne sera possible que si une équipe technique assez nombreuse peut être disponible. Actuellement, c'est le Fonds de recherche de l'université Laval qui assure la dimension technique des travaux d'aménagement qui sont exécutés dans la région.

Au cours de cette première rencontre, le sous-ministre s'est montré sympathique à l'idée de signer une telle entente. Par ailleurs, M. François Pagé, du bureau régional du MEER, a fait ressortir l'idée que certains programmes existants pourraient être applicables aux Sociétés d'exploitation des ressources.

Après cette première rencontre qu'avait favorisée l'Opération-Dignité-1, il n'y a eu aucun engagement de part et d'autre. Mais des rencontres subséquentes sont prévues entre les représentants des Sociétés et ceux du ministère.

N.P.

Conférence sur la méditation transcendantale

Une conférence publique sera donnée aujourd'hui au CEGEP de Rimouski, au local C-362, sur la méditation transcendantale, par Mlle Gabrielle Benoit.

On sait que la méditation transcendantale, telle qu'enseignée par Maharishi Mahesh Yogi, n'est ni une religion, ni un culte, ni un ensemble de croyance, ni un style de vie particulier. Ce n'est pas un système de gymnastique intellectuelle. C'est une technique.

C'est une technique basée sur la théorie affirmant qu'à des niveaux plus raffinés de la matière, plus d'énergie et de pouvoir sont disponibles (comparez le pouvoir atomique à la roue hydraulique), de la même façon, à différents niveaux de la pensée se trouvent disponibles plus de pouvoir et d'énergie, plus de créativité et de bonheur et plus de connaissances. Quiconque commence cette pratique bénéficiera de ces avantages. La méditation transcendantale est ouverte aux expertises scientifiques, et de ce fait, beaucoup de recherches ont été effectuées dans ce domaine.

La différence entre cette technique et les autres systèmes de yoga, c'est que la méditation transcendantale se pratique sans effort, sans concentration et contemplation. Cette technique est simple et naturelle.

Cette simplicité a été un grand avantage pour les chercheurs scientifiques examinant les changements physiologiques se produisant durant la méditation transcendantale. Auparavant, les études et les mesures scientifiques effectuées sur les types contrastants de méditation, de concentration interféraient toujours avec la méditation elle-même. Les résultats étaient souvent ambigus et, à la suite d'expériences sérieuses sur des méditateurs, le Dr Keith Wallace, de l'université Harward, put distinguer physiologiquement la méditation transcendantale et les autres états normaux de conscience, soit l'éveil, le rêve et le sommeil.

Durant la méditation, le sujet fait l'expérience d'un repos profond. Tout le métabolisme ralentit, la respiration devient plus légère et plus lente, la consommation d'oxygène diminue, le débit cardiaque diminue et le taux cardiaque se réguit, la résistance de la peau (indice du degré de repos) augmente jusqu'à 500 pour cent (pendant le sommeil, elle n'atteint que 50% d'augmentation et, physiologiquement, le corps gagne plus de repos que durant une nuit complète de sommeil.)

Il est donc évident que la simple relaxation, le conditionnement psychologique ou l'imagination ne pourraient pas produire ces changements profonds qui accompagnent constamment la méditation transcendantale. C'est de ce sujet que traitera la conférencière Mlle Gaétane Benoit, au C-362 du Cégep de Rimouski, ce soir même, à 20 heures.

L.P.

L'homme de goût

Toute l'élégance se retrouve dans ce complet trois pièces, en léger Worsted pure laine, vous pouvez l'obtenir dans les tons: de bleu, beige, gris et vert.
Vous trouverez chez Claude Boutin le service de location de tenue de gala et accessoires pour tous les goûts.

COMPLETS grandeur 36 à 54

Claude Boutin

PIÈCES DE TISSUS DE QUALITÉ POUR HABITS DE TOUS STYLES
60 EST ST-GERMAIN
RIMOUSKI, QUÉBEC

La 6e rencontre régionale de l'A.I.F. à Matane

Quelque 200 femmes ont participé, samedi, au Cégep de Matane, à la sixième rencontre régionale du Bas-St-Laurent-Gaspésie-Côte-Nird, organisée au Québec dans le cadre de l'Année internationale de la femme, en prévision du ralliement québécois féminin à l'université Laval de Québec les 30, 31 et 1er juin.

De 15 à 20 délégués parmi les participants au colloque de Matane, seront les porte-paroles de leurs consoeurs de l'Est du Québec lors de ce Carrefour provincial à l'U.L. pour véhiculer les idées émises samedi et travailler les quelque 200 autres Québécoises des neufs autres régions administratives. Où leur statut sera supérieur à celles des observatrices au Carrefour, événement qui se répétera dans plusieurs provinces canadiennes grâce à une subvention fédérale. Les déléguées de l'Est du Québec seront désignées par le comité organisateur régional, formé de dix personnes, en collaboration avec la coordonnatrice nationale, Mme Gabrielle Hotte, du Secrétariat d'Etat à Ottawa, division du Statut de la femme, et Mme Hortense Roy, de la capitale canadienne, responsable des dix rencontres régionales québécoises. Toutes deux étaient à Matane, samedi, ainsi, que Mme Juliette Demers, de Rimouski, directrice régionale du Conseil du statut de la femme au Québec. Ce comité se penchera prochainement sur les recommandations des huits ateliers pour en faire une juste évaluation.

Cette rencontre régionale de l'A.I.F. à Matane était réservée aux déléguées de groupements seulement ou invitées par le comité organisateur régional, formé de trois responsables au niveau des comtés: Mme Madeleine Emond, de Petite Matane, coordonnatrice générale affectée aux comtés de Matane, Matapédia, Bonaventure, Gaspé et les Iles-de-la-Madeleine (les Madelinots n'ayant pu quitter leurs iles à cause de la brume); Mme Monique Vézina-Parent, de Rimouski, au plan des comtés de Kamouraska, Témiscouata, Rivière-du-Loup, et Rimouski; Mme Justine Miller, de Hauterive, pour toute la Côte-Nord. La représentativité rurale et urbaine était bien équilibrée.

Trois ateliers de travail furent particulièrement populaires. Il fallut même les multiplier, tels les ateliers sur la conscience politique, sur la femme et le retour au travail et sur la survie de la famille. Un peu plus du tiers des délégués optèrent pour les cinq autres ateliers portant sur les droits de la femme dans la société, le matériel publicitaire, la femme, la femme et la santé et le rôle de la prévention, les filles dans le milieu étudiant et les familles monoparentales.

quarante-huit heures avant les délibérations, celles-ci furent ouvertes à toutes les femmes de l'Est, mais peu se prévalurent de ce privilège; la fin de semaine semblait déjà planifiée.

A.G.

Le congrès des polyvalentes du Québec

Une expérience à répéter

Au cours de la fin de semaine dernière, a eu lieu le premier congrès des polyvalentes, regroupant environ 112 participants de 35 régions différentes.

C'est la première fois qu'une telle expérience est tentée. L'idée est venue du conseil étudiant de la polyvalente de Rimouski qui, depuis environ deux mois, travaille d'arrache pied pour arriver à un résultat encourageant. Mais les organisateurs ont éprouvé un problème de temps; ce qui n'empêcha pas cependant que tout le programme fut prêt à temps.

Il est à se demander le pourquoi d'un tel congrès. Face à différents problèmes que rencontrent la plupart des polyvalentes (il y en a 130 au Québec), on s'est dit que si dans le domaine, il s'exerçait un certain regroupement de tous les représentants, qu'en général l'on arriverait sûrement à des résultats.

Mais, au départ, le congrès tente d'autres buts. A court et à long termes, il servirait à: établir un réseau de correspondance assidue et sérieuse entre les polyvalentes (un journal, par exemple, avec un condensé des informations de toutes les polyvalentes); discuter de l'orientation du conseil étudiant (actions sociales ou organisations d'activités); trouver un moyen pour éviter la manipulation extérieure dans les polyvalentes.

Suite à ces points bien précis, des plénières et également des ateliers ont eu lieu, regroupant des personnes de toutes les régions s'étendant de Gaspé à Ottawa. Ces ateliers et d'autres activités ont donné lieu à de nombreuses questions que les étudiants se posent face à certaines choses.

Ce qui ressort le plus de ces discussions, c'est que les participants en sont arrivés à plusieurs constatations. On est d'avis par exemple que les conseils étudiants agissent trop dans le sens des activités culturelles; ces mêmes activités sont pratiquement inefficaces dans le sens des conflits à l'intérieur de l'école. Bien souvent, on est porté à oublier les problèmes véritables de l'étudiant.

Le congrès, de par ses structures, se donnait pour autre objectif d'essayer de toucher à tous les besoins selon les régions. Enfin, ce grand rassemblement étudiant ne pourra qu'être bénéfique à la masse étudiante qui reste en-dehors de tout cela.

Le congrès s'est sûrement avéré un franc succès au niveau de son organisation, de son déroulement. Ce sera probablement un rendez-vous annuel qui sera fixé d'un congrès à l'autre.

Ce premier congrès est un précédans qui a permis d'éclaircir bien des points. La relève sera sans aucun doute très intéressée à assumer un rôle pratiquement indentique à celui du conseil étudiant de la polyvalente Paul-Hubert.

Marie Claire Ouellet

Combien de temps prenez-vous pour marcher le mille?

CONFÉDÉRATION DES OPTICIENS D'ORDONNANCES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

CENTRE MEDICAL ROULEAU
161 RUE ROULEAU
SUITE 107, RIMOUSKI,
723-4514
723-4519

Trudel & Seguin

OPTICIENS D'ORDONNANCES

LUNETTES ET VERRES DE CONTACT

chez

boiteau luminaire

on a

la solution

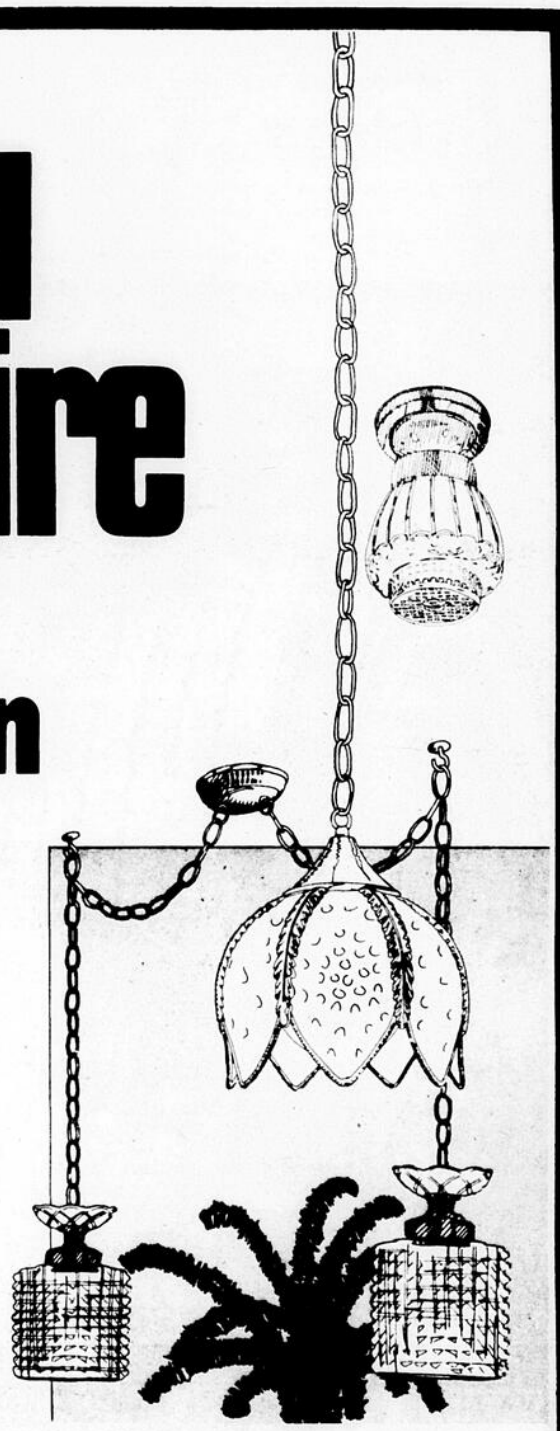

une simple visite
à notre salle
de montre
et nos experts
vous conseilleront
adéquatement
selon
votre décor
vos goûts
et votre budget!

COMMANDES POSTALES ACCEPTEES

boiteau luminaire/un choix éblouissant

Au 407 Ouest boul. St-Germain, Rimouski

VASTE STATIONNEMENT

Ouvert de 9.00 A.M. à 5.30 P.M. du lundi au mercredi, de 9.00 A.M. à 9.00 P.M. le jeudi et le vendredi et de 9.00 A.M. à 5.00 P.M. le samedi.

Aux membres des Caisses Pop

Accès à toutes les caisses de la province

La mise en service, à compter du 1er mai, du réseau inter-Caisses permettra aux Caisses populaires d'offrir à leurs membres un service entièrement renouvelé à la grandeur de la province. Les Caisses deviendront dorénavant l'une des institutions bancaires les plus modernes du monde.

En 1970, les Caisses populaires du Québec se dotaient du système intégré des Caisses (SIC). Ce système inaugurait l'ère du traitement électronique des données pour les coopératives bancaires. Actuellement, plus de 350 caisses de la province sont intégrées dans le réseau d'informatique. Mais le SIC marquait une première étape dans les innovations techniques des Caisses et le 1er mai peut être considéré comme un deuxième pas dans cette voie.

M. Gaétan Lavoie, de l'Union régionale des Caisses populaires, a décrit les grandes lignes des nouveaux services offerts par les Caisses pop.

[Photo P.E. Norman Plourde]

Grâce à l'infrastructure déjà en place, les Caisses populaires pourront dans l'avenir avoir accès à l'ensemble des dossiers accumulés par l'ordinateur central. C'est-à-dire que chaque caisse équipée électroniquement peut devenir un centre de service accessible à tous les membres des Caisses populaires de la province.

Le système inter-Caisses permettra à un membre de faire effectuer dans toutes les Caisses de la province des opérations comme le dépôt, un retrait et la mise à jour de son livret. Il n'aura pas, comme c'était le cas, à se rendre nécessairement à la Caisse dont il est membre.

Les différentes Caisses n'en perdent pas pour autant leur autonomie. Elles ne deviennent pas des succursales, mais l'information permet à chacun des établissements d'entrer en contact avec la banque centrale des données.

Selon M. Gaétan Lavoie de l'Union générale des Caisses populaires, le système inter-Caisses permet d'entrevoir de nombreuses possibilités pour l'avenir. Ainsi, on pense à la mise en service de guichets automatiques ouverts 24 heures par jour et 7 jours par semaine. Ces guichets permettront aux membres d'effectuer eux-mêmes certaines opérations comme les dépôts ou retraits.

On peut prévoir aussi l'apparition d'un service automatique de dépôt du salaire du membre ou des chèques provenant de l'allocation familiale, de la pension de vieillesse, de l'assurance-chômage, etc... Les Caisses pourront offrir aussi un service automatique de paiement des comptes d'électricité, de téléphone ou de toute autre facture répétitive.

Si ces projets ne sont pas mis en service au cours des prochains mois, il n'en demeure pas moins que les Caisses populaires pourront offrir à leurs membres un service amélioré et cela, dès le 1er mai. On peut espérer que les heures d'ouverture seront plus nombreuses, et qu'à cause de la multiplication des points de services, ceux-ci deviendront de plus en plus près des membres.

Dans une première étape, les Caisses actuellement affiliées au SIC offriront ce service inter-Caisses, mais on peut s'attendre à ce que, dans quelques années, toutes les Caisses de province soient en mesure d'offrir à leurs membres les possibilités du traitement électronique des données.

Dans la région couverte par l'Union régionale, 18 caisses populaires seront affiliées au système inter-Caisses. C'est donc dire que la plupart des membres du Bas-St-Laurent auront accès au système inter-Caisses.

N.P.

Québecair perd l'un de ses prestigieux pilotes

La mort du capitaine Paul Lapointe, natif de Saint-Eleuthère de Kamouraska, survenu dimanche midi à Montréal, est une lourde perte pour sa famille et pour le monde de l'aviation dont il était l'un des plus prestigieux pilotes.

M. Lapointe, qui était âgé de 53 ans, a résidé à Rimouski durant vingt ans (1946-66) ayant été l'instigateur et l'un des premiers pilotes de Rimouski Airlines, ancêtre de Québecair. Atteint d'une rare maladie (celle qui emporta le président Georges Pompidou), il resta sur la brèche jusqu'à la mi-avril, après un dernier voyage à Acapulco.

En 1953, il découvrait avec un compagnon, Bill Awater, des dépôts de fer et de titane à 130 milles au nord-est de Sept-Iles, dépôts officiellement reconnus comme les plus considérables au monde.

M. Lapointe, qui laisse de nombreux amis à Rimouski et dans la région, pilota tous les types d'avions aussi bien à Québecair que pendant sa carrière militaire, dans l'escadrille Les Alouettes qui le mena d'Angleterre en Afrique, avec la 8e armée, en Lybie, en Tunisie, à Malte, à Rome, avant de devenir instructeur en Egypte. En décembre 1944, il retournait en Angleterre pour se joindre à une escadrille de chasse pour aller guerroyer en Hollande et en Allemagne jusqu'à la fin des hostilités, participant à 211 envolées de combat. En 1973, il était nommé Monsieur Québecair. Il était reconnu comme l'un des meilleurs pilotes commerciaux.

Le défunt laisse outre son épouse (Anne-Marie Duret), deux filles, Lise et Hélène et trois fils.

Nos sincères condoléances à Mme Lapointe et à la famille en deuil.

A.G.

Les prix montent partout! Oui, c'est vrai, mais pas pour nous!

A l'inflation B.F. Goodrich dit non!

Chers clients,
Regardez bien la grandeur des pneus qui ferait votre affaire et prenez-en bien note. Ensuite lorsque vous passerez près de chez SOUCY AUTO, venez voir à l'entrepôt GOODRICH pour voir si réellement ce n'est pas de la fausse publicité.
Faites vite car notre quota de 500 pneus à ces prix là ça ne durera pas tout le printemps.
O.K.- je vous attends. Phil.

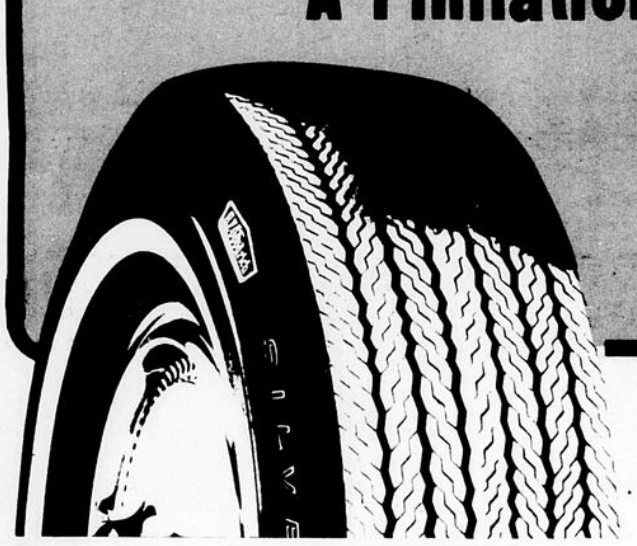

B.F.Goodrich

Pneus à entoilage en biais
ceinturés
B.F. Goodrich
les spécialistes du pneu

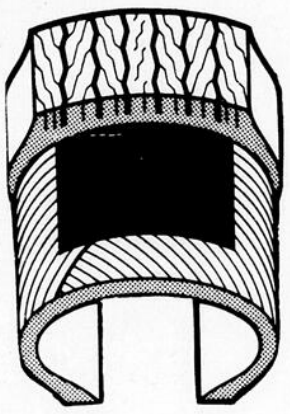

Silvertown
Belted OE

Notre pneu de voiture neuve - fourni en équipement d'origine sur la plupart des marques de voitures domestiques. Carcasse en polyester pour un roulement souple ceintures en fibre de verre pour plus de force et de stabilité.
Millage additionnel: service dur. Facteur de charge B (H78-15 et L78-15 aussi disponible. Facteur de charge D). Séries 78.
Cote de millage: 27,000 -

Dimension	Flanc noir		Flanc blanc	
A78-13	~~37.90~~	23.00	~~40.90~~	24.95
D78-13	~~37.90~~	23.75	~~40.90~~	25.25
B78-14			~~40.90~~	25.50
C78-14			~~40.90~~	25.50
E78-14	~~39.90~~	24.45	~~42.90~~	25.95
F78-14	~~40.90~~	24.45	~~43.90~~	25.95
G78-14	~~45.90~~	26.00	~~48.90~~	27.95
H78-14			~~52.90~~	29.25
F78-15	~~40.90~~	24.50	~~43.90~~	26.25
G78-15	~~45.90~~	27.70	~~48.90~~	29.25
H78-15	~~49.90~~	29.00	~~52.90~~	30.75
J78-14/15		33.25	~~61.90~~	34.95
L78-15	~~62.90~~	30.95	~~65.90~~	32.45

Nous avons une toute nouvelle machine pour le balancement de vos pneus
C'est une merveille à voir travailler:
électroniquement s.v.p. statique et dynamique

BUICK
PONTIAC
G.M.C.
Soucy
AUTOMOBILES INC
115 St-Germain O. Rimouski 724-4401

OD-1 se désigne un nouveau président

Le conseil d'administration de l'Opération-Dignité-1 s'est désigné, lors de l'assemblée générale annuelle, un nouveau président, M. Pierre Dufort, de Les Boules. Pour sa part, le président sortant, l'abbé Charles Banville, a été nommé à la vice-présidence.

Le nouveau président entend, au cours de son mandat, porter une attention particulière à la restructuration de l'Opération-Dignité. Sans cesser d'être un mouvement de revendication, il faut, selon M. Dufort, retourner à la base et revitaliser les Comités de citoyens qui sont les cellules constituantes de l'Opération.

La première préoccupation de M. Dufort demeure les revenus qui sont loin d'être suffisants selon lui. Il estime que des animateurs devraient être installés dans le territoire afin de fournir à la fois un service de dépannage juridique et un service d'animation.

Par ailleurs, le nouveau président à l'intention de chercher un moyen unique de communication régionale. Des démarches ont été entreprises à l'heure actuelle. De même M. Dufort souhaite établir avec les média d'information des relations plus nombreuses et plus suivies.

En somme, le président de l'OD-1 veut mettre un accent particulier sur l'information des membres qui doivent disposer de plus en plus de moyens pour faire face eux-mêmes aux problèmes qu'ils rencontrent.

Selon M. Dufort, il faudra que l'OD-1 cesse à l'avenir d'être perçue exclusivement à travers son président. Ce dernier ne doit plus être le représentant unique de la population, pas plus qu'il ne doit faire tout le travail. Il lui faudra déléguer les pouvoirs et fonctionner de plus en plus à partir d'équipes de la base.

N.P.

M. Pierre Dufort, de Les Boules, a été élu président de l'Opération-Dignité 1. C'est le conseil d'administration de l'OD qui l'a désigné pour remplir cette tâche.
[Photo P.E. Norman Plourde]

Une formule nouvelle d'assemblée générale

L'assemblée générale annuelle de l'Opération-Dignité-1 s'est déroulée selon un schéma assez peu coutumier. Il y a eu, bien sûr, le dépôt du rapport d'activités et de celui du trésorier, mais les organisateurs avaient préparé une formule originale d'ateliers. De plus, la troupe des Gens d'en bas avaient été invités à venir présenter sa dernière création.

Les membres d'OD-1 avaient manifesté le désir de voir réduire au minimum le temps alloué aux discours et aux échanges traditionnels. Les organisateurs ont voulu se plier à ce désir tout en permettant aux participants d'échanger et de prendre conscience de certaines réalités propres aux OD et à leur région.

Dans des ateliers, les participants ont été invités à jouer ensemble le théâtre de la réalité quotidienne. Dans chaque groupe une dizaine de personnes ont été désignées pour jouer le rôle de membres d'OD-1 qui doivent préparer, discuter et présenter un projet. Le même nombre de personnes devaient constituer le gouvernement, alors que les autres sont devenues des journalistes pour le temps que durait l'atelier.

Selon les organisatuers, cette mise en scène, à laquelle ont participé les membres de l'OD, avait pour but de leur faire prendre conscience de certains rouages qui existent dans les relations avec l'Etat. Les projets ont dû être débattus parmi les membres eux-mêmes et finalement devant les fonctionnaires du gouvernement.

Ces mêmes rouages ont été schématisés dans "les Marchands de ballounes" de la troupe des Gens d'en bas. Ils ont tenté de faire ressortir la coalition entre l'Eglise et l'Etat en remontant du début du XXe siècle à nos jours. Traçant les grandes lignes de la colonisation dans la région, la troupe a cherché à démontrer que cette colonisation avait été rendu possible par la complicité de l'Eglise, de l'Etat et du capital, et par le travail harassant qu'avaient fourni les colons.

Selon les commentaires qu'ont faits plusieurs spectateurs, la documentation dont se sont servis les comédiens et les créateurs de la pièce est très sérieuse et plusieurs ont affirmé que le portrait était on ne peut plus exact.

Par ailleurs, le président sortant, l'abbé Charles Banville, a fait ressortir du rapport des activités de l'année deux points qui lui apparaissent importants. D'abord, la mise sur pied des Sociétés d'exploitation des ressources semble le bilan le plus positif de l'année. Par contre, le manque de moyens financiers d'OD-1 ne lui permet pas de réaliser tout ce que ses membres voudraient faire.

Dans le rapport du trésorier, on a pu lire que l'Opération disposait, l'an dernier, de moins de $10,000 pour fonctionner. L'abbé Banville soulignait dans son commentaire qu'il n'y avait que des bénévoles qui étaient engagés dans le travail de l'OD.

N.P.

A Causapscal

Une journée sylvicole

La Société d'exploitation des ressources de la Vallée et la Chambre de commerce de Causapscal organisent pour le 4 mai une journée sylvicole. Au cours de cette journée, à laquelle toute la population est invitée, on tentera de définir la situation de la foresterie dans la région.

Cette journée qui a lieu dimanche prochain à l'école polyvalente de Causapscal, doit débuter à 9 hrs (le matin) pour se terminer vers les 17 hrs.

Le sous-ministre des Terres et Forêts du Québec, M. Michel Duchesneau, sera présent à titre de délégué du ministre. Il doit prononcer une allocution sur la politique forestière québécoise. De même, M. Marius Migneault, du Fonds de recherche de l'université Laval, traitera de l'expérience sylvicole du FRUL dans la région. Pour sa part, le président de la Société d'exploitation des ressources de la Vallée dressera un portrait de sa société et il dégagera les perspectives d'avenir.

A la suite de ces exposés, les participants se réuniront en atelier puis en plénière afin d'étudier les problèmes de la foresterie et éventuellement suggérer les solutions qui s'imposent.

Le coût d'inscription est de $5. et un communiqué de la SER de la Vallée signale que toute la population est invitée. La journée doit se terminer par un cocktail.

N.P.

Le cable, c'est vrai!

VOIR PAGE B-11

CABLODISTRIBUTION DE L'EST INC.

A MONT-JOLI ET RIMOUSKI

C'EST UNE REALITE

FAITES VOTRE DEMANDE IMMEDIATEMENT

Informations: Rimouski 724-7230
Mont-Joli 775-7291

Bonnes affaires

Sears

LIVRAISON IMMEDIATE
Quantité limitée

Très grand congélateur familial

Modèle 22.5 pi. cu., pour jusqu'à 787 lb.

359.98

Faites les préparatifs à l'avance pour recevoir des amis. Vous serez en pleine forme quand ils arriveront. Votre congélateur permettra d'espacer vos courses au supermarché; vous serez plus libre.

Economisez du temps, ménagez vos forces. Vos plats favoris n'exigent pas plus d'effort de votre part si vous en preparez une quantité plus grande. Conservez-les pour en jouir quand l'occasion se présente

Profitez des avantages temporaires du marché: achetez en gros, des produits de saison, au moment où leurs prix sont plus bas. Gardez-les dans le congélateur pour les consommer en hiver.

Un congélateur COLDSPOT vous permettra de faire des économies de 4 manières:
- Achetez les denrées offertes à des prix spéciaux
- Achetez de la pâtisserie en quantité et faites la congeler pour la consommer plus tard.
- Gardez vos fruits et légumes dans le congélateur
- Faites congeler le gibier de votre chasse

Congélateur format familial. Serpentins de réfrigération au fond; isolé mousse rigide pour congélation efficace; parois minces: capacité plus grande. Intérieur acier enduit époxy. Fond forme cuvette, se nettoyant bien. Couvercle bien équilibré. Eclairage intérieur; voyant de panne. 2 paniers, 1 diviseur. 62 x 30½ x 36" haut. CA 60 cycles 115 V.

Garantie de 5 ans sur UNITE scellée et en plus 5 ans d'assurance sur les aliments jusqu'à concurrence de $200.000.

VOUS NE DITES QUE VOUS PAYEZ [illegible] VOTRE GARANTIE SATISFAISANTE OU REMBOURSEE

Votre Marchandise Moderne Satisfaite ou remboursée

Sears 140 St-Barnabé Rimouski

TELE-SHOPPING
Composez: 724-7111

Il faudrait plus de logements sociaux à l'OMHR

Les 318 logements sociaux qu'on retrouve place du Parc, à Sainte-Agnès-Sud, au sud du boulevard Arthur-Buies, à place Lasalle et près du Colisée, ont nécessité plus de $5 millions en investissements. Une centaine d'autres, dont 72 pour personnes âgées, rue de la Seigneuresse, et 28 pour familles nombreuses, a Sainte-Odile, mis en chantier dans deux semaines, nécessiteront $2.2 millions. Quant à l'objectif du BAEQ de 500 logements sociaux à Rimouski, il sera atteint l'an prochain si la Société d'habitation du Québec, désormais le maître d'oeuvre en construction, accepte la requête de la Ville, de date récente.

Ce qui permettrait d'agréer le tiers des 663 demandes émanant de 136 retraités, 175 assistés sociaux, 272 petits salariés, déclarait le président du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Rimouski, M. Fernand Grenon, lors de la 6e assemblée générale de cet organisme, le 23 avril, à l'hôtel de ville. Dans sa nouvelle politique, l'OMHR accorderait priorité aux familles dont le prix du logement dépasse la capacité de payer plutôt qu'aux familles occupant un logement insalubre ou surpeuplé. Il y a aussi des locataires actuels dont le statut économique amélioré permettra de se loger ailleurs pour laisser place à de plus économiquement faibles.

PRIORITES ET VOEUX

Devant la centaine de personnes, M. Grenon parla des priorités de travail en 1975 de l'OMHR: efforts sur la recherche, l'inventaire des logements, l'analyse de la qualité et effort pour répondre à la demande croissante de logements sociaux de personnes à faible capacité de payer. Et de l'orientation de son action pour l'adoption d'une politique de subvention de la S.H.Q. a l'entreprise privée pour la différence entre le coût du logement et le montant correspondant à la capacité de payer du locataire et l'adoption d'un code de logement par Rimouski, établissant des normes sévères d'habitabilité, pour contribuer à la restauration ou à la démolition des logements jugés insalubres, rentable aux plans financier et social.

Mais l'OMHR se bute à deux contraintes: la Société d'habitation du Québec souscrira-t-elle à la politique de subvention à l'entreprise privée? Quant au code de logement, aucune ville québécoise n'a pu encore passer à l'action dans les faits, la loi provinciale à cet égard étant encore incomplète. Et on n'est pas en régime socialiste. Par contre, des pressions seront exercées par l'OMHR pour faire connaître son point de vue.

PAS DE DEFICIT POUR LA VILLE

En 1974, $310,818.94 en revenus des 318 logements. Dépenses: $672,730.03. Donc, un excédent de dépenses de $361,911.09 absorbé par le fédéral, le provincial et le municipal. Par contre, comme nous l'écrivions le 29 janvier, après une entrevue avec le directeur général de l'OMHR, M. Jocelyn Desrosiers, Rimouski a encaissé en taxes diverses près de $130,000 montant supérieur au déficit qui était à sa charge.

Les prévisions budgétaires pour 1975 sont de $788,252.70 Et comme le disait le secrétaire-trésorier, M. Clayton Mallet, dans son rapport, elles se défendent bien. Augmentation de 3% au chapitre des dépenses d'administration, 15% aux dépenses d'exploitation attribuables à la hausse de 10% des coûts d'électricité conséquente au projet des 22 logements près du Colisée terminé en 1974. $47,000 pour repeindre les trois complexes HLM, une nécessité. Par contre, les taces foncières passeront de $144,913 à $194,671, augmentation de 33%.

Le dialogue qui s'est engagé entre le conseil d'administration et l'assemblée a permis un constat d'efficacité de l'OMHR qui administre sagement. Et d'éclairer le public sur certaines techniques administratives en vigueur dans l'intérêt général.

Andrée Gauthier

MEUBLES DESJARDINS INC.

se joint à Toshiba pour vous offrir

LA GARANTIE DE 30 MOIS

Seul le télécouleur Blackstripe peut se le permettre

Toshiba est fier de vous présenter la gárantie la plus étendue et la plus longue au Canada en matière de télécouleur. Dorénavant, vous obtenez avec l'achat de tout télécouleur BLACKSTRIPE une garantie complète de 30 mois sur pièces, lampe-écran et main-d'oeuvre à domicile. Personne ne peut égaler notre garantie parce que personne ne peut égaler la qualité de nos produits.

Nous vous invitons à venir les voir

MEUBLES DESJARDINS INC

1450 BOUL JACQUES-CARTIER, MONT-JOLI, 775-4683

MILLE MOTS

PAR MICHEL JEAN

VIVRE SANS VOIR

M. Pierre-Paul Richard est aveugle depuis 7 ans. Il a su, par sa volonté et sa détermination, surmonter son handicap.

Grâce à cette machine, on peut écrire en braille.

Des cours d'anglais en braille sont disponibles.

Bricoler, mais ne jamais voir son oeuvre.

Position conventionnelle du non-voyant qui fait du "pouce"

8 magasins pour mieux vous servir...

RIMOUSKI GASPE
SEPT-ILES QUEBEC

bellavance

RIVIERE-DU-LOUP
MONTMAGNY
HAUTERIVE BAIE-COMEAU

Autorisé comme envoi de la deuxième classe, Ministère des Postes. Ottawa.

LE PROGRES DU GOLFE

47e ANNEE (1904) No 4 — RIMOUSKI, VENDREDI, 12 MAI 1950 — PAGE TROIS

LA PLUS GRANDE CATASTROPHE DE L'HISTOIRE DU BAS ST-LAURENT

Ainsi que l'ont dit tous les quotidiens, la ville de Rimouski vient d'être le théâtre de la plus grande calamité de l'histoire du Bas St-Laurent. Aucune perte de vie heureusement, et c'est bien cela qui est la première et principale consolation de notre population dans son malheur. Mais le désastre matériel est complet. Outre la destruction de plusieurs édifices considérables et de centaines de maisons, dont les propriétaires ou occupants sont maintenant dans le dénûment et doivent compter pour leur logement et leur subsistance sur la charité privée et l'assistance des pouvoirs publics, il y a l'immense et hallucinante détresse d'une forte partie de la population qui se voit privée de son gagne-pain par la destruction du principal établissement industriel qui le lui assurait durant 6 ou 7 mois par année et qui, après une période de fermeture plus prolongée que d'habitude, devait enfin recommencer ses opérations de 1950 le lendemain même de son propre anéantissement.

sumer le couvent des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception, l'hôpital St-Joseph, l'hospice et l'orphelinat des RR. SS. de la Charité, le vieux séminaire, dont la construction remonte à 1889, et finalement la prison et le palais de justice où le feu devait s'arrêter sur la fin de la journée de dimanche.

La partie ouest de la ville de Rimouski est traversée, du nord au sud, par la rivière Rimouski. Du côté ouest de la rivière se trouvent la scierie de la compagnie Price Brothers (la plus importante de la région), la manufacture de boites de la même compagnie et les immenses cours à bois, où quinze millions de pieds de bois de sciage étaient empilés.

Après avoir rasé une partie de la cour à bois, le feu s'attaqua à la scierie et ensuite à la manufacture de boîtes, à l'immeuble des bureaux et au magasin général Helleur situé à proximité. En même temps, de l'autre côté de la rivière le quart de la ville était en flammes.

pice, brûla le couvent des RR. SS. de la Ste-Famille, la meunerie et la boulangerie du séminaire et finalement s'attaqua à la vieille partie du séminaire qui fut aussi détruite. Entre l'hôpital et le séminaire se trouvaient l'école de marine, l'école technique et l'école de commerce. Seule l'école de marine fut lourdement affectée par l'incendie, les deux autres ne subissant que des dégâts à la toiture et aux ouvertures. Tous les élèves du séminaire et de ces trois écoles, au nombre de mille, retournèrent dimanche dans leurs familles et pour la plupart, l'année scolaire est terminée. Les uns partirent par les premiers trains du matin, les autres attendirent leurs parents qui vinrent les chercher dans la journée. Tous avaient passé la nuit dehors, les uns aidant au transport des malades et des orphelins, les autres exerçant une surveillance constante, pour demander du secours chaque fois que des tisons allaient allumer le feu à une de leurs trois écoles ou au séminaire.

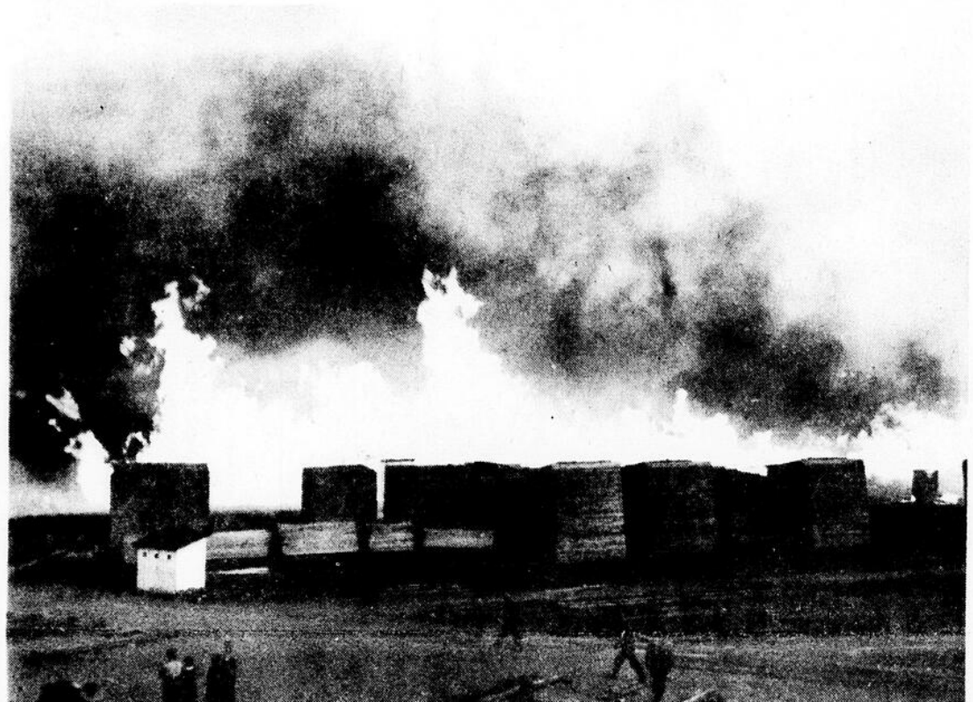

dait pas de la même façon. Au cours de la nuit de samedi à dimanche, comme le feu progressait en direction de la geôle, il prit les dispositions nécessaires et à trois heures du matin il ordonna l'évacuation. Au nombre de 36, les détenus furent placés sur des camions et conduits sous bonne garde à l'arsenal, en attendant d'autres instructions du procureur général. Une des salles de l'arsenal fut transformée en cuisine et les prisonniers partagèrent une salle commune.

Les pompiers de la ville, sous la direction du chef M. Lévesque, travaillèrent sans relâche toute la nuit. Ils eurent l'aide de nombreux citoyens. Afin de permettre au chef de se reposer, la ville de Baie-Comeau dépêcha par avion son chef de police et pompiers, M. Jean-Marie Brunet, qui dirigea la brigade à Rimouski. A minuit, de fortes équipes d'hommes étaient encore à l'oeuvre, l'hôpital, le séminaire, la prison et nombre d'autres foyers d'incendies laissant échapper, sous la poussée du vent, des milliers d'étincelles.

Des rumeurs de toutes sortes se répandirent depuis le début de l'incendie d'après lesquelles des garçonnets se seraient noyés en voulant traverser la rivière, d'autres étaient tombés du pont en feu et des enfants auraient été blessés mortellement par des automobiles. Il ne s'agissait, en réalité, que de rumeurs, puisqu'aucun accident mortel du genre n'a pu être confirmé. Les autorités religieuses, le coroner et le chef de police n'ont eu aucune nouvelle officielle que des pertes de vies, attribuables à l'incendie aient été relevées.

On a constaté surtout avec grande satisfaction que personne n'avait été blessé gravement. On a rapporté, par ailleurs, plusieurs accidents mineurs d'automobiles, mais il ne pouvait en être autrement, tellement la circulation des véhicules était dense. L'exmaire de la ville, M. Elzéar Côté, a passé la nuit dans une auto munie de hauts parleurs puissants, pour diriger le travail des pompiers volontaires, exhorter ceux qui le pouvaient à leur prêter main-forte et calmer les foules.

Des journalistes, des photographes et des preneurs de vues arrivèrent dimanche sur les lieux de la conflagration, les uns venus par avion, d'autres par automobiles. Ces derniers, ne pouvant pénétrer en ville par suite de l'incendie du pavé du pont, traversèrent à pied sur le pont du C.N.R.

La Croix-Rouge canadienne ouvrit

Le feu a pris naissance dans la cour à bois de la compagnie Price vers 18 heures, le 6 mai, après qu'un fil électrique eût tombé et causé un court-circuit.

En moins de 24 heures, le feu a rasé plus de 350 maisons de la ville de Rimouski et jeté sur le pavé des centaines de familles, causant des dommages qui se chiffreront à une vingtaine de millions de dollars. La population terrifiée a assisté à la plus tragique et à la plus sinistre conflagration de son histoire. Le feu, poussé par un vent d'ouest des plus violents, alluma des incendies à plusieurs endroits en même temps, rendant la lutte presque impossible. Durant quelques heures, ce fut un sauve-qui-peut d'au moins le quart de la population de la ville, laquelle s'élève à environ 12.000 âmes.

Le feu prit naissance vers 6 heures samedi soir, dans la cour à bois de la compagnie Price Brothers. Il aurait été allumé par des fils électriques qui se rompirent par la violence du vent. Quelques minutes plus tard la brigade des incendies de la ville, sous le commandement du chef M. Lévesque, et les pompes à incendies de la compagnie Price furent dirigées vers l'endroit stratégique, mais le vent était le grand maître. Emportées par la bourrasque, les étincelles et escarbilles volèrent en tous sens, allumant plusieurs foyers d'incendie.

Environ une heure après le début, le feu sautait la rivière Rimouski d'une largeur de quelque 500 pieds pour semer des incendies sur les toits. Ce fut le commencement de l'affolement. La première maison qui prit feu fut celle de M. Adélard Dextraze, rue Ste-Marie. Puis, le manoir seigneurial, à l'angle des rues St-Germain et Tessier, occupé par le notaire Charles D'Anjou et sa famille. Dès lors, les unes après les autres, les maisons flambaient. L'incendie pénétra au centre de la ville pour y conquérir une aile pour abriter l'école des gardes-malades.

Deux cents malades évacués

Plus de deux cents malades se trouvaient alités à l'hôpital St-Joseph des soeurs de la Charité, quand on dut se résigner à évacuer les lieux. Toutes les ambulances disponibles, des camions et des voitures de promenade furent utilisés pour le transport de ces malades. Les uns furent transportés à la maison-mère des SS. du St-Rosaire, d'autres au monastère des Ursulines, tandis que l'école moyenne d'agriculture était convertie en hôpital pour recevoir les malades les plus gravement atteints. Les uns étaient des opérés du matin, d'autres souffraient de graves maladies ou de graves blessures, mais la situation était urgente : l'hôpital devait être vidé complètement. Moins d'une heure plus tard, le feu détruisait en grande partie cette institution de plus d'un million de dollars, où on avait commencé la construction d'une immense aile pour abriter l'école des gardes-malades.

Vieillards et orphelins

En même temps qu'on évacuait l'hôpital, l'ordre fut donné de vider l'hospice des soeurs de la Charité, vaste construction de briques logeant près de cent orphelins et au delà de cent cinquante vieillards. Les orphelins et orphelines allèrent se réfugier dans la cathédrale, tandis que les pensionnaires de l'hospice étaient conduits dans diverses communautés de la ville ou chez des parents ou amis. Les religieuses de l'institution ainsi que les religieuses de l'hôpital, au nombre de 75, suivirent leurs pensionnaires. Cette évacuation s'effectua entre dix et onze heures, samedi soir.

1,000 étudiants sur le pavé

Le feu ne devait pas s'arrêter là. Il continua sa marche, détruisit

carrières et professions

HOMME DE SERVICE

Avec au moins 3 ans d'expérience. Notre candidat doit être consciencieux, compétent et rapide. Salaire & conditions de travail très avantageuses. **S'adresser à: 723-5535 entre 9 heures et 5 heures.**

MECANICIEN

Vous n'êtes pas satisfait de votre sort ou vous voulez l'améliorer. Nous cherchons un excellent mécanicien avec au moins 5 ans d'expérience. Salaire & conditions de travail tres avantateuses. **S'adresser à Rimouski à 723-5535 entre 9 heures et 5 heures.**

INSTITUT DE MARINE
Cégep de Rimouski

POSTE:

COMMANDANT

FONCTIONS: Responsable de l'organisation, de la direction, du développement et du contrôle de l'ensemble des activités de l'Institut, soit l'enseignement, la vie étudiante, le personnel, les finances, l'équipement et les relations extérieures.

QUALIFICATIONS:

- Formation d'un capitaine au long cours, ou d'un mécanicien 1ère classe, ou d'un officier en construction navale ou l'équivalent;
- Expérience pertinente et conforme aux exigences de la Marine marchande du Canada.

LIEU DE TRAVAIL: Rimouski

TRAITEMENT:

- Selon les politiques administratives et salariales du ministère de l'Education.
- Avantages sociaux usuels.

Les candidatures avec le curriculum vitae devront parvenir avant le 10 mai 75 à l'adresse suivante:

Directeur général
Cégep de Rimouski
60 ouest, rue de l'Evêché
Rimouski

cegep rimouski

OFFRE D'EMPLOI

POSTE:

Nutritionnisme

FONCTIONS:

Personne qui est assignée au traitement diététique et ce, dans l'un ou l'autre des secteurs suivants: consultation externe, programmes et recherches.

EXIGENCES:

Doit détenir un baccalauréat en sciences (option diététique, nutrition ou autre appellation jugée équivalente par la Corporation des Diététistes du Québec) d'une université reconnue.

De préférence posséder deux (2) ans d'expérience comme nutritionnisme ou diététiste;

Sens de l'organisation et être capable de travailler en équipe.

SALAIRE:

Selon l'échelle de salaire de la convention collective en vigueur dans notre établissement.

Faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae, avant le 25 avril 1975 au:

Directeur du personnel,
Hôtel-Dieu de Gaspé
C.P. 120, Hâvre de Gaspé, P.Q.
GOC 1SO

AD·PORTUM·FELICITER

DIRECTEUR DE LA SURETE MUNICIPALE

FONCTIONS:

Diriger le service combiné de police et pompiers de la municipalité sous l'autorité du gérant municipal.

QUALIFICATIONS:

- être de citoyenneté canadienne;
- être de bonnes moeurs;
- n'avoir jamais été déclaré coupable ni s'être avoué coupable d'une infraction au Code Criminel sur une poursuite intentée au moyen d'un acte d'accusation ni s'être avoué coupable à la suite d'une dénonciation pour une infraction au Code Criminel qui, selon la dénonciation devrait être poursuivie au moyen d'un acte d'accusation;
- parler, lire écrire correctement le français et posséder une connaissance suffisante de l'anglais;
- avoir réussi au moins une 11e année d'études, ou l'équivalent reconnu par le Ministère de l'Education.
- avoir au moins cinq ans d'expérience comme membre à un corps de police organisé;
- avoir moins de cinquante-cinq ans;
- fournir un certificat médical attestant qu'il est exempt de toute maladie de nature à constituer un empêchement ou une entrave à l'exercice des fonctions de directeur.

TRAITEMENT:

De $17,000 à $20,000 selon l'expérience
- allocation pour voiture personnelle
- boni vie chère
- bénéfices marginaux intéressants.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 2 mai 1975.

Gérant Municipal
Ville de Port-Cartier
40 Avenue Parent
Casier Postal 387
Port-Cartier (ouest) Qué.

P.S. Le directeur actuel de la Sûreté Municipale de Port-Cartier est au courant de cette annonce.

HMR Hôpital Maisonneuve-Rosemont

Centre universitaire offrant toute la gamme des spécialités requiert les services de finissant (e)s en techniques infirmières.

Nous offrons un(1) mois d'orientation

Prière de vous adressez à:

Monsieur Nelson Doucet
5415 boul. de l'Assomption
Montréal [P.Q.]
H1T 2M4
[514] 254-8341 poste 592

OFFRE D'EMPLOI VENDEUR DEMANDE

Une compagnie progressive est à la recherche d'un représentant sérieux avec expérience pour la vente de maisons mobiles dans Rimouski et le Bas du Fleuve.

Pour information composez:
724-7979 bureau
724-2504 résidence

SOCIÉTÉ DE TOURISME DE LA BAIE JAMES

DIRECTEUR GÉNÉRAL DU TOURISME

L'EMPLOYEUR

Filiale de la Société de développement de la Baie James dont le but principal est de développer et d'exploiter les ressources touristiques du territoire de la Baie James.

LES FONCTIONS

Établir, entretenir et exploiter des (installations touristiques) hôtels, restaurants, auberges, camps et maisons de touristes, bases de plein air, haltes routières, terrains de camping et sites historiques et archéologiques.

Exploiter des bureaux de tourisme et traiter avec qui de droit pour assurer le transport des personnes et des marchandises.

LE CANDIDAT

Administrateur bilingue ayant solide formation universitaire en administration et/ou expérience acquise dans l'industrie.

Personnalité agréable et habitude de traiter avec le public, l'entreprise privée et les institutions gouvernementales.

Expérience du marketing en milieu hôtelier serait un atout.

LE LIEU DE TRAVAIL

Montréal et le territoire

LE TRAITEMENT

Ce poste pourrait intéresser les candidats qui gagnent présentement entre $22,000 et $26,000.

Prière d'adresser curriculum vitæ détaillé en mentionnant le no St 302 , avant le 15 mai 1975 au :

Chef du Personnel
Société de développement de la Baie James
800 est, boul. de Maisonneuve
Bureau 2200
Montréal, P.Q.
H2L 4L8

CITE DE RIMOUSKI
Service Génie-Travaux Publics

OFFRE D'EMPLOI
INGENIEUR MUNICIPAL
(concours 75-2)

FONCTIONS

Sous la direction de l'ingénieur en chef, prépare les plans, devis et estimations de travaux municipaux et en assume la surveillance technique. Réalise différentes études de planification et de préparation de projets et seconde son supérieur dans les tâches se rapportant à divers projets techniques.

La fonction permet d'acquérir une vaste expérience dans le domaine du génie municipal.

RESPONSABILITES

Après une période d'entraînement suffisante, il deviendra responsable de la préparation, du contrôle et de la coordination des divers projets qui lui seront confiés.

QUALIFICATIONS

Le candidat devra posséder un diplôme d'ingénieur en génie civil être membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec et posséder 1 à 2 années d'expérience en génie municipal.

On tiendra compte pour la sélection des candidats, des qualités personnelles, des notes académiques et de l'expérience acquise au cours d'emplois antérieurs.

TRAITEMENT

Salaire à discuter suivant les qualifications du candidat. Allocation de voiture, bénéfices marginaux et avantages sociaux très intéressants.

DEMANDE D'EMPLOI

Toute demande d'emploi devra être faite par écrit et accompagnée d'un curriculum vitae et retournée à l'adresse suivante:

CITE DE RIMOUSKI
Service Génie-Travaux Publics
a/s M. Jean Matte, ing.
244 est St-Germain,
Rimouski

Prière de mentionner le numéro du concours: 75-2

Offre d'emploi
COMMISSAIRE INDUSTRIEL

PROVINCE DE QUEBEC
VILLE DE MATANE

FONCTIONS:

Sous l'autorité du Conseil, le titulaire aura les responsabilités suivantes:

- Préparer un programme annuel d'action industrielle et les prévisions budgétaires du service, selon la politique arrêtée par la Ville;

- Etablir et maintenir des relations avec les industriels, hommes d'affaires et commerçants dans le but de promouvoir le développement des industries et commerces existants et de susciter de nouveaux investissements industriels et commerciaux;

- Voir à la préparation d'un inventaire économique des facteurs favorables à l'implantation de nouvelles usines dans la municipalité;

- Agir à titre d'agent de liaison entre la municipalité et les services gouvernementaux dans les matières concernant le développement industriel.

EXIGENCES:

- Avoir acquis une solide expérience dans le domaine de la promotion industrielle ou la commercialisation et la promotion de biens et services dans l'industrie;

- De préférence, posséder une formation universitaire en administration des affaires, comptabilité, vente, etc... ou toute expérience jugée équivalente.

- Etre capable de communiquer efficacement avec les cadres supérieurs de l'entreprise privée et des organismes gouvernementaux.

SALAIRE:

- Selon expérience et qualifications.

Toute personne intéressée devra soumettre un "curriculum vitae" au soussigné avant 17:00 heures le 3 mai 1975.

Olivier Philibert,
Secrétaire-trésorier
230, avenue St-Jérôme
Matane, Qué.

DEUXIÈMES HYPOTHÈQUES
à des taux aussi bas que
14.98%

- Intérêt simple
- Argent comptant accessible maintenant
- Jusqu'à $10,000
- Aucun boni ou frais additionnels à payer
- Remboursable en tout temps sans frais supplémentaires
- Renseignements sur demande

HOUSEHOLD FINANCE
Corporation of Canada
LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LIMITÉE
132 ouest St.Germain, Rimouski Tél.: 723-6585, 44 6th Avenue ouest, Ste.Anne des Monts Tél.: 763-2281.

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT RIMOUSKI

COUR SUPERIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

FRANCE TREMBLAY, ménagère, domiciliée et résidant au R.R. 2 à Sacré-Coeur à Rimouski, district de Rimouski.

Requérant(e)

c.

NORMAND TREMBLAY, d'adresse inconnue.

Intimé(e)

ORDONNANCE

La Cour ordonne à l'intimé(e) NORMAND TREMBLAY de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: **Quebec chronical Telegraph & Le Progrès-Echo".**

Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district RIMOUSKI

Vous êtes de plus avisé(e) qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le (la) requérant(e) pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il (elle) sollicite contre vous.

A Rimouski ce 21ième jour d'avril 1975.

Céline Ouellet
Registraire des divorces

CANADA
PROVINCE OF QUEBEC
DISTRICT RIMOUSKI

SUPERIOR COURT
Family Chamber
Divorce Division

FRANCE TREMBLAY, ménagère, domiciliée et résidant au R.R. 2 à Sacré-Coeur à Rimouski, district de Rimouski.

Petitioner

c

NROMAND TREMBLAY, d'adresse inconnue.

Respondent

ORDER

The Court orders the respondent, NORMAND TREMBLAY to appear within 60 days following the first publication of this order: **"Quebec Chronical Telegraph & le Progrès-Echo"**

Take notice that a copy of the motion for divorce has been filed for you at the office of the Divorce Court for the district RIMOUSKI

Take further notice that should you fail to serve or file your appearance or contestation within the prescribed time, the Petitioner may obtain a judgment of divorce against you by default, accompanied by an order granting any other relief which the Petitioner claims from you.

At Rimouski this 21ième jour d'avril 1975.

Céline Ouellet
Divorce Registrar

Commission de la fonction publique
concours de recrutement

Concours ouverts également aux hommes et aux femmes.

AGENT DE DEVELOPPEMENT REGIONAL DE L'EDUCATION

MINISTERE DE L'EDUCATION

2 postes à Québec, 3 postes à Rimouski, 1 poste à: Hauterive, Sept-Iles, Hull, Montréal, Ste-Dorothée et Trois-Rivières.

FONCTIONS

Participer à l'élaboration des programmes d'action dans le domaine du développement régional de l'éducation dans les secteurs: organisation des enseignements, pédagogie, affaires étudiantes, éducation des adultes, mesure et évaluation; effectuer des recherches et des analyses des problèmes de développement; identifier et évaluer des problématiques; rédiger des documents de travail et d'information; animer des sessions de travail; conseiller le personnel des commissions scolaires et du bureau régional.

EXIGENCES

Diplôme universitaire en sciences de l'éducation, en sciences humaines ou en toute autre discipline appropriée. 5 années d'expérience dans le système scolaire québécois.

TRAITEMENT initial pouvant atteindre $20.198 (en voie de révision)

CONCOURS: E1233AD/27 Date Limite de l'inscription: 9 mai 1975.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler le poste vacant, la Commission limitera sa sélection à ces personnes

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC, 1050 rue Conroy, Quebec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est necessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

Il y a un représentant de la Commission de la fonction publique au 337, rue Moreau, Rimouski, telephone: 724-9220

Université du Québec à Rimouski

OFFRE D'EMPLOI

VICE-RECTEUR A L'ENSEIGNEMENT ET A LA RECHERCHE

FONCTIONS :

Dans le cadre de sa juridiction, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche est responsable devant le recteur :

— de la direction des organismes d'enseignement et de recherche, du registrariat et des services du secteur communications ;
— de l'organisation et du développement de l'enseignement et de la recherche, des nominations aux fonctions de direction d'enseignement et de recherche, de l'engagement et de la promotion des membres du corps professoral ;
— il a la responsabilité de faire rapport au Conseil d'administration des recommandations de la Commission des études ; il exerce les pouvoirs et les fonctions que lui confie le recteur ou le Conseil d'administration et exerce les fonctions et les pouvoirs du recteur en l'absence de ce dernier ; en outre, il fait partie de droit de la Commission des études.

MANDAT :

cinq (5) ans.

CONFIDENTIALITE :

Sur ordonnance du Conseil d'administration, le comité de sélection a adopté un protocole visant à assurer la plus grande confidentialité aux candidats.

EXIGENCES :

Le candidat doit posséder :
— une diplômation universitaire complète ou l'équivalent ;
— une expérience universitaire d'enseignement et de recherche ;
— une expérience d'administration universitaire ;
— une bonne connaissance des structures de l'Université du Québec.

TRAITEMENT :

Selon l'échelle de salaire des vice-recteurs adoptée par le Conseil d'administration.

Toute candidature accompagnée d'un curriculum vitae doit parvenir avant 17:00 heures, le mercredi 14 mai 1975 au :

Secrétaire général,
Université du Québec à Rimouski,
300 avenue des Ursulines,
Rimouski. G5L 3A1

ON DEMANDE

Gardienne pour bébé de 2½ mois. Travail de 9 à 5 heures du lundi au vendredi. Salaire à discuter. Tél: 724-6454

OFFRE D'EMPLOI

Hommes-femmes demandés.
Temps plein ou partiel. Automobile nécessaire. Salaire de $4.00 à $6.00/heure. **Téléphonez le soir ou le jour à 723-1232.**

OFFRE D'EMPLOI

Le Cégep de Rimouski requiert les services d'un secrétaire général

ATTRIBUTIONS:

Le secrétaire général agit comme conseiller du directeur général sur toutes les matières que peuvent lui confier le directeur général et le conseil d'administration.

Il peut se voir confier plus particulièrement la coordination des travaux des principaux comités internes du collège, l'organisation des secrétariats, les affaires non contentieuses, les publications et rapports, les relations externes avec le ministère de l'Education, les universités, les autres collèges, les commissions scolaires et le public.

Il évalue le personnel sous sa responsabilité.

Il accomplit toute autre tâche que lui confie son supérieur immédiat.

CRITERES D'ADMISSIBILITE:

- Diplôme universitaire exigeant un minimum de seize (16) années d'études de préférence en droit ou en administration;

- N.B. A titre exceptionnel les candidats n'ayant pas la formation académique requise mais possédant une expérience pertinente à la fonction et supérieure aux critères minimum seront considérés.

- Huit (8) années d'expérience pertinente.

- N.B. A titre exceptionnel, les candidats dont la formation répond aux critères d'admissibilité et dont les qualifications supérieures compensent une expérience inférieure seront à considérer.

TRAITEMENT:

Echelle de salaire (en revision) variant de $11,660. à $19,660. selon les qualifications et l'expérience.

Avantages sociaux usuels.

Les réponses avec le curriculum vitae doivent parvenir avant le 10 mai 1975 à l'adresse suivante:

Directeur général
Cégep de Rimouski
60 ouest, rue de l'Evêché,
RIMOUSKI

cegep rimouski

CHEF DE LA PRODUCTION
SCIERIE MODERNE

La division du bois de sciage de la société Domtar Limitée, recherche les services d'un chef de la production pour une série entièrement automatisée conçue pour produire 100 MM., P.M. P. de bois séché par année. L'entrée en exploitation est prévue pour l'été 1975.

Le Poste

Le titulaire devra organiser, contrôler, diriger et coordonner, de concert avec deux contremaitres par quart, les opérations relatives aux ateliers de sciage, rabotage séchage ainsi que celle de la cour et de l'expédition. L'effectif de l'usine sera d'environ 100 employés et la langue de travail, le français.

Le Candidat

Une personne bilingue, possédant quelques années d'expérience pertinente récente en surveillance, dans une scierie ou un domaine connexe.

La société offre un programme complet d'avantages sociaux, un bon salaire de début et des possibilités de logement. Veuillez adresser votre curriculum vitae en rappelant le dossier no. M4/135, au:

Services d'emploi
DOMTAR LIMITEE
C.. 7210 Montréal, Québec H3C 3M1

discrétion assurée

DOMTAR

VILLE DE GASPE **COMTE DE GASPE**

AQUEDUC REGIONAL (PHASE III) ET EGOUT SANITAIRE
Appel d'offres
SOUMISSION

La Ville de Gaspé recevra juqu'à seize (16) heures p.m. (heure en vigueur), le 27 mai 1975, des offres pour l'exécution des travaux d'égout sanitaire et d'aqueduc sur la route no: 132A (6A), le chemin de l'Aréna et la rue John Samuel.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié ou d'une police de garantie (bid bond), émis en faveur de la Ville de Gaspé, pour un montant égal à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

Dans le cas d'adjudication du contrat, ces cautionnements de garantie seront remplacés par les deux bons de garantie suivants, à savoir:

a) Un bon de garantie d'exécution des travaux d'une de cinquante pour cent (50%) de la soumission acceptée.

b) Un bon de garantie du coût de la main d'oeuvre et des services des créanciers et sous-traitants d'une valeur de cent pour cent (100%) de la soumission acceptée.

Dans le cas d'une police de garantie de soumission, le soumissionnaire devra joindre une lettre d'intention de la même compagnie d'assurance, stipulant que, dans le cas d'adjudication du contrat, elle s'engage à remplacer ladite garantie par les deux (2) bons de garantie décrits en a) et b)

Les plans, cahier des charges, formules de soumission, avis aux soumissionnaires de même que tout autre renseignement technique pourront être obtenus à partir du 22 avril 1975 au Bureau de Roy, Bergeron, Gariépy, Leroux et Associés, Ingénieurs-conseils, 4 est, 14ième Rue, Rimouski, moyennant un dépôt de $1.00.00 remboursable et émis à l'ordre de Roy, Bergeron, Gariépy, Leroux et Associés.

Chaque soumission doit être remise sous pli cacheté au bureau du secrétaire-trésorier de la Ville.

Les soumissions seront ouvertes à une assemblée du Conseil qui suivra la réception des soumissions.

La Ville de Gaspé se réserve le privilège de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

Donné à Gaspé, ce seizième jour du mois d'avril 1975.

Monsieur Géral Bourdages
secrétaire-trésorier
Hôtel de Ville
Ville de Gaspé, Gaspé
Québec

Portez en tout temps une carte d'identité ou un bracelet diabétique

ASSOCIATION DE DIABETE
Section de Rimouski
C.P. 175

IMPOT

Pour tout genre de rapport d'impôt. Bas prix et service rapide. S'adresser le jour ou le soir.

TEL: 723-1790

APPEL D'OFFRES

PROJET:

Aménagement du centre de documentation, du C.E.G.E.P. de Matane.

PROPRIETAIRE:

Le Collège d'enseignement général et professionnel de Matane,
Matane, QUEBEC.
G4W 1L1

ARCHITECTES:

Lemay-Leclercs,
4001, rue Saint-Antoine,
Montréal, QUEBEC.
H4C 1B9

GROUPE-CONSEIL EN MECANIQUE ET ET ELECTRICITE:

Gilbert, Bourassa, Gagné, Morin et associés Limitée,
2700, boul. Laurier, Ch. 504,
Québec, QUEBEC.
G1V 2L8

INGENIEURS EN AUDIO-VISUELS:

Brunelle, Lambert et associés inc.
2, Place Québec
Québec, QUEBEC.

Le Collège d'enseignement général et professionnel de Matane demande des soumissions, pour les travaux d'aménagement du Centre de documentation, du C.E.G.E.P. de Matane, à Matane.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaires dans la Province de Québec.

Les soumissionnaires pourront se procurer les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements au bureau du propriétaire. Le dépôt que les soumissionnaires devront faire pour l'obtention des documents complets ou en parties sera de CENT DOLLARS ($100.00) sous forme de chèque fait à l'ordre du propriétaire. Cette somme sera remise sur réception des plans par le propriétaire au plus tard trente (30) jours après l'ouverture des soumissions.

Les documents seront disponibles au bureau du propriétaire à partir de neuf heures, le trentième jour du mois d'avril 1975.

Les soumissions des spécialités ci-après énumérées devront être accompagnées d'un chèque visé au montant de 10% de la valeur de la soumission à l'ordre du propriétaire ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant valide pour une période de trente (30) jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission, devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à cinquante pour (50%) du montant du contrat.

SPECIALITES:

- Plomberie et chauffage
- Ventilation
- Electricité
- Audio-visuel
- Architecture

Les soumissionnaires doivent passés par le Bureau des Soumissions Déposées du Québec et devront le faire avant 14.00 heures vendredi le 23 mai 1975 au bureau de Rimouski.

Toutes les soumissions devront être faites conformément aux dispositions de l'arrêté en conseil 2380 en date du 7 décembre 1961.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelqu'autre des soumissions reçues.

Viateur de Champlain
Directeur des services
Administratifs.

LES PETITES ANNONCES

Nous recevons vos annonces: Du lundi au vendredi De 9h.00 à midi et de 1h.00 à 5h.00.

Les annonces doivent être données avant MIDI le LUNDI pour paraître le MERCREDI.

Les annonces sont payables avant publication: $1.25 minimum de 25 mots et 0.02 sous le mot additionnel.

Maisons à vendre

A VENDRE: Maison de deux (2) logements de 4½ pièces. Terrain de 6,812 pi. carrés. Située près de l'église, écoles et épicerie. Bonne occasion de revenus. Tél.: 723-4651.

A VENDRE: Cause de transfert, Maison érigée en 1972. Terrain de 83' x 85' paysagé, pelouse, haie, arbres, trottoirs en pieux. Entrée (split level) comprend: 3 chambres à coucher, chauffage à l'électricité, tapis inclus, situé au 204 rue des Sapins, quartier résidentiel. Visites sur rendez-vous. Tél: 723-4374.

A VENDRE: Maison de deux (2) logement avec terrain commercial de 90' x 80', située rue Langevin. Tél.: 723-3533.

A VENDRE: Maison de chambres, 24 pièces dont 15 chambres, située au 300 ave de la Cathédrale. Tél.: 724-6882.

A VENDRE: Maisons, prêt accepté par la Société Centrale d'Hypothèque et logement. S'adresser à Roland Lévesque 448 ave de la Cathédrale Tél.: 723-3772.

A VENDRE: Maison neuve, Prêt consenti par la Société Centrale d'Hypothèque et logement. S'adresser à Gérard Labrie Inc. Tél.: 723-5208.

A VENDRE: Maison unifamiliale, 5½ pièces, avec abri d'automobile. Construction neuve. Située 444, ave Sirois. Construction Métis Inc. Pour information 723-2212 ou 723-9548.

A VENDRE: Maison préfabriquée, directement du manufacturier. A partir de $14,500.00. Livraison incluse. S'adresser le jour 723-8411.

A VENDRE: Bungalow 5½ pièces, abri pour auto, grand terrain clôturé, situé au 325 rue Chapais (près Rimouski Transport) Tél: 723-9841.

A VENDRE: Maisons neuves genre bungalow, situées à Pie X et Sacré-Coeur. Bonnes conditions. Plan d'Habitation Lévesque. Tél: 723-2504.

A VENDRE: Maison située à nazareth avec terrain et grand garage. Tél.: 735-5420.

A VENDRE: Commerce, epicerie-boucherie licenciée avec grande résidence, située à Rimouski. Très bon chiffres d'affaires. Tél.: 724-6589.

A VENDRE: Maison neuve, située à l'angle des rues Québecair et 3e à Rimouski-Est, libre 1er mai. S'adresser à Luceville à 739-4252.

A VENDRE: Maison mobile de 14' x 61', meublée ou non. Prête à être déménagée. S'adresser après 5h.00 à 775-3664.

A VENDRE: Demi-duplex, construction de 2½ ans. Bas taux de taxe. Situé dans un quartier résidentiel, libre 1er juillet. Tél.: 723-9100.

A VENDRE: Maisons neuves de 5½ pièces, situées rue Le Conte à Pointe-au-Père ouest, rue Dechamplain à Luceville: LS-PHILIPPE GENDRON, 278 Ave Richelieu, Pointe-au-Père. Tél.: 724-6993 et 629-3644.

A VENDRE: Maison de deux (2) logements située au 347 et 351 St-Laurent ouest. S'adresser le jour à 724-7777 et le soir à 723-7982.

A VENDRE: Bungalow 7½ pièces, sous-sol partiellement aménagé, situé boul. Jessop. Aussi une bicyclette C.C.M. 26 pouces, remorque simple, casques de sécurité, s'adresser à 723-2177.

A VENDRE: Bungalow de campagne, 7 pièces, chauffage central, terrain 135' x 150'. Libre immédiatement. S'adresser à Bertrand Ouellet R.R. 2, St-Jean-de-Dieu. Tél.: 963-5222, dans l'avant-midi.

A VENDRE: A Mont-Joli, section résidentielle, 8 pièces et 2 chambres de bain, pourraient être divisées en deux (2) logements. Prix $18,000. Au 1322, rue Ménard. Tél.: 775-7719.

A VENDRE: Maison mobile "Rembec" 1973, 14' x 63'. Meublée ou non, comprend: 3 chambres, chauffage à l'huile, solage de 8' de haut. Terrain de 60' x 100'. Service d'eau et d'égout. Libre le 1er juillet. Située à l'entrée est du village de Bic. Tél.: 736-4510.

A VENDRE: Maison située au 251 boul. Arthur-Buies. Terrain paysagé avec piscine. Sous-sol fini, tapis mur à mur. Tél.: 723-1983 et 723-6962.

Divers à vendre

A VENDRE: Terrain de 9,000 pi. carrés, au coin 15e et Cathédrale. Entrée d'eau et trottoirs. S'adresser à 723-8833.

A VENDRE: Remorque à billots, pneus et plate-forme de camion de 1972, bon état. Tél.: 723-5378.

A VENDRE: Moto "Honda" 1974, modèle XL-70, équipée de 2 miroirs, clignotants, très bon état. Prix à discuter. Tél.: 723-6214.

A VENDRE: Terrain environ 50 arpents sans bâtiments. Partie du terrain cultivé et une partie avec beaux sapins et épinette, une plantation de pins d'environ 15 ans. Tél.: 775-5995.

A VENDRE: Mobilier de cuisine de style espagnol: table avec 4 chaises, buffet vaisselier. Aussi aquarium de 5 pi. de longueur, avec poissons. Capacité de plus de 100 gallons d'eau. Tél.: 723-4866.

A VENDRE: Delco Milwauki 2,500 watts, à l'état de neuf. Tél: 723-1069.

A VENDRE OU A LOUER: Machines à écrire et à additionner, à calculer. BELLAVANCE INC, 192 St-Germain est. Tél: 723-7877.

A VENDRE: Dessous de maisons mobiles pouvant servir de remorque. Tél: 723-8872.

A VENDRE: Terrain de 100' x 91', situé rue St-Jean-Baptiste près de l'université, aqueduc égoûts, et trottoirs. Conditions intéressantes de paiements. Tél.: 724-2736.

A VENDRE: Vendons, échangeons, meubles toutes sortes neufs et usagés mobilier de chambre, salon, cuisine, poêle, laveuses, TV Zénith, vente service et échange. Les Enchères Cherrier Ltée. 183 ouest Saint-Germain. Tél.: 723-7373.

A VENDRE: Terrain de 90' X 100', 2 garages, situé au 401 rue Poirier. Tél: 723-8411.

A VENDRE: Ménage neuf de maison mobile. S'adresser le jour: Les Maisons Luigi à 724-7979 et le soir à 724-2504.

A VENDRE: Meubles de maisons mobiles. Tél.: 736-4329.

A VENDRE: Cuisinière électrique, 30 pouces de marque Viking. Chronomètre automatique, minuterie. Porte du four amovible avec vitre. Tiroir utilitaire. Prix: $90. Tél.: 723-3512.

A VENDRE: Laveuse "Viking" polisseuse "Electrolux" sécheuse "Frigidaire" tringle coloniale de 8' de longueur avec rideaux, et un lit de 39". Tél.: 723-7301.

A VENDRE: Bas d'armoire avec évier en très bon état. Sécheuse à linge McClary Easy en très bon état. Rideau fleuri sur fond blanc pour cuisine longueur 63" sur 45" de largeur. Si intéressé, 736-4952.

A VENDRE: Foin à vendre. Appeler après 5 heures à 735-5228.

A VENDRE: Boite a sable, chauffée de 14" de longueur, de marque "Lavoie", cylindre (30t), grosse pompe hydraulique et P.T.O. Aussi boite à bois de pulpe, en fer, longueur 18'. Tél.: 723-2623.

A VENDRE: Tente roulotte, toit rigide, 6 places, poêle, frigidaire, chauffage central, réservoir à eau. Le tout en bone condition. Tél.: le jour 723-9208, le soir 723-6684.

A VENDRE: Fournaise à l'huile de marque L'Islet pour système dà air chaud, un Cascade 40, ainsi qu'un réservoir à l'huile d'une capacité de 200 gallons. Tél.: 723-9032.

A VENDRE: Tapis 8' x 10' rouge, à l'état de neuf. Ventilateur de poêle, à 2 vitesses, blanc. Tentures bleu pâle, pour chambre. Tél.: 724-7606.

A VENDRE: Moto "Honda" 750 cc, 1973, 4,500 milles. En parfait ordre. Prix $1,800. Acheteur sérieux seulement. Téléphonez après 6 heures à 775-2614.

A VENDRE: chien danois, pure race, couleur noire, 1½ an. Tél.: 723-7365.

A VENDRE: Terrain de 100,000 pi. carrés et plus, semi-boisé, à quelques milles de Rimouski. Endroit tranquille. S'adresser entre 18 et 19 heures à 724-6672.

A VENDRE: Roulotte 27 pi. 1973, de luxe de 10' x 20'. Prix à discuter. Tél.: 724-6903.

A VENDRE: Tente-roulotte, 1974, comme neuve. Toit rigide. Lionel, modèle 90, 6 places, glacière, poêle à gas propane, eau courante, électricité. Rideau intimité. Le tout $1,700. Après 6 heures demandez Gilbert à 723-6684.

Autos à vendre

A VENDRE: Super Volkswagen 1973, en bon état. S'adresser de 9:00 h. à 5:00 h. demandez à Gilles à 724-7245.

A VENDRE: Mercury Montego Station 1973, tout équipée, 46,000 milles, en très bon état. Prix $3,100.00. Aussi Suberban 1974, tout équipée à l'état de neuf, 1300 milles seulement. Prix $5,200.00. S'adresser de 9:00 h à 5:00 heures à 723-2031.

A VENDRE: Datsun 1972, modèle 510, 29,000 milles, couleur verte, transmission ordinaire, mécanique parfaite, très propre. Prix à discuter. Tél.: 723-2195.

A VENDRE: Chevelle 1974, air conditionné et autres équipements. Composez à l'heure du dîner et le soir, 723-4943.

A VENDRE: Buick "Wildcat" 1969, 58,000 milles, mécanique en excellent état, prix à discuter. Tél.: 723-6587.

A VENDRE: Vega 1974, 7,000 milles. Prix de cotation. Tél.: 735-2791. Mme Raymonde Lévesque.

A VENDRE: Choix de camions Diésel, 10 roues et 6 roues avec bicycle à air en arrière de 44,000 livres. Tél: 739-4044.

A VENDRE: Fiat 124, 1973, bon état, transmission manuelle, 4 vitesses, 4 portes, 4 pneus radiaux (été). S'adresser après 6h00 à 798-4681.

A VENDRE: Renault 12, 1973, 17,000 milles, état neuf, N'a pas roulé depuis août 1974. Prix $2,000. Tél: 723-7487.

A VENDRE: Vega 1973, très bon état. S'adresser après 5h00 à 724-7795.

A VENDRE: Ford Grand Torino 1972. Très propre, pneus radiaux, radio-stéréo tape. Prix avantageux. Communiquer à 724-4531.

A VENDRE: Duster 1974, transmission manuelle, moteur 318 po. cu. En très bon état. Tél.: 723-4764.

A VENDRE: Toronado 1970, en parfait état, 4 pneus neufs radiaux. S'adresser à Gervais Paquet, rang 4, Ste-Blandine. Tél.: 735-5391.

A VENDRE: Toyota Célica 1973, en très bon état, peinture neuve. Tél.: 723-1474.

A VENDRE: Offre exceptionnelle: Ford Cortina GT 1973, 4 cylindres, 4 vitesses au plancher, modèle de luxe avec console, en excellent état. Très bon prix. Tél.: 724-4389.

A VENDRE: Fiat 124 S, 1971. Condition mécanique accepotable. Prix $400. Tél.: 724-4091 après 5 heures.

Logements à louer

A LOUER: Logement 2½ et 3½ pièces, meublés, chauffés, éclairés, libres immédiatement, située rue Pierre D'Anjou. Tél.: 723-1498.

A LOUER: Logement 3½ pièces, meublé, chauffé, situé à Pointe-au-Père, libre 1er mai. Tél.: 723-5341.

A LOUER: Logement 1½ pièces, semi-meublé, chauffé, éclairé, tapis mur à mur, libre 1er juin. Location de $95.00 par mois. Situé au 409 rue Pierre D'Anjou. Tél.: 798-4220.

A LOUER: Logement 4½ pièces, chauffé, libre 1er mai, situé au centre ville. Tél.: 723-8585.

A LOUER: deux (2) logements de 3½ pièces, semi meublés, ou non meublés. Stationnement double, balcon individuel, entrée de laveuse et sécheuse, libres 1er juin et 1er juillet. Tél.: 723-9100.

A LOUER: Logement 2½ pièces, meublé, chauffé, éclairé, situé à St-Robert. Libre 1er juillet. Tél.: après 5h.00 à 724-6514.

A LOUER: Logement 2½ pièces, situés au centre ville, libres 1er mai, meublés chauffé, éclairés. Tél.: 723-7536.

A LOUER: Logements 3½ et 4½ pièces, meublés ou non meublés, libre 1er mai et 1er juin. S'adresser après 5h00 à 724-4979.

A LOUER: Logement 1½ pièce chauffé, éclairé, libre le 1er mai. Situé au 457 Place Mgr Langis. Tél.: 724-4392 et 735-2663.

A LOUER: Logement 2½, 3½, et 4½ pièces, situées dans édifice moderne au centre ville. Chauffés, éclairés, eau chaude fournie, tapis mur à mur. Tél.: 723-6161.

A LOUER: Chambre simple, entrée privée, tapis mur à mur, accès à la cuisine, situé rue St-Jean-Baptiste. Tél.: 724-2320.

A LOUER: Chambre, meublée, permission de cuisiner, entrée privée, située au centre ville, service de laundromat. Tél.: 723-4345.

A LOUER: Chambres, situées au centre ville, permission de suiciner. Tél: 723-7536.

A LOUER: Belles chambres simples, ou doubles, meublées, chauffées, éclairées, permission de cuisiner, frigo individuel, lavabo, entrée indépendante, stationnement, divers endroits centre ville: rue de la Cathédrale, St-Germain, Evêché, Sainte-Ursule (près de l'Université), Léonard, Blais, Jean-Brillant, (près de l'édifice provincial). Tél.: 723-3866.

A LOUER: Chambre meublée, permission de cuisiner, poêle électrique fourni, endroit tranquille. Située au 300 rue de la Cathédrale à Rimouski. Tél.: 724-6882.

A LOUER: Chambre, tapis mur à mur, situé près édifice gouvernemental. Tél: 723-7006.

A LOUER: 4½ pièces, libre 1er juillet. $95 par mois. Tél.: 723-8292.

A LOUER: Logement 2½ pièces, meublé, libre 1er juin. Tél.: 739-3182.

A LOUER: Chalets, 3½ ou 4½ pièces, à louer à la semaine ou à la saison, situé à 6 milles à l'est de Rimouski, au bord de la mer, dans l'anse de Ste-Luce-sur-Mer. Face à la plus belle plage de la Gaspésie. Tél.: (418) 739-3192.

A LOUER: 2½ pièces, dans sous-sol, meublées, chauffées, éclairées, situé boul. St-Germain ouest $35. par semaine. Libre le 3 mai. Tél.: 723-6771.

A LOUER: 4½ pièces, au 275 ouest St-René. Libre le 1er mai. Tél.: 723-6318.

A LOUER: 4½ pièces. Centre-ville près de l'hôpital. Libre 1er juillet. Tél.: 723-8240 ou 723-3415.

A LOUER: Logement de 3½ pièces, situé à St-Anaclet. Libre 30 juin. Tél.: 723-5719.

A LOUER: 2½ pièces, meublées, tapis, centre-ville, $145 par mois, libre 1er juillet. Tél.: 724-9201.

A LOUER: 4½ pièces, libre 1er juillet, situé à Luceville. Tél.: 739-4257.

A LOUER: 3½ et 4½ pièces, à 178 rue Notre-Dame. Libre immédiatement. Tél.: 724-6464, après 6 heures.

A LOUER: 2½ pièces, meublées, chauffées, éclairées, laveuse-sécheuse, stationnement, libre 1er mai. Location pour 2 ou 14 mois. S'adresser au 315 rue St-Robert, app. 102, après 6 heures.

A LOUER: 4 pièces, $130 par mois, chauffé, éclairé, meublé, au 1er étage, situé 25 St-Paul, après 6 heures.

A LOUER: Chambre double, pour filles, meublée, chauffée, éclairée, tapis mur à mur, avec cuisine, réfrigérateur, poêle, lavabo et toilette. Entrée indépendante. Libre immédiatement. 57 St-François, à Nazareth. Tél.: 723-7904.

A LOUER: Chambre pour filles, pension si désirée, très bon chez soi. S'adresser au 129 Rouleau. Tél.: 723-1700.

A LOUER: Une chambre, centre-ville, avec cuisinette, lavabo, réfrigérateur, individuel, stationnement. Tél.: 724-9193.

A LOUER: Chambre avec entrée indépendante, permission de cuisiner, réfrigérateur individuel, lavabo, tapois mur à mur, chauffée, éclairée, meublée. Située au 173, rue Blais. Tél.: 723-6520.

DIVERS A LOUER:
A LOUER: Chalet meublé, chauffé à l'électricité, situé à 7 milles de Rimouski, au lac Agneduc, habitable à l'année. S'adresser au 176 rue Lepage, Rimouski.

A LOUER: Chalet situé à Place Bellevue Sacré-Coeur. Location de $450.00 pour la saison. Aussi avons logements de 1 et 2 pièces, libres 1er juin. S'adresser après 6h30 à 723-7525.

A LOUER: Local commercial convenant pour bureau, situé au centre ville, au 176 rue St-Germain est. Aussi chambres, entrée indépendante, lavabo, meublées, tapis mur à mur. Tél.: 724-2525.

A LOUER: Local de 1,000 pi. carrés, libre immédiatement, situé au 192 rue St-Germain est Rimouski. Tél.: 723-7877.

A LOUER: Locaux commerciaux, air climatisé. Prix avantageux. Situé au centre ville. Tél: 723-6161.

Divers

DIVERS: Achetons, vendons, échangeons meubles et articles usagés. Aussi vendons et échangeons des patins. S'adresser au Seconde Main Enregistré, déménagé au 208 Saint-Cyprien, Rimouski. Tél.: 723-4611.

Nous faisons l'achat, la vente et l'échange de LOADER, TRACTEUR, PELLE HYDRAULIQUE, BACKOE, SKIDDERS, PULP JACK, FORCK-LIFT, TRUCKS, GRADERS, CHENILLE, CHARGEUSE A BOIS DE MARQUE HY-HOE, PRENTICE.

Nous pouvons vous fournir toutes ces marques. Pour de la machinerie à bas prix et en bonne condition, communiquer avec Plourde Equipment Limited, 196 Notre-Dame du Lac, Cté Témiscouata ou tél.: 418-899-6840, 418-899-6717.

DIVERS: A vendre Norton 850, 1973, en très bonne condition plus 1 casque de sécurité. Prix raisonnable à discuter. Pour information à Matane, tél.: 562-0599 (demander Michel).

DIVERS: A vendre, Honda 500-1972, en bon état, 4 cylindres. Cause de départ. Pour informations à Matane. Tél.: 562-0599 (demander Alain).

DIVERS: Garderais un enfant de 3 à 4 ans, 2 à 3 jours par semaine. S'adresser à 724-7606.

DIVERS: Jeune fille désire faire du travail de bureau (toute tâche), de 2 à 3 soirs par semaine. S'adresser à 723-5083.

DIVERS: On demande, gardienne pour bébé de 2½ mois. De 9 à 5 heures, du lundi au vendredi. Tél.: 724-6454.

ARGENT A PRETER: En 1ère et 2ième hypothèque. Achat balance de vente. Taux compétitifs. Service rapide. S'adresser à 723-2276. R. Chénard gérant.

MENAGE: Personne offre ses services pour faire du grand ménage. Aussi avons à louer, chalet meublé, habitable à l'année. Tél: 723-8746.

REPARATION: Nous réparons les appareils ménagers. Estimation gratuite. Achetons, vendons, échangeons meubles et appareils ménagers. Avons à vendre: laveuse-essoreuse, mini-sécheuse, réfrigérateur à l'état de neuf, bureau-secrétaire, balaveuse avec accessoires, matelas 39" TV-noir et blanc, fauteuil berçant. Communiquez avec Gilles Brie Service. Tél.: 723-2664.

On demande

On demande: FEMMES DEMANDEES, pour vendre chandails et pantalons, dernière nouveautés. Aucune expérience nécessaire. Se vend très bien parmi vos amies et connaissances. Pour renseignements, écrire: AGENTS SHER-VAL, 67 rue St-Jean Baptiste, Valleyfield. Tél: 373-0593.

On demande: A acheter des haltères d'un poid approximatif de 100 à 150 livres. Tél: 723-2898 et 736-4952.

On demande: Personne dynamique et que la mode et le public intéresse. Vous gagnerez un très bon salaire en tant que vendeur (se). Pour informations, communiquer à 723-8179.

ON DEMANDE: Chalet avec 2 chambres pour familles de 2 enfants, pour la 4ième semaine du mois de juin jusqu'à la rentrée des classes. Situé dans un rayon de 5 à 10 milles de Rimouski. Tél.: 723-3771.

ON DEMANDE: Représentant agressif à temps partiel pour compagnie de photographie. Travail consiste à contacter la direction des écoles régionales. Bon revenu assuré à la personne qualifiée. Voiture nécessaire. Ecrire à STUDIO FRANCE LTEE, C.P. 206, CHOMEDEY LAVAL P. QUE.

A VENDRE: Chalet suisse, situé au "Lac des Joncs" à St-Fabien, meublé, préfini, électricité, aussi moteur hors-bord 25 forces, le tout $3,000. Aussi Honda 350, 2 cylindres, 1974, $400. Tél: 724-5253.

J'ai choisi pour vous cette semaine

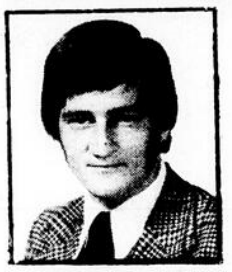

Gilbert Bérubé
Représentant

DUSTER 340, 1971

Servo-frein, servo-direction, 2 portes, H.T. sièges baquets, transmission au plancher, console, automatique.

$2,100.

Soucy AUTOMOBILES INC
115 St-Germain O.
Rimouski
724-4401
NOUS LOUONS DES AUTOMOBILES POUR 2 ANS

L'agrandissement de l'hôpital par la Chambre de commerce

Les travaux d'agrandissement de l'hôpital Saint-Joseph sont requis dans l'immédiat par la Chambre de commerce de Rimouski qui demande, par voie de résolution adoptée le 8 avril, au ministre Claude Forget, du MAS, d'autoriser la réalisation de tels travaux en adoptant la mesure mise à sa disposition dite en régis (contrat à honoraire fixe).

En joignant à la résolution copie de l'article d'Andrée Gauthier, intitulé **A QUAND LES TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT A L'HOPITAL REGIONAL,** paru dans notre édition du 16 avril, la Chambre de commerce de Rimouski allègue que l'urgence du développement de l'hôpital régional a été établi au début de 1972 et qu'aucun progrès véritable n'a été obtenu pour l'ouverture de la clinique et des services prévus qui sont requis depuis longtemps. D'autant plus que les travaux d'excavation, de préparation du sol, des fondations et structures, de réaménagement de locaux contigus sont terminés; que les plans et devis sont prêts et que les présents retards sont strictement attribuables aux dispositions administratives. La Chambre de commerce fait également état d'une main-d'oeuvre nombreuse et qualifiée disponible.

En conclusion, la C. de C. ajoute qu'il y aurait avantage à poursuivre les travaux sans interruption et d'éviter les longs délais d'une demande en soumission globale.

A VENDRE

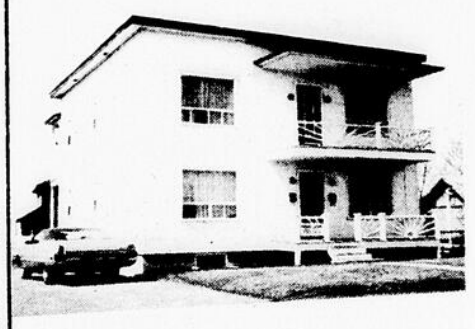

386 rue Doucet

2-5 pièces, maison 32' x 34', chauffage individuel air-chaud, terrain 90' x 95' - Très bonne occasion.

Immeubles à revenus

12 logements revenus annuels $24,360.00
10 logements revenus annuels $16,032.00
6 logements revenus annuels $13,444.00

Garage 30' x 40' en pleine opération 2 portes de service plus résidence familiale 20' x 40' - terrain 200' x 200' à 6 milles de Rimouski.

Terrain 90' x 90' plage Bellevue, Sacré-Coeur.

Chalet 22' x 26' de 5 pièces, fondation béton, chauffage électrique, terrain boisé rue de la Mer à l'Anse au Sable Sacré-Coeur. Livraison immédiate.

Maison d'été au 808 rue de la Plage Sacré-Coeur, vue sur le fleuve grande salle familiale avec foyer, 4 chambres à coucher, chauffage air-chaud et électrique, pouvant servir de résidence à l'année.

Vous qui désirez faire l'acquisition d'une propriété je vous invite à me consulter.

La Grande Place
suite 221
Rimouski

Léonard Gagnon

Courtier
723-2413

ON PEUT VAINCRE LE CANCER!
Pour tous renseignements:
723-5116
Centre Civique,
Local 104

PROPRIETAIRES

J'ai un urgent besoin de propriétés dans la ville de Rimouski et la région

POUR VENDRE VOTRE PROPRIETE CONSULTEZ VOTRE COURTIER

Léonard Gagnon

LA GRANDE PLACE
SUITE 221
RIMOUSKI

pour informations sans obligation de votre part, appellez

723-2413

A VENDRE

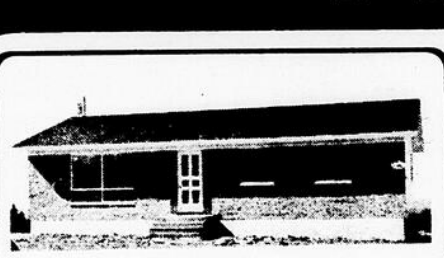

DEVENEZ PROPRIETAIRE AVEC UN COMPTANT MINIMUM. PROFITEZ D'UNE RISTOURNE DE $500.00 EN PLUS D'UN RABAIS POUVANT ATTEINDRE $70.00 PAR MOIS. MAISONS PRETES EN MAI 1975.

Superbe bungalow avec garage chauffé, plancher en chêne, porte-patio, chauffage électrique, résidence de luxe, terrain paysagé.
610 des Ardennes

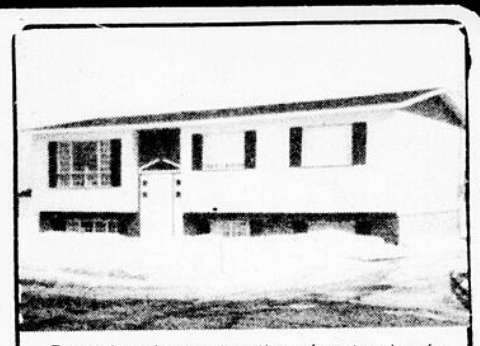

Bungalow de construction récente, chauffage électrique, sous-sol partiellement aménagé, entrée indépendante au sous-sol.
353 du Plateau

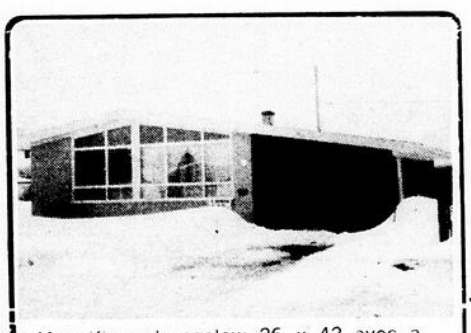

Magnifique bungalow 26 x 42 avec abri-auto remise, 4 chambres, sous-sol luxueusement aménagé, situé dans un site choisi de Rimouski. A voir!
473 Place Mgr Courchesne

A LOUER

A LOUER: 1200 pi. car. de plancher, 101 rue Lavoie, édifice L'EQUILIBRE, chauffé, éclairé, tapis. Idéal pour médecin, dentiste clinique para-médicale.

LOGEMENTS: nous avons quelques logements de 3½, 4½ et 5½ pièces, chauffés, disponibles pour juin et juillet.

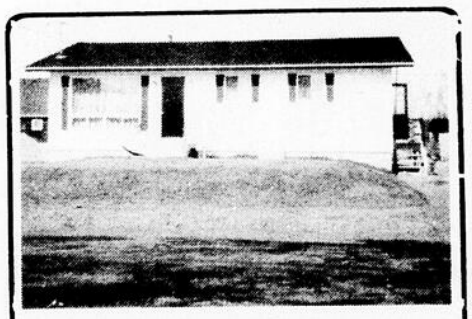

Bungalow construction 1971, chauffage électrique, extérieure en "clapboard" d'aluminium, prix raisonnable.
345 Dionne, Pte-au-Père

APRES 5 HEURES :
Gilles Proulx — 723-1505
Thérèse G. Carrier — 723-7466
J.-Bertrand Beaulieu — 723-8705

- **Évaluation**
- **Prêts hypothécaires**
- **Achat-vente d'immeubles**
- **Administration et gestion**

La Compagnie d'Administration et de Gestion
140 St-Germain O. Rimouski

COURTIER
RIMOUSKI — MATANE — SEPT-ILES

C.A.G. INC.
724-6325

BUREAUX A LOUER

Bureaux de 3,000' à louer, grandeur au choix, situé milieu des affaires, 1er étage, vaste stationnement, occupation immédiate.

téléphone: 723-7373

MAISONS NEUVES A VENDRE

QUARTIER STE-AGNES SUD RIMOUSKI

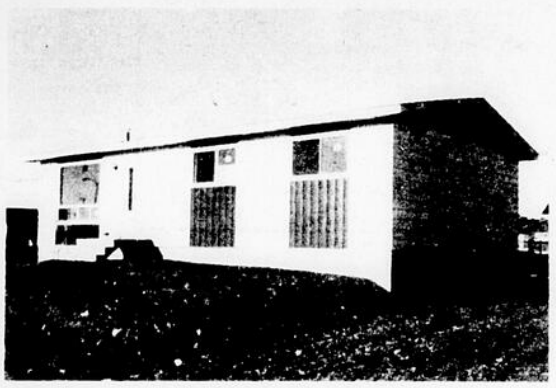

Eligibles à la subvention de $500.00 du fédéral et possibilité d'un rabais maximum de $96. sur les mensualitésde la SCHL.

Pour plus d'informations

CIE DE CONSTRUCTION jpr (1969) INC

106 St-Germain E., Suite 101
RIMOUSKI, P.Q.

Tel: 724-4650
Le Soir: 723-2462
723-9837

LOCAL COMMERCIAL A LOUER

LOCAL
POUR BUREAUX
OU MAGASIN
SITUE CENTRE-VILLE
STATIONNEMENT FACILE
MODERNE
CHAUFFE ECLAIRE
TAPIS MUR A MUR
REZ-DE-CHAUSSEE
1000 PIEDS CARRES
LIBRE IMMEDIATEMENT

S'ADRESSER A

bellavance inc.

André Bellavance ou Michel Légaré

723-7877

MOTEL A VENDRE

Magnifique motel situé à Bic dans le futur parc. 6 unités modernes avec comptoir lunch, résidence privée de construction récente.

Facilités de financement directement du propriétaire.

Pour information tél: 736-4439

A VENDRE

PARKING DÉ ROULOTTES

(POUR MAISONS MOBILES)

SITUE A ST-ANACLET

informations:

LAVOIE MAISONS MOBILES INC.
765 Boul. St-Germain O.
Rimouski
723-8872

APPEL D'OFFRES

La Commission Scolaire La Neigette recevra jusqu'à 14.00 heures le 15 mai 1975, des soumissions sous enveloppes scellées pour l'achat d'ameublement et d'outillage pour les écoles de son territoire.

Projets:

Audio-visuel
Education physique élémentaire)
Mobilier divers
Machinerie de bureau
Machinerie d'entretien
Mobilier en bois scolaire et d'adm.
Mobilier métallique.

Les soumissionnaires sont priés de ne demander que les cahiers qui peuvent les intéresser.

Chaque soumissionnaire remettra sa soumission sur le formulaire préparé à cette fin par la Commission scolaire, auquel il faudra joindre un chèque visé ou un bon de garantie si celle-ci dépasse $2,000.00. La soumission sera remise dans l'enveloppe identifiée et fournie à cette fin.

Les soumissionnaires pourront se procurer les cahiers des charges à partir du 28 avril, en s'adressant à M. Jean-Yves Côté, régisseur de l'équipement, (tél.: 418-723-5927).

Les soumissions seront ouvertes en présence des intéressés le 15 mai à 14.00 heures (heure locale). Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture.

La Commission scolaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions. De plus, elle se réserve le droit d'accepter une soumission en tout ou en partie.

DONNE à Rimouski, le 24 avril 1975.

Directeur des services financiers et service de l'équipement

AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE LA CITE DE RIMOUSKI
AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITE DE LA CITE DE RIMOUSKI

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRESENTES, DONNE PAR HUBERT DUBE, Greffier, que le règlement 1008 concernant le zonage fut soumis à l'approbation des électeurs d'immeubles imposables de la Cité de Rimouski lors de l'Assemblée Publique tenue à l'Hôtel de Ville de Rimouski à 7.00 hres p.m., mardi le 22 avril 1975.

Aucun électeur propriétaire n'ayant demandé la tenue d'un référendum sur ledit règlement, ce règlement 1008 entre en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Rimouski, ce vingt-troisième jour du mois d'avril mil neuf cent soixante quinze.

Hubert Dubé
Greffier de la Cité

A VENDRE

Maison mobile double. Dimension: 40' x 22'. Marque: Bendix 1971. Endroit: Camping Lavoie, Rivière-Hâtée, Bic. Très bonne condition. Prix d'aubaine. **Signaler: 723-8872 et demander Réjean Lavoie.**

AUX CONTRIBUABLES DE LA CITE DE RIMOUSKI RECENSEMENT MUNICIPAL 1975

En vertu de son règlement 681, la cité de Rimouski fait annuellement le recensement de tous les habitants de la municipalité dans le but de constater leur nombre et aussi d'obtenir des statistiques concernant leur condition sociale et économique.

Les recenseurs sont autorisés à interroger toute personne de la cité afin d'obtenir les détails pour les fins de ce recensement entre neuf heures de l'avant-midi et neuf heures de l'après-midi (21:00) du lundi au samedi inclusivement.

La période de ce recensement pour l'année 1975 est fixée entre le premier et le trente-et-un mai.

Les administrateurs de la cité comptent sur la collaboration de tous les contribuables.

Toute information concernant ce recensement peut être obtenue du secrétaire à l'estimation, monsieur Jacques Lévesque, téléphone 724-3114.

LA CITE DE RIMOUSKI

A VENDRE

Souffleur à neige Sicard Jr Diesel
Loader 922-b
Camions-bascules-simples-roues

Jour: 723-7913
Soir: 723-7302
10 est, 6e rue Rimouski, P.Q.

ANTIQUITÉS

Acheterais toutes sortes de meubles anciens 50 ans et plus.
- Grosses armoires, buffets, tables, chaises, lits, bureaux, horloges, vaisselle et autres articles.

S'adresser à: Luceville 739-3211

LOGEMENTS A LOUER

3½ et 4½ PIECES

MEUBLES.

SEMI MEUBLÉS OU NON MEUBLÉS

SITUÉ ENDROIT TRANQUILLE
PRES DU CENTRE VILLE
CHAUFFAGE A L ÉLECTRICITÉ
SERVICE DE CONCIERGE
TAPIS MUR A MUR
STATIONNEMENT PRIVÉ AVEC PRISE
SERVICE INTERCOM

303 Rue St-PIERRE
Rimouski
723-6659

La faim du monde
avant la fin du monde

OXFAM

A LOUER

700 pi carré de plancher, chauffage électrique, air conditionné, stationnement à la disposition du locataire situé au 2e étage de la Caisse Populaire St-Pie X 350 rue Cathédrale Rimouski. S'adreser à M. Pierre Lemieux directeur ou M. Emile Labbé, directeur adjoint de l'épargne Caisse Populaire de Rimouski 23 ouest Evêché.

Téléphone 723-3368

A LOUER BUREAUX

Très beaux bureaux modernes situés au centre d'achats Dominion, au 116 rue St-Germain ouest, Rimouski.

S'adresser:

Montréal (514) 279-9696
Rimouski 723-2432

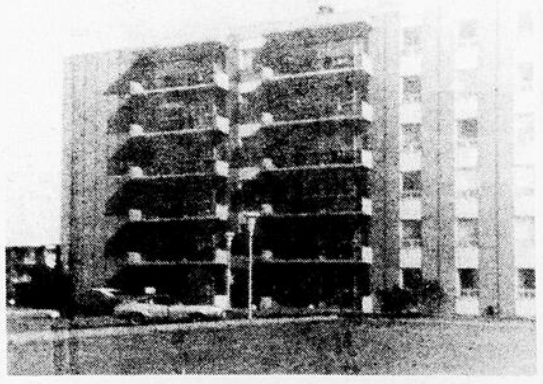

RESIDENCE

LE VANIER INC.

38 rue Duchesne, Rimouski

VOUS Y TROUVEREZ POUR VOTRE CONFORT:

- **Bâtiment à l'épreuve du feu**
- **Appartement insonorisé**
- **Buanderie, groupe électrogène en cas d'urgence**
- **Service d'incinérateur**
- **Stationnement privé**
- **Grand balcon**
- **Ascenseurs**
- **Système de musique d'ambiance**
- **Système d'interphone**
- **Tapis mur-à-mur**

TOUS CES SERVICES SONT INCLUS DANS LE PRIX DU LOYER

STUDIO MEUBLE 138. à 160.

APP. I CHAMBRE semi-meublée **170. à 195.**

APP. 1 CHAMBRE Meublée **180. à 205.**

APP. 2 CHAMBRES Semi-meublées **210. à 220.**

N.B. Variation de prix selon les étages dans l'édifice.

TRUST GÉNÉRAL courtier rimouski **724-4106**

LOGEMENTS A LOUER:

Magnifiques logements de 1½ et 3 pièces, semi-meublés, chauffage à l'électricité, service de buanderie, incinérateur etc... Libre 1er juillet 1975.

S'ADRESSER A: 723-5208

RESIDENCES LABRIE
234 RUE ST-PIERRE
RIMOUSKI, P.Q.

A VENDRE

IMMEUBLE COMMERCIAL

Situé au 174, 2ième rue Rimouski. Terrains 14,650' carrés. Bâtisse 48' x 44'. Autrefois local de Gérard Morin. Pour information.

Tél.: le jour: 724-7777.
le soir: 723-7982.

VILLE DE GASPE COMTE DE GASPE

EGOUT SANITAIRE ET AQUEDUC VERS RIVIERE MORRIS

Appel d'offres

SOUMISSION

La Ville de Gaspé recevra jusqu'à seize (16) heures p.m. (heure en vigueur), le 27 mai 1975, des offres pour l'exécution des travaux suivants:

Conduite d'amenée et extensions des réseaux d'aqueduc et d'égout sur la route No: 132(6) dans le secteur York.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque certifié ou d'une police de garantie (bid bond), émis en faveur de la Ville de Gaspé, pour un montant égal à au moins dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

Dans le cas d'adjudication du contrat, ces cautionnements de garantie seront remplacés par les deux bons de garantie suivants, à savoir:

a) Un bon de garantie d'exécution des travaux d'une valeur de cinquante pour cent (50%) de la soumission acceptée.

b) Un bon de garantie du coût de la main d'oeuvre et des services des créanciers et sous-traitants d'une valeur de cent pour cent (100%) de la soumission acceptée.

Dans le cas d'une police de garantie de soumission, le soumissionnaire devra joindre une lettre d'intention de la même compagnie d'assurance, stipulant que, dans le cas d'adjudication du contrat, elle s'engage à remplacer ladite garantie par les deux (2) bons de garantie décrits en a) et b).

Les plans, cahiers des charges, formules de soumission, avis aux soumissionnaires de même que tout autre renseignement technique pourront être obtenus à partir du 22 avril 1975 au bureau de Roy, Bergeron, Gariépy, Leroux et Associés, Ingénieurs-conseils, 4 est, 14ième Rue, Rimouski, moyennant un dépôt de $100.00 remboursable et émis à l'ordre de Roy, Bergeron, Gariépy, Leroux et Associés.

Chaque soumission doit être remise sous pli cacheté au bureau du secrétaire-trésorier de la Ville.

Les soumissions seront ouvertes à une assemblée du Conseil qui suivra la réception des soumissions.

La Ville de Gaspé se réserve le privilège de n'accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires.

Donné à Gaspé, ce seizième jour du mois d'avril 1975.

Monsieur Gérald Bourdages
secrétaire-trésorier
Hôtel de Ville
Ville de Gaspé, Gaspé
Québec

MAISON A VENDRE

Résidence située à 281, rue Ste-Ursule, à proximité de l'Université du Québec, comprenant 8 pièces, plus salle de bain. Chauffage à l'eau chaude. Finition extérieure en briques. Terrain aménagé d'arbustes, d'arbres fruitiers et de pelouse. Garage isolé, plancher de ciment et espace pour bricoleur. Plus un cabanon. Quartier résidentiel. Libre immédiatement. S'adresser après 6 hres à:

M. A. LeBel
723-3088

LOGEMENTS A LOUER

2½ PIECES **meublé**

3½ PIECES **semi-meublé**

4½ PIECES **non-meublé**

5 PIECES **non-meublé**

5½ PIECES **non-meublé**

LOCATION IMMEDIATE OU POUR JUIN-JUILLET-AOUT

RESERVEZ DES MAINTENANT

L'électricité, le chauffage, ainsi que la taxe d'eau, de vidanges et de locataire sont inclus dans le prix de location.

Société Générale d'administration de Rimouski, (S.G.D.) inc.
106 St-Germain E., Suite 101, Tél. 723-4378
Le soir: 723-2462 ou 723-9837

Demain? Le jour où vous deviez commencer à être actif!

A VENDRE

MAISON MOBILE MODELE PARAMOUNT 1973

68'X14' Pour information après 6 hres

736-4824

---

ta maison... à vendre

Maison 2 logements 4½ pièces, située rue St-Joseph Ouest, intérieur rénové à neuf. Chauffage à eau chaude, grand terrain. Vente cause départ.

Maison à revenus située centre-ville. Comptant minime, balance d'hypothèque, directement au vendeur, taux d'intérêt très raisonnable. Très bon placement. Livraison immédiate.

Salon coiffure situé dans un quartier commercial très achalandé, équipement complet, revenus intéressants. Livrable le 1er mai.

Grand terrain de 30,000 pds carrés situé Blvd du Sommet Est, tout près de la rue Cathédrale; pouvant être construit immédiatement.

Maison 2 logements situés rue Notre-Dame Est peut-être convertie facilement en maison de chambres. Située près de l'Université. Système chauffage à eau chaude. Stationnement raisonnable. Excellente occasion.

Argent à prêter en 1er et en 2ième hypothèque sur résidence privée édifice commercial et à logement etc. Taux du jour. Service rapide.

JA INC. COURTIER
30 EST, RUE EVECHE, RIMOUSKI, 723-6335
Raymond D'Amours, représentant Tél.: rés. 723-2543

A VENDRE

RESIDENCE: Rue Forest - Bungalow de 8 pièces (6 au rez-de-chaussée et 2 au sous-sol, construit en 1961 - Chauffage à l'air chaud - Finition intérieure en planche de gypse et en bois préfini - Finition extérieure en clapboard de bois - Terrain de 7,200 pieds carrés aménagé - Entrée asphaltée pour automobile - Tapis, laveuse et sécheuse compris dans la vente - Très bon site.

RESIDENCE: Cottage mitoyen - Rue Casault (au sud du boulevard Arthur Buies) Cinq (5) pièces - Finition intérieure en planche de gypse - Chauffage à l'électricité - Finition extérieure en clapboard d'aluminium - Hypothèque à 8¾% - Prix intéressant.

RESIDENCE: Rue Ste-Ursule - Cottage comprenant 8 pièces réparties au rez-de-chaussee et au premier étage: - deuxième étage pouvant être aménagé - chauffage à l'eau chaude - finition extérieure en brique - terrain de 4,200 pieds carrés - Quartier résidentiel - Près de l'U.Q. A.R.

RESIDENCE: Boulevard St-Germain (Sacré-Coeur) - Bungalow construit par le propriétaire en 1954 - comprenant 5 pièces plus salle de bain et salle de lavage - Chauffage à l'air chaud - fournaise de 110,000 B.T.U. - Finition extérieure en bardeaux d'amiante et clapboard de pin - Abri pour auto - Tapis installés inclus dans la vente - Terrain de 18,300 pieds carrés - Vue magnifique sur le fleuve.

N'HESITEZ PAS A CONSULTER L'UN DE NOS REPRESENTANTS

J.A. Beaulieu 723-2176
Jeannine P. Boucher 723-3691
Henri-Paul Côté 739-4317
G.O. Morissette 723-3103
Rudy Van-Tolt 736-5361

TRUST GÉNÉRAL courtier rimouski 724-4106

A LOUER

LOGEMENTS

1½ { **SEMI-MEUBLES ET MEUBLES**

2½ { **SEMI-MEUBLES**

3½ } **NON-MEUBLE**

4½ { **SEMI-MEUBLES**

LIBRE IMMEDIATEMENT

LOCAUX COMMERCIAUX & BUREAUX CENTRE VILLE

N'HESITEZ PAS A CONSULTER L'UN DE NOS REPRESENTANTS

DU LUNDI AU VENDREDI, 9 h. à 5h.
BUREAUX 724-4106

TRUST GÉNÉRAL courtier rimouski 724-4106

:cooprix:::

AVIS IMPORTANT
NOUS EMETTONS LES PERMIS DE CHASSE ET PECHE

Face à la très forte demande de ses membres-usagers,
COOPRIX a décidé cette année
d'accroître le service "Centre de Camping et de jardinage", qui comprend maintenant quatre sections distinctes, à l'intérieur même du centre

TOUT... presque...

sous un même toit!

EPICERIE•VIANDE•FRUITS & LEGUMES •VARIETES• QUINCAILLERIE
•MEUBLES •APPAREILS ELECTRO-MENAGERS TOUT A PRIX COOPERATIFS

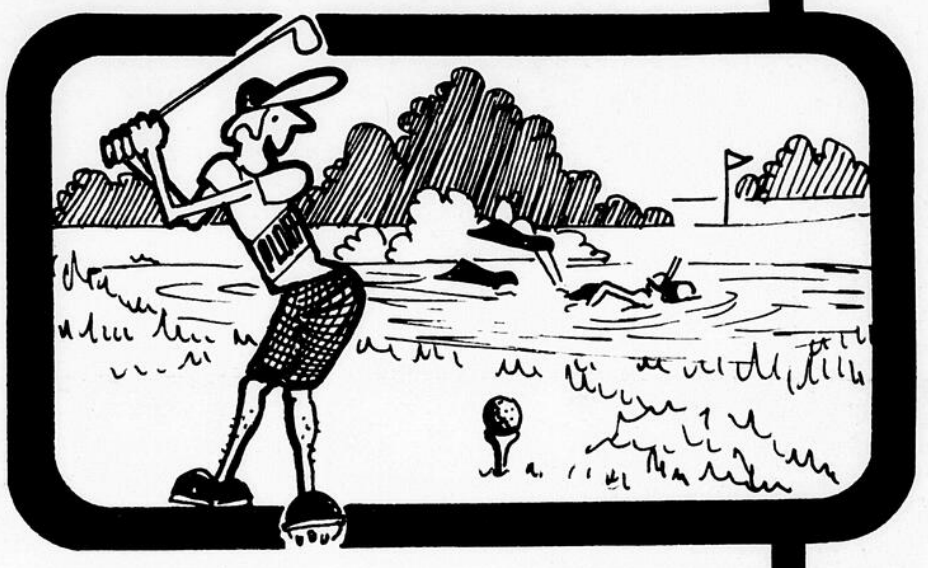

JARDINAGE:

Outils divers, arrosoirs et gicleurs tous modèles, engrais, brouettes, graines de jardins, clôtures de parterre, insecticides. etc...

CAMPING:

Tentes,
poêles Barbecue, (Hibachi), charbon de bois, havre-sacs, sacs de couchage, matelas pneumatiques, glacières, lanternes et fanals, poêles de camp, poteaux de tente, pompes pneumatiques, bidons à eau (5 gallons), grille-pain de camping, ensembles de pique-nique, chaufferettes de camping, chaises et tabourets de camping, gourdes, jeux etc...

SPORTS D'ETE

Equipement de: tennis, golf, plongée sous-marine, ping-pong, baseball, boxe, badmington, football, ballon, bicyclette, etc...

PECHE:

Canne à pêcher, de toutes sortes, moulinets, ligne à pêcher, hameçons, mouches, pesées, leurres pour tous les poissons, épuisettes, bottes de pêcheur, seaux et cages à menés, coffrets de pêche différents formats, couteaux à poisson, planches à dépecer, étuis pour cannes à pêcher, gilets de sauvetage, etc...

:cooprix::: rimouski :

333 EST BOUL. RENE LEPAGE

Pour la Fête des Mères le 11 mai

Faites le bonheur de toute la famille!

La petite Catherine, Jacques et Brigitte, Daniel, Raymond, Jean, Pierre, Marie, Lucien et Yvette vous invitent à fêter en famille.

Offrez un cadeau utile à la maman!
Un bon tapis Bertin
... c'est doux
... c'est chaud
... c'est beau

LES SPECIALISTES DU TAPIS A RIMOUSKI

Venez me voir ... choisissez un tapis ... j'irai le poser gratuitement pour la fête des mères. Lucien Bertin

TEL: 723-3866 283 EST, ST-GERMAIN, RIMOUSKI

Bertin & FILS ENR